

UNE PROSPECTIVE TERRITORIALE POUR LA RÉGION OCCITANIE « LES CHEMINS 2050 »

TOME 2 : SYNTHÈSES DES 3 SCÉNARIOS ET FICHES COMPLÉMENTAIRES TENDANCIEL ET NOUVELLES CONVERGENCES



Rapport adopté par le Bureau du CESER Occitanie
Pyrénées-Méditerranée le 4 octobre 2021

Ce tome a été élaboré sous l'autorité de la Section Prospective

Le Bureau

Président

Claude DUPUY

Vice-Présidente

Claudie HOUSSARD

Secrétaires

AYGOBERE Patrick

LUGAN Jean-Claude

Les membres

Dominique ANTONI	Jean-Paul LABORIE
Ludovic ARBERET	Muriel LARGUIER
Marie-Josée AUGÉ-CAUMON	Annie LLOVERAS
Malika BAADOUD	Jean-Guy MAJOUREL
Michel BAYLAC	Beatriz MALLEVILLE
Hugues BEILIN	Michelle MARIN
Jean-Marie BEZ	Jacqueline MATHA
Jean-François BLANCHET	Philippe MAYDAT
Adeline CANAC	Sylvie MICHEL
Michel COLOM	Jean-Jacques MINANA
Francis DECOUCUT	Alain RADIGALES
Annick DE PASQUALIN	Michel RAFFI
Jehan DE WOILLEMONT	Dominique RAMONDOU
Philippe DOMY	HENRI SALLANABE
André DUCOURNAU	Gérard VALLES
Alain FAUCONNIER	Sabine VENIEL LE NAVENNEC
Gilbert FOUILHE	Nathalie VEYRE
Jacques GARCIA	Sylvain VIDAL
Sophie GARCIA-RAMOS	Emmanuel VIGNERON
Hélios GONZALO	

TABLE DES MATIÈRES

I. SCÉNARIO « TENDANCIEL »	1
Métropolisation/aménagement du territoire faible ou nul.....	1
Evolution et dérèglement climatique.....	3
Evolutions technologiques et transition numérique.....	4
Croissance démographique continue liée aux soldes migratoires et naturels et vieillissement	6
Des systèmes politico-institutionnels hypertrophiés et confus	8
Affaiblissement des ressources financières de l'état et des collectivités territoriales.....	10
Inégalités sociales et difficultés sociétales	11
Une diversité de pratiques culturelles	13
Sport	13
Formation/recherche.....	14
Dynamique des grandes puissances actuelles et gouvernance mondiale	16
II. SCÉNARIO « SOMBRE »	18
Un aménagement du territoire faible ou inexistant	18
Environnement : pollution accrue et évolution climatique défavorable	19
Limites et conséquences sociales et sociétales négatives des avancées technico-économique	20
Croissance démographique ralentie et nouveaux déséquilibres	22
État et collectivités territoriales : des ressources financières affaiblies.....	24
Accroissement des inégalités sociales et des difficultés sociétales.....	24
La culture au ralenti.....	26
La pratique sportive en fort recul	27
Enseignement et recherche : des faiblesses et des inégalités préoccupantes	28
Les dangers d'une gouvernance mondiale faible ou inexistante.....	29
III. SCÉNARIO « NOUVELLES CONVERGENCES »	32
Le choix de la novation	32
Aménagement du territoire et infrastructures.....	32
Évolution climatique et environnement.....	35
Système technico-économique.....	38
Population-Démographie.....	40
Systèmes politico-institutionnels clarifiés.....	42
Sociétal.....	44
Culture	47
Sport	48
Enseignement/Recherche	49
Relations internationales.....	53
« Nouvelles Convergences » : des chemins de ruptures.....	57
FICHES COMPLÉMENTAIRES	59
AMÉNAGEMENT /INFRASTRUCTURES.....	59
ÉCONOMIE	62
SOCIÉTAL.....	74
SPORT	84
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE MIEUX REPARTIS SUR LE TERRITOIRE.....	88
GOUVERNANCE ET RELATIONS INTERNATIONALES	93
GLOSSAIRE	99

I. SCÉNARIO « TENDANCIEL »

Métropolisation/Aménagement du territoire faible ou nul

Processus très ancien, le métropolisation a connu ces dernières décennies une accélération forte au plan mondial, du fait du développement spectaculaire de la Chine et de celui, en partie occulté par le poids de cette dernière, d'autres pays d'Asie, d'Amérique latine et plus récemment d'Afrique plus dont l'expansion est notable. La métropolisation est associée à une croissance qui crée un mouvement d'attraction des populations rurales vers les villes, mais surtout les grandes métropoles qui concentrent les services, et où existe l'espoir de trouver un emploi rémunéré.

Le phénomène de métropolisation n'est pas uniforme. Sa vitesse, son contenu, ses conséquences sont variables selon les territoires. Sa dimension est très inégale : en Chine, par exemple, une métropole compte couramment dix millions d'habitants ou plus. En Europe, à l'exception d'un petit nombre de capitales, les métropoles ne dépassent pas systématiquement le million d'habitants. Le label de « Métropole » peut à cet égard être trompeur. En outre, aux yeux de certains, la métropolisation se décline à d'autres niveaux : une ville moyenne peut être parfois accusée de phagocyter ou métropoliser son bassin de vie.

La création des grandes métropoles dites d'équilibre, au début de la cinquième république dans les années soixante, correspondait en France à une volonté politique visant à contrebalancer dans l'hexagone la très forte puissance de la région parisienne. Mais les déséquilibres ont été reproduits à l'échelle des territoires. L'ex-région Midi-Pyrénées en produit un exemple.

L'enjeu global qui s'est dessiné et qui est déjà bien connu est donc de faire que la métropolisation n'occulte pas à l'aménagement du territoire, c'est-à-dire une répartition des activités et donc de la population plus équilibrée. La qualité de vie quotidienne et la préservation de l'environnement en dépendent.

La tendance générale de la métropolisation révèle plusieurs processus marquants : la progression du prix de l'immobilier, la congestion, voire la saturation, des réseaux de communication et de service, l'absorption trop rapide et trop importante de réserves foncières et de terres agricoles. Il en résulte au plan social un renforcement des inégalités, une mixité difficile, voire impossible, une ségrégation urbaine. Selon la dimension des villes, cette dernière varie. Au niveau des grandes villes, les quartiers centraux accueillent de plus en plus de populations aisées, les couches populaires étant reléguées de plus en plus loin en périphérie, en fonction de leurs revenus, et pour les plus défavorisés dans les grands ensembles.

Attirant les grandes entreprises et l'essentiel du tissu universitaire et du potentiel de recherche, les métropoles produisent de l'innovation. Elles concentrent accentuent les inégalités de croissance. Elles concentrent, à quelques exceptions près, les plus grandes institutions et manifestations culturelles.

Les concentrations de population accentuent les inégalités de croissance, mettent en exergue les fractures territoriales, avec pour corollaires les pics de pollution de plus en plus fréquents. Ces phénomènes s'observent particulièrement en Occitanie. S'y ajoutent : les difficultés de communication et d'accès aux grands équipements et services, ce qui est une source supplémentaire d'inégalités et accroît les coûts supportés par la collectivité.

Le problème de la mobilité est à cet égard le plus crucial : comment, avec des moyens limités, construire à la fois des infrastructures de transports urbains, valoriser les réseaux régionaux, ferroviaires notamment, et effectuer de grands aménagements routiers ?

Ces constats posent les questions de l'acceptation d'une densification des zones urbaines et d'un rééquilibrage de la relation entre une métropole et le territoire qu'elle influence. Ce sont deux des points de passage obligés pour une meilleure maîtrise de l'espace et du futur (voir scénario Nouvelles Convergences).

Le processus global de métropolisation est-il remis en cause par la crise sanitaire ? La question est clairement posée de savoir si les origines et conséquences de cette situation, davantage mal préparée qu'inattendue, sont susceptibles d'inverser un mouvement ancien qui a été amplifié ces dernières années. Il convient là aussi de distinguer la métropolisation au niveau planétaire de celle qui est considérée comme telle au plan hexagonal et régional.

Parmi les effets qui semblent résulter de la crise sanitaire, il apparaît que les villes moyennes, voire plus petites, connaissent un regain sensible d'attractivité. Celui-ci se manifeste essentiellement dans les agglomérations les mieux reliées et influencées par les métropoles.

Les confinements et restrictions imposés lors de la crise sanitaire ont entraîné une évolution de la demande en matière de logements. Les familles avec enfants ont exprimé un fort besoin de lieux de résidence ouverts, avec jardin ou terrasse. Cela oriente la recherche de maisons, voire d'appartements, en direction des villes moyennes et des couronnes périurbaines, si possible avec une bonne desserte en moyens de communication (principalement les transports en commun) moins denses et plus accessibles financièrement. Est-ce que cette évolution, encore difficile à mesurer, favorisera la dédensification des cœurs des métropoles ? A cet égard, l'expansion du télétravail qui réduit les besoins de mobilité peut être déterminante.

Une contradiction peut cependant apparaître avec le ZAN issu de la loi climat et résilience. L'arrêt de l'artificialisation des sols va limiter le développement des emprises foncières pour l'habitat et les activités, d'autant plus que les zones d'activités sont encore de grandes consommatrices d'espace, en particulier pour la logistique en périphérie des grandes villes. L'Occitanie est au cœur de ces enjeux, car du fait d'une industrialisation tardive, à l'exception de quelques bassins miniers et métallurgiques, elle dispose de peu de friches au contraire des régions du nord et de l'est de la France.

Ce nouveau contexte peut amener un rééquilibrage des territoires via la diffusion du développement industriel et des services le long des axes bien pourvus en dessertes routières et en transport en commun. Avec un risque supplémentaire de marginalisation des zones les plus excentrées et les plus fragiles pénalisées en outre par l'état dégradé des réseaux secondaires de voirie et par l'insuffisance ou l'absence de desserte ferroviaire.

De nouvelles perspectives pourraient être offertes par le transfert de la voirie nationale aux collectivités territoriales (Région, Départements, Métropoles), à condition que l'impact financier soit à terme supportable.

L'Occitanie devrait bénéficier des récentes décisions autorisant le lancement de la réalisation des LGV Bordeaux/Toulouse et Montpellier/Béziers/Perpignan, ainsi que de l'extension du réseau routier à deux fois deux voies (A 69 notamment). Sans oublier les grands projets en matière de transports urbains : nouvelles lignes de tram à Montpellier, 3^e ligne de métro à Toulouse, réhabilitation des étoiles ferroviaires et des petites lignes rurales.

Pendant les effets à long terme de la réalisation de ces infrastructures restent difficiles à mesurer au niveau des liens habitat/emploi/mobilité/services publics et privés, l'objectif global demeurant de favoriser l'accessibilité et in fine le rééquilibrage du territoire.

Du point de vue de l'Occitanie, l'interrogation porte sur la poursuite de la forte croissance des deux métropoles ou sur un rééquilibrage qui s'appuierait sur les villes moyennes et le développement de « villes-grappes ». Ces dernières pourraient constituer une nouvelle couronne périurbaine ou grossir les cités les plus dynamiques de l'Occitanie. Cette évolution de l'organisation territoriale ralentira-t-elle l'objectif de densité poursuivi dans les grandes métropoles et sera-t-elle consommatrice de foncier au détriment des terres agricoles dans les aires urbaines ? (cf. scénario Nouvelles Convergences).

À quelle vitesse et dans quelle proportion ce phénomène de rééquilibrage peut-il être envisagé ? Tout dépend des choix politiques. Le premier processus pouvant influencer cette direction est celui de la relocalisation d'activités et notamment de la ré-industrialisation sous des formes nouvelles.

Évolution et dérèglement climatique

Les dérèglements climatiques sont désormais une réalité palpable, observée depuis le 20^e siècle et qui s'accélère. Pluies diluviennes, tempêtes, gelées tardives, sécheresses estivales sans parler de la multiplication des feux de forêt... On en mesure pleinement les conséquences sur l'environnement naturel mais aussi sur les humains.

Les paysages se transforment peu à peu. Les essences forestières aussi, notamment en zone de montagne. Les cultures qui sont une des composantes essentielles du paysage rural, changent progressivement quand elles ne parviennent pas à mobiliser les moyens de persister. Certes, on peut y voir la main du marché et le poids de la PAC, mais les phénomènes climatiques s'invitent désormais puissamment sans cette recomposition de notre agriculture. Tout confondu, le secteur agricole en Occitanie c'est 160 000 emplois, et 65 000 exploitations. Un chiffre qui baisse régulièrement ! La pyramide des âges témoigne d'un vieillissement accéléré, dû pour une bonne part à des politiques publiques très incitatives conduisant les jeunes générations à ne pas prendre le relais. Cela accélère aussi la concentration des terres avec des exploitations de plus en plus grandes, quand d'autres agriculteurs ne disposent que de très faibles revenus. Le modèle de production intensive accusé de creuser les inégalités sociales est donc remis en cause par certains au profit d'un modèle qui veut réhabiliter l'exploitation familiale (circuits courts) notamment dans le secteur de l'élevage.

L'Occitanie s'est engagée dans la transition agro-écologique. Elle est notamment la première région bio de France, reconnue meilleure région d'Europe pour sa progression.

La région est en effet devant un nouveau défi : produire mieux, pour protéger la santé des agriculteurs et des consommateurs, pour protéger aussi l'environnement, l'eau, le sol et la biodiversité. Peu à peu les techniques de production évoluent (comme l'association des cultures, l'agroforesterie, les pratiques de conservation des sols) avec le recours qui tend à se généraliser, aux outils numériques (modélisation, analyse des sols, contrôle hygrométrique).

La question du partage de l'eau est désormais posée et provoque des polémiques autour des retenues de substitution notamment. La région, dans sa partie sud orientale et ouest, ne dispose pas d'un nombre suffisant de solutions de réserves en raison aussi de l'augmentation des besoins, notamment dans les agglomérations. Elles connaissent en effet une croissance démographique importante, en particulier sur la zone littorale. Ce phénomène que la crise sanitaire a encore accentué, se traduit par une forte pression sur l'immobilier et le foncier dont les prix s'envolent. Cela

conduit à une extension du foncier bâti (zones pavillonnaires) au détriment des terres agricoles. Le trait de côte continue son évolution, obligeant d'ores et déjà certains territoires à modifier les PLUI, voire les tracés de certains axes de communication.

Ce développement des zones urbaines et du littoral méditerranéen tend aussi à réduire les espaces naturels. Aussi le Conseil régional porte un dispositif en faveur des parcs naturels régionaux qui couvriront à terme près de 30 % du territoire et dont l'intérêt touristique est indéniable. Les aires marines, les lagunes ne sont pas suffisamment protégées. La montagne où le réchauffement est plus rapide que partout ailleurs sur le territoire régional se voit obligée de repenser son modèle économique. Le manque de neige dans les stations de moyenne montagne les contraint à inventer un tourisme plus doux, basé sur la découverte et la protection des espaces naturels, faune et flores réunies.

Les vastes territoires de moyenne altitude de l'Occitanie, Aveyron, Lozère, Cerdagne... offrent des espaces susceptibles de relever les défis sanitaires (centre de soins, de remise en forme...) et capables de répondre aux pathologies épidémiologiques.

Le modèle énergétique se transforme très lentement, en raison du caractère très erratique du prix des énergies, mais aussi en raison des résistances d'une partie de la population, qui dénonce toutes sortes de nuisances liées aux énergies renouvelables (éolien, solaire...) La région, par le biais de différents plans qui proposent des facilités et des aides financières, encourage pourtant le développement des énergies propres, mais aussi des économies d'énergie et l'utilisation de matériaux moins polluants dans la construction.

Si la sensibilité à un environnement durable semble de mieux en mieux partagée, la mise en œuvre de mesures fortes bute sur les problématiques liées au risque pandémique. Les prises de décisions deviennent de plus en plus complexes du fait de la montée simultanée des attentes et des défiances d'une partie de la société envers la science et ses applications techniques.

Évolutions technologiques et transition numérique

Production organisation, communication, formation, innovation... la révolution numérique, dont l'expression la plus spectaculaire est le développement accéléré de l'intelligence artificielle, modifie en profondeur les pratiques professionnelles, tout autant que les relations humaines. La période de confinement souligne avec évidence le poids de ces changements techniques et technologiques qui ont permis de maintenir une part de l'activité grâce au télétravail, à la tenue de réunions et d'assemblées virtuelles mais bien réelles, à la continuité de certains pans de la vie administrative. Les évolutions technologiques marquent divers autres secteurs comme dans la construction et le bâtiment, l'agriculture

L'organisation en télétravail a permis d'apporter une réponse efficace et pratique aux contraintes sanitaires. Mais elle a modifié la relation humaine en milieu professionnel, l'homme ou la femme n'étant plus au cœur du dispositif de l'entreprise. Cela interroge sur plusieurs points : le lien social va-t-il se désagréger ? Ce système est-il la préfiguration d'une robotisation larvée ? Quels sont les effets pervers de l'enseignement à distance ? L'écran fait-il écran ? Le télétravail devrait cependant renforcer dans l'immédiat l'attractivité de l'arrière-pays occitan et de certains secteurs périurbains, avec à terme le risque éventuel d'une nouvelle ségrégation spatiale.

Le numérique a contribué ces dernières années à approfondir plusieurs disciplines scientifiques jusque-là difficiles d'abord, par exemple : les nanotechnologies, les biotechnologies, le cognitif... Le numérique a accéléré la mise en œuvre et l'extension de la robotique, en particulier en direction de

PME et de TPE innovantes qui sont parvenues à valoriser des savoir-faire spécifiques avec la fabrication de produits de haut de gamme.

Cette révolution numérique modifie la structure de l'emploi. L'accroissement de l'automatisation détruit des postes qui étaient prépondérants à l'époque du travail à la chaîne (fordisme), mais elle favorise d'autres métiers plus qualifiés dans l'innovation, la conception, la maintenance des systèmes. D'autres emplois (juridique, comptable, ...) peuvent être mis en péril ou en concurrence par l'IA, ce qui conduit à réfléchir à des évolutions marquées des compétences et des métiers. Cependant la balance des emplois est plus difficile à prévoir pour les prochaines années. Certains secteurs échappent à ce schéma, notamment celui des services à la personne qui est particulièrement présent en Occitanie. Les métiers de l'artisanat notamment multiservices peuvent être difficilement remplacés car ils exigent souplesse et compétences multiples.

L'automatisation a une forte incidence dans des domaines très divers. Elle autorise une plus grande maîtrise de la gestion des énergies au niveau des équipements publics, des entreprises et de l'habitat. Cette gestion maîtrisée permet également dans un autre secteur, celui des mobilités, une gestion efficace des flux, donc des infrastructures, qu'elles soient routières, ferroviaires, aériennes ou maritimes. En contrepartie, la numérisation croissante de la société peut engendrer une augmentation notable de la consommation énergétique (aujourd'hui 12 % de la consommation en France), tout comme une dépendance aux matières premières qu'il faut prendre soin d'analyser dans une vision globale des chaînes de valeur.

En Occitanie ...

L'apport du numérique et de la robotisation à l'agriculture, secteur majeur d'emplois en Occitanie, est un fait marquant. Les exploitations, grâce à des outils dédiés de suivi et de gestion, peuvent adapter leurs productions au niveau quantitatif comme sur le plan qualitatif. Cela permet de mieux cerner et approcher les circuits de distribution, qu'il s'agisse de grandes cultures, d'élevage ou de productions de terroirs. Ces dernières peuvent de la sorte accéder aux marchés de proximité, plébiscités par les habitants de la région, et se développer, dans certains cas, dans le cadre d'une économie plus solidaire.

La période de confinement et l'évolution des prix des matières premières et de l'énergie ont provoqué un ralentissement économique et ont mis de nombreuses entreprises à l'arrêt, notamment des TPE et des PME. Cet épisode pose la question d'un redémarrage de l'économie, mais dans quel délai ? quel devenir de l'artisanat ?

Les nouvelles capacités technologiques, particulièrement présentes en Occitanie région en pointe en informatique et en intelligence artificielle, devraient être un atout pour la relance de l'activité et la réindustrialisation, vers un renouveau des activités industrielles englobant les services (vente de fonctionnalités et non plus d'objets). Cette dernière devrait bénéficier de la réactivité autorisée par la robotisation et la familiarisation d'une part importante de la population à l'utilisation de l'outil informatique. Celui-ci devrait décliner ses capacités à l'égard d'un large panel d'usages, depuis la formation initiale à l'organisation de la chaîne productive, en passant par la formation à distance et la formation continue.

Dans un contexte de concurrence internationale accrue (Asie, ressources maritimes), d'évolution des besoins liés au vieillissement de la population (accès aux services) et de lutte contre le changement climatique (normes environnementales, usage des sols ...), la révolution numérique -dont l'IA- joue un rôle majeur dans la transformation des processus de production, de transport, d'habitation, de santé et de consommation. Des technologies de rupture basées sur la physique quantique émergent désormais à l'échelle internationale dans le champ de la communication et de la modélisation

prédictive. A la croisée des efforts européen et national, la coordination régionale des communautés de recherche-formation en physique, mathématiques et ingénierie avec des partenaires industriels implantés en territoire permet de faire émerger un pôle de dimension internationale dans le domaine des technologies quantiques.

La crise sanitaire est venue amplifiée le besoin de prédiction déjà mis en avant dans le cadre des événements climatiques. Elle accentue la nécessité de travailler rapidement les informations dans leur globalité, selon les dimensions spatiales (santé globale) et temporelles (besoin de réactivité), avec un souci grandissant de sécurisation des données.

La révolution numérique (incluant l'IA) permet l'essor de nouvelles activités et de nouveaux modes de vies (écomobilité, sécurité sanitaire globale, e-commerce ...), créant de nouveaux liens entre acteurs éloignés au sein des territoires.

Croissance démographique continue liée aux soldes migratoires et naturels et vieillissement

Deux grandes tendances démographiques vont imposer de profonds changements dans la démographie à l'horizon 2050 : le recul de la fécondité et le vieillissement de la population. Ce sont des prévisions. Elles sont brièvement rappelées ici avant de porter un regard prospectif sur les évolutions propres à l'Occitanie

Les prévisions démographiques dont il faut rappeler qu'elles expriment des tendances observées, annoncent des mutations qui ne sont pas toutes négatives. La chute de la fécondité dans l'Afrique subsaharienne, chute accélérée dans les pays en croissance économique pourrait, à moyen terme, rapidement ralentir les flux migratoires en provenance des pays pauvres. Ce scénario probable est contredit par la multiplication des déplacements de population induits par les conflits territoriaux et certaines migrations peuvent être instrumentalisés dans les rapports de force entre pays. L'écart de niveau de développement, comme les catastrophes climatiques, comme les guerres, impactent directement les déplacements de population.

Au plan mondial, la démographie est à la fois inégale et mouvementée. Elle évolue en fonction des événements climatiques, de la recherche des ressources en eau et en énergie, du besoin d'accès à un travail et à moins de misère. Elle est bousculée par les conflits territoriaux et ethniques. Elle se révèle aujourd'hui très hétérogène avec des zones parfois très peuplées mais dynamiques et en croissance forte (Asie) et des territoires affrontant une explosion démographique non maîtrisée, source d'inégalités et/ou de grande pauvreté (Sahel, Nigeria, Égypte, Bangladesh...).

Cette diversité est marquée par de fortes migrations, principalement du Sud vers le Nord. Elles sont source de trafics, de conflits, de difficultés d'intégration, de drames humains.

Baisse de la fécondité en Afrique

L'ONU anticipe une baisse importante de la fécondité en Afrique subsaharienne. La chute des taux de fécondité serait spectaculaire : au Niger, par exemple, qui enregistrait 7 naissances par femme en 2017, le taux de fécondité descendrait à 1,8 à la fin du siècle.

Selon cette prévision la baisse de la population mondiale est prévue dans quatre-vingt-ans : 183 des 195 pays étudiés enregistreraient un nombre de naissances par femme inférieur à 2,1 en 2100, en dessous du seuil de remplacement. Seules trois régions verraient leur population augmenter par rapport à 2017 : l'Afrique subsaharienne (de 1 milliard d'habitants aujourd'hui à 3 milliards en 2100), l'Afrique du Nord (978 millions en 2100) et le Moyen-Orient (600 millions).

Hors de ces territoires, il faut, s'attendre à un déclin. Vingt et trois pays verraient leur population diminuer de moitié, dont le Japon, la Thaïlande et plusieurs pays européens. La population italienne passerait de 61 à 30,5 millions en 2100. L'Espagne connaîtrait une trajectoire similaire, de 46 à 23 millions, tout comme le Portugal, de 11 à 5 millions. La Chine, elle, passerait de 1,4 milliard d'individus à 732 millions. Quelques pays, comme le Royaume-Uni ou la France, verraient leur population se maintenir, en raison d'une fécondité proche du seuil de remplacement et d'un solde migratoire positif.

Le vieillissement

La pyramide des âges mondiale sera elle aussi amenée à bouger : en 2100, la planète pourrait compter plus de 2,37 milliards d'individus de plus de 65 ans, pour seulement 1,7 milliard de moins de 20 ans. Ces changements entraîneraient des bouleversements économiques, car de nombreux pays devraient compter sur une population active moins nombreuse, et sur de nouvelles dépenses de santé dues au vieillissement.

Les effets du vieillissement de la population, des effets très différenciés selon les territoires, sont massifs. Ils sont particulièrement violents sur les politiques publiques en se traduisant par des pertes brutales de ressources et par des pénuries de main-d'œuvre susceptibles d'être corrigées par l'ouverture des frontières aux migrants de pays à population jeune sans emploi.

Le cas des pays de l'Europe centrale est démonstratif des problèmes géopolitiques engendrés par le vieillissement. Ce dernier modifie en profondeur le fonctionnement des démocraties refusant d'accueillir l'immigration de pays pauvres, voisins, mais de culture différente, pour compenser leur manque de main-d'œuvre.

Au plan géographique, l'Occitanie est une région sous forte influence méditerranéenne, ce qui pourrait l'exposer frontalement à ces problèmes dont elle est encore relativement épargnée.

En Occitanie ...

L'Occitanie a été jusqu'à présent une terre d'accueil, ce qui lui a permis, en alliant solde migratoire positif et naissances, de connaître la plus forte progression démographique au niveau national, avec la perspective d'être à l'horizon 2050 la troisième région française. Sa croissance la placerait devant la Nouvelle Aquitaine et les Hauts de France, juste derrière l'Île de France et Auvergne-Rhône-Alpes. La croissance annuelle de l'Occitanie s'élève à 1,5 % contre 0,5 % pour l'ensemble de la France. Ce taux se décompose ainsi : 1 % pour le solde migratoire, 0,5 % pour le solde naturel.

L'Occitanie attire grâce à une croissance économique élevée génératrice d'emplois, principalement dans l'aire urbaine de Toulouse, mais aussi dans celle de la deuxième métropole Montpellier. Avec en contrepartie l'arrivée d'un nombre important de personnes sans emploi venues d'autre région vers ce supposé « eldorado ».

Cette dynamique observée durablement en Occitanie a pour corollaire une concentration métropolitaine source d'inégalités territoriales.

Cette concentration amène une congestion urbaine, un accroissement des coûts de mobilité et du déficit de logements sociaux dans les zones ils sont le plus demandés. Cette surcharge démographique urbaine provoque également un déséquilibre des systèmes de formation, en voie de saturation côté métropoles et dans les grandes villes, mais menacés dans les zones plus excentrées et/ou rurales.

L'Occitanie, du fait de son attractivité géographique et environnementale (présence de la mer et de la montagne) attire également beaucoup de retraités, plus particulièrement dans la partie littorale. L'augmentation du nombre de personnes âgées nécessite une réorientation des systèmes sanitaires et sociaux, avec une adaptation des coûts.

Évaluer les conséquences de la crise sanitaire sur la démographie renvoie à deux questions. La première concerne les interactions liées à la fermeture des frontières, selon qu'elle soit draconienne et/ou de plus ou moins longue durée. En outre de quelles frontières s'agit-il ? Frontières nationales, frontières « Schengen », frontières méditerranéennes ?

Seconde interrogation : quels effets d'un ralentissement, d'une stagnation ou d'une régression de la métropolisation ? L'impact sur l'habitat, la mobilité, les services serait-il modifié, redonnant, si les politiques adéquates sont mises en œuvre, un nouveau souffle aux villes moyennes et aux territoires excentrés ? (voir scénario Nouvelles Convergences).

Des systèmes politico-institutionnels hypertrophiés et confus

Construction européenne et évolution législative hexagonale ne font pas bon ménage. Depuis plusieurs décennies, normes, règlements, lois et décrets s'entremêlent et s'empilent créant confusion, incompréhension et parfois même, trop souvent, blocages. L'harmonisation des directives européennes et des textes votés par le Parlement français n'est pas toujours au rendez-vous, ce qui génère retards de décisions et de projets et ne permet pas de faire prévaloir à leur juste niveau les intérêts hexagonaux.

Les conséquences sont de divers ordres :

- La confusion des compétences qui nuit à la stricte application du principe de subsidiarité à tous les niveaux ;
- Les technostructures bruxelloises et parisiennes se renforcent grâce à la multiplication des normes et procédures administratives ;
- L'incompréhension inhérente à ce type de fonctionnement nuit à la proximité qui doit s'établir entre le citoyen et le politique, ce qui se traduit par une abstention de plus en plus prononcée dans les divers scrutins.

Au niveau national se dessinent depuis plusieurs années les contours d'une recentralisation. Certaines collectivités territoriales, les Régions en particulier, voient leur autonomie financière réduite à des dispositifs paradoxaux. La TIPP (Taxe intérieure sur les produits pétroliers) illustre cette contradiction au niveau des transports collectifs.

L'illisibilité globale de l'organisation politico-institutionnelle crée un manque de transparence et ralentit les processus de décision. La crise sanitaire a montré les conséquences souvent dramatiques de cette situation, en ne permettant pas une réactivité indispensable face à l'urgence. Il résulte de cela un déficit démocratique, un frein à la mise en œuvre des projets et un accroissement des coûts de fonctionnement.

Les conséquences de cette lourdeur institutionnelle sont palpables dans les principaux champs où s'exercent les compétences des collectivités locales : économique, social, aménagement du territoire, environnement, formation...

D'où la difficulté des collectivités territoriales, de moyenne ou de petite dimension, les communautés de communes par exemple, de disposer de l'assistance technique autrefois obtenue auprès des DDE pour analyser leur espace et produire les études indispensables à la réalisation de

leurs projets. Ce vide est parfois comblé par l'appel fort coûteux à des sociétés de conseil. Le phénomène « d'agencification » observé au plan national et régional semble conforter cet état de fait. Cela a pour effet que le renforcement de la technostructure au niveau de l'État s'accompagne d'un affaiblissement des capacités locales d'action, malgré l'apparition d'un autre niveau de technostructures, au niveau des communautés de communes par exemple, peu efficaces et génératrices de coûts supplémentaires pour les collectivités, du fait des embauches supplémentaires.

Les choix en matière des répartitions des compétences entre l'Etat et les différentes collectivités territoriales ne sont pas clairement arrêtés ; ils évoluent selon plusieurs facteurs : les diversités des crises économiques, sanitaires et sociales, et la complexité de leur gestion, mais aussi de considérations et intérêts politiques qui ont tendance à prendre le pas sur les impératifs fonctionnels. Pour le citoyen lambda, ce système reste souvent illisible.

La crise sanitaire a montré que le territoire hexagonal était fortement différencié, ce qui n'amène pas les mêmes réponses à une même question. Cette diversité ne peut être perçue que dans la proximité. Ce constat vaut pour la Région par rapport à l'État, mais également à un autre niveau pour la commune par rapport à la structure intercommunale. A ce propos, on peut citer l'exemple du ZAN (Zéro artificialisation nette), issu de la loi climat et résilience, qui crée un malaise chez de nombreux élus. Ce dispositif uniforme pour l'ensemble de l'hexagone, ne permet pas une différenciation, pourtant affirmée en haut lieu, rendue indispensable par la diversité des territoires.

L'Occitanie n'échappe pas à toutes ces difficultés, d'autant plus que son territoire est varié et contrasté d'Est en Ouest, comme du Nord au Sud, avec en outre une certaine concurrence entre ses deux métropoles, Montpellier et Toulouse.

Il résulte de l'ensemble de ce constat, que la décentralisation, débutée en 1982 et complétée d'un mouvement de déconcentration, n'a jamais été achevée et a souffert au fil des ans de décisions qui ont provoqué une superposition de compétences avec pour corollaire une complexité qui se perçoit dans le gonflement du millefeuille administratif (alourdi par la création des métropoles et de nouvelles entités territoriales créées par le principe de différenciation), avec un accroissement des difficultés dans la prise de décisions dans la plupart des domaines, faute d'appliquer le principe de subsidiarité.

Ce contexte de décentralisation inachevée, de déconcentration freinée par le poids de la technostructure d'Etat (avec des grands corps encore très enracinés dans les hautes instances publiques), de recours excessif aux agences et cabinets « conseil », auxquels il convient d'ajouter des contraintes budgétaires de plus en plus lourdes, créent un paysage territorial aux contours encore trop flous dont la complexité s'accroît mécaniquement au fil du temps. Cela rend la mission des élus de plus en plus délicate et difficile. Ceux-ci doivent pour exercer pleinement leurs mandats bénéficier d'une formation de plus en plus pointue, ce qui est rarement pratiqué et n'est pas accessible à tous. À cela s'ajoute encore la judiciarisation de la vie publique qui, outre la multiplication des recours devant les juridictions administratives, augmente le risque personnel, l' élu engageant sa propre responsabilité dans son action publique. Le renouvellement des élus, malgré un rajeunissement accéléré, devient ainsi de plus en plus problématique.

De la sorte, plusieurs questions fondamentales sont posées dont : la redéfinition des compétences ; les moyens financiers des collectivités, sachant que depuis longtemps les transferts de responsabilité sont accompagnés de transferts de charges et rarement de transfert de moyens équivalents. Sans oublier un nécessaire retour à une planification claire et efficace. En clair : comment relancer des politiques efficaces et avec quels moyens ? Comment reprendre, aux différents échelons de la vie publique, les dossiers délaissés par l'État ?

Affaiblissement des ressources financières de l'État et des collectivités territoriales

Dans un contexte devenu paradoxal, mais entraînant les mêmes effets, les ressources financières de l'État et des collectivités territoriales sont mises à mal. À l'austérité budgétaire a succédé la crise sanitaire avec des incidences fiscales et économiques très lourdes. Les priorités ont brutalement obliqué vers le sauvetage indispensable des entreprises et de leurs salariés.

La période de plafonnement de la dépense publique a fortement ralenti les investissements entraînant un engagement inégalitaire dans les choix d'infrastructures à réaliser, ainsi qu'une dégradation des services publics. Les décisions d'ordre budgétaire n'ont pas permis de mettre à niveau les réseaux routiers et ferroviaires permettant de répondre, avec la création de plates-formes multimodales, aux besoins d'une activité économique où la logistique est devenue prépondérante.

L'insuffisance des investissements, chronique dans certains domaines (la santé !), inégalitaire dans d'autres, s'exprime d'une façon très diversifiée. Elle touche : le système éducatif, l'action sociale, la lutte contre la pollution, les mobilités innovantes, la culture...

L'affaiblissement des ressources publiques ne se traduit pas partout à l'identique. Des régions, des métropoles bien dotées, certaines villes, sont mieux loties que d'autres, en raison de la qualité de leur gestion, mais surtout de leur tissu économique plus riche et plus productif.

L'Occitanie est à cet égard un territoire très inégalitaire, malgré les efforts menés par l'institution régionale. À l'aisance économique des deux grandes métropoles et de certaines villes moyennes s'opposent les grandes difficultés rencontrées dans des cités importantes de la partie littorale, dans les bassins d'emploi désindustrialisés et dans une partie du monde rural. Les handicaps budgétaires et économiques ont des répercussions sur la qualité et le nombre de services offerts à la population, la plus démunie étant la première touchée par ces inégalités.

Avec la crise sanitaire, un retournement spectaculaire de la doxa budgétaire modifie complètement la donne. Les plafonds de dépenses au niveau de l'État et de la sécurité sociale ont explosé, tout comme la barrière du déficit. En ce qui concerne les collectivités territoriales, des taxes (par exemple le versement-transport ou la CFE) sont décalées et pourraient faire l'objet d'exonérations.

La dépense publique a été orientée en priorité vers l'économie, afin de soutenir l'emploi. Des secteurs comme la culture ou l'événementiel, fondamentaux pour l'attractivité d'un territoire, sont relégués au second plan. La relance devrait être réalisée en direction des infrastructures, du patrimoine productif et des industries du futur (voir scénario Nouvelles Convergences).

Si les dépenses de fonctionnement peuvent faire l'objet d'une restructuration aux conséquences limitées, l'inquiétude repose essentiellement sur le devenir des dépenses sociales.

Inégalités sociales et difficultés sociétales

Quatre décennies de capitalisme débridé ou néo-libéralisme ont provoqué un accroissement notable des inégalités sociales. Leur déclinaison est cependant loin d'être uniforme d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, d'une ville à l'autre. Si dans un pays comme les USA les inégalités sont accrues par un enrichissement exponentiel de quelques groupes et personnes, en Chine elles proviennent de l'accès à un niveau de vie sensiblement plus élevé d'une part non négligeable de la population, alors qu'une autre partie est demeurée dans un milieu rural resté pauvre et parfois encore miséreux.

En Europe en général et en France en particulier, les inégalités demeurent bien réelles et ont souvent connu un accroissement notable, mais dans des proportions bien moindre qu'outre-Atlantique, grâce aux amortisseurs sociaux. L'Occitanie est aussi un territoire touché par les inégalités. La richesse des deux métropoles contraste avec la précarité présente dans nombre de villes plus petites et de territoires ruraux. Ces disparités sont visibles également entre l'Ouest (ex-Midi-Pyrénées) et l'Est (ex-Languedoc-Roussillon). Des départements comme l'Aude, les Pyrénées Orientales et le Gard notamment concentrent des poches de pauvreté importantes. L'attractivité de la région Occitanie génère un solde démographique positif constitué de CSP très diverses.

Enfin, les inégalités sont réelles au sein même des deux métropoles, Toulouse et Montpellier, qui possèdent d'un côté des quartiers aisés ou huppés et de l'autre des grands ensembles où réside une population précaire.

Les inégalités s'expriment dans d'autres domaines : l'accès aux services par exemple. Plus l'unité urbaine est grande, plus elle offre de services, plus elle est petite et plus elle en est dépourvue. Ces différences qui s'accroissent avec le temps sont flagrantes en Occitanie du fait d'un territoire étendu et non homogène. Cette diversité est pour une part un atout et pour l'autre un handicap, comme cela a été démontré lors des débats, protestations et manifestations contre la fermeture de services publics dans des zones plus faiblement peuplées ou excentrées.

Cette fracture territoriale est aggravée par ce qui pèse beaucoup actuellement : l'absence de réseaux à haut débit dans de trop nombreux secteurs. A tout cela s'ajoute bien sûr pour plusieurs bassins de vie de l'Occitanie une insuffisance des infrastructures de communication de qualité (ferroviaires et routières).

Autre signe d'inégalité : le manque de logements, surtout sociaux, dans les grandes villes et le nombre croissant de logements vacants (parfois indignes) dans les petites cités et les bourgs ruraux. Les conséquences sociétales de l'aggravation des inégalités sont significatives. Elles concernent le niveau de vie, les différences intergénérationnelles et culturelles, l'emploi, le sentiment d'isolement...

Durant la période qui a précédé la crise sanitaire, les cassures sociétales, au plan hexagonal comme au niveau de l'Occitanie, ont été notamment illustrées par le mouvement des « gilets jaunes » qui, à ses débuts, a rassemblé principalement des périurbains, des ruraux, des habitants de petites villes représentatifs des classes moyennes menacées de déclin ou gagnées par ce sentiment. Ils ont dénoncé la dégradation de leurs conditions de vie, une certaine marginalisation sociale et sociétale s'estimant être des « laissés pour compte » de la République, en opposition aux « nantis » des nouveaux quartiers huppés (les « bobos »).

Ces mouvements suivis des manifestations et grèves contre la réforme des retraites ont démontré la difficulté de parvenir à une société plus apaisée et dynamique. Avec une série de constats peu optimistes qui incluent l'accroissement de l'insécurité et des addictions, et en corollaire une

perception anxiogène de l'avenir par les jeunes, croissante du fait de leur dépendance financière fréquente vis-à-vis de leurs parents, ce qui accentue les écarts intergénérationnels.

Ces phénomènes de paupérisation ont mis en exergue l'appréhension grandissante à l'égard de la mondialisation des populations touchées par cette évolution. Cette mondialisation leur est apparue comme profitant essentiellement aux classes privilégiées dont une bourgeoisie traditionnelle ou récente (les « bobos ») concentrée dans les métropoles. Dans ce cadre, le modèle dominant culturel reste le développement économique, l'évolution des techniques, la consommation de biens, même si, notamment chez les jeunes, commence à naître la conscience d'incompatibilités entre les problèmes d'environnement et la poursuite de ce type de croissance. L'Occitanie résiste cependant mieux d'une manière générale aux dérives sociétales, mais le chômage y demeure supérieur à la moyenne nationale, du fait de l'arrivée de nombreux jeunes, souvent sans emploi, et du poids de l'emploi saisonnier.

Les inégalités territoriales en Occitanie se retrouvent également avec netteté au niveau du système de santé. L'organisation des soins fait face à un déficit de personnels, alors que dans l'ensemble de la France la densité de médecins et de soignants est dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Paradoxalement, jamais la France n'a compté autant de personnels médicaux, alors que les postes non pourvus à l'hôpital n'ont jamais été aussi nombreux, tout comme l'extension, en exercice libéral, de « déserts médicaux » en zones rurales et/ou périurbaines. C'est pourtant là où le besoin médical est le plus fort que la démographie médicale est la plus défaillante. Les jeunes générations de médecins généralistes s'installent tendanciellement de moins en moins en cabinet médical à la sortie de la faculté, préférant vivre de remplacements, multiplier l'obtention de diplômes universitaires et s'orienter vers de formes d'exercice en administration publique : sécurité sociale, agences spécialisées, médecine du travail, industrie, conseil... Ces activités sont éloignées de la production directe de soins. Sans réforme profonde, la France s'expose à une véritable anarchie de production de son dispositif de formation médicale. En Occitanie la répartition géographique de ces professionnels est très inégale avec des zones rurales et des secteurs urbains très déficitaires, alors que d'autres territoires plus favorisés connaissent une hyper densité médicale, parfois préjudiciable à la qualité des soins. Une logique de fonctionnement a amené une grande concentration des équipements médicaux et biomédicaux au sein des deux métropoles et de plusieurs grandes villes, rendant problématique un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire régional. La crise sanitaire a mis en relief cette inadaptation et la fragilité du système de soins.

Avec un taux de pauvreté de 17,2 % (*Insee 2015*), l'Occitanie se situe au troisième rang des régions métropolitaines et révèle de grandes disparités territoriales : les minimas sociaux sont plus particulièrement distribués dans les départements littoraux et en Ariège. Le vieillissement de la population en zone rurale et de montagne, les flux migratoires au sein de la région, les familles monoparentales et des jeunes en échec scolaire ont créé des « publics invisibles » en rupture de société que les associations caritatives parviennent néanmoins à identifier. Elles les accompagnent en aide alimentaire et vestimentaire, dans l'accès au logement, aux soins et surtout dans un maintien de lien social à minima. La crise sanitaire a accentué ces processus.

Cette crise mondiale provoquée par la pandémie du Covid-19 a surpris par sa soudaineté et son ampleur. Elle a provoqué une série de remises en cause. Elle interroge sur un point essentiel : ses conséquences économiques ne jettent-elles pas les fondements d'une crise sociale encore plus grave, aggravant les fractures sociétales et accroissant la vulnérabilité des plus démunis ?

Une diversité de pratiques culturelles

Inégalités sociales et disparités sociétales et territoriales sont les marques de l'activité culturelle en Occitanie. La région a été de tout temps le creuset d'une vie intense dans les domaines artistique, littéraire, intellectuel, académique et universitaire.

Cet héritage historique a légué un riche patrimoine qui contribue aujourd'hui à l'attractivité de la région. Ce patrimoine culturel est complété par un potentiel scientifique et technique qui n'est pas seulement un pilier de la réussite industrielle, mais aussi un atout au niveau de l'économie touristique et de la fixation de nouveaux habitants en Occitanie.

Un nombre important de grands sites, de monuments et réalisations d'exception, une histoire millénaire et des traditions séculaires ont forgé une image très positive de la région. Il convient d'ajouter à cet ensemble un volet événementiel (festivals, fêtes, férias, foires, rencontres, colloques...) qui certes remplit le calendrier annuel, mais demeure timide en matière de créations pures.

Cependant on relève une fracture culturelle qui recoupe en partie la fracture sociale, tout en révélant des disparités souvent positives, parfois problématiques. Si l'action culturelle s'avère être un formidable moteur d'intégration, elle est dans certains cas, dans certains quartiers, menacée par la présence d'un communautarisme d'essence religieuse. Malgré ces difficultés, la culture demeure un lieu de rencontre où progressivement la diversité tente de donner naissance à un langage commun, voire à une œuvre commune, à un métissage, au sein des nouvelles générations.

Le développement culturel reste néanmoins conditionné par les moyens et les équipements. Les situations sont très variables d'un territoire à l'autre, d'un quartier à l'autre. Il résulte encore des inégalités selon les territoires. Tous les départements ne disposent pas d'une scène nationale par exemple. Les compétences en matière de développement et de diffusion culturels sont partagées par plusieurs niveaux de collectivités.

Comme cela a été démontré par la crise sanitaire, du fait du confinement, l'innovation, la diffusion culturelle peuvent aujourd'hui s'élargir, grâce à l'initiative de talents individuels ou à la créativité de groupes. La maîtrise des outils technologiques est un avantage considérable, à condition de disposer du matériel et surtout de réseaux numériques de bonne capacité. Pour autant, toutes les filières de l'économie culturelle ne sont pas logées à la même enseigne. On constate en effet de fortes disparités entre elles.

Si la crise économique et sociale perdure, la culture ne sera pas considérée comme une priorité.

Sport

La crise sanitaire a montré l'importance acquise par le sport au sein des sociétés modernes. On le voit en premier lieu à travers la nécessaire activité physique quotidienne recommandée à chacun, car elle est indispensable pour le maintien en bonne santé physique et mentale. Cela se révèle en second à travers les conséquences sur la vie sociale de l'interruption des rencontres et événements sportifs.

Le sport s'est trouvé fragilisé par le manque de ressources qui touche aussi les grands clubs professionnels, puis par les difficultés de fonctionnement des multiples associations qui reposent sur le bénévolat et des subventions publiques devenues très incertaines.

Les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et parfois de leur argent méritent une reconnaissance collective et individuelle. Cela suppose d'abord de reconnaître l'utilité sociale de leur action, et à titre personnel, la possibilité de prendre en compte les acquis de leur expérience pour les accompagner dans leur cursus professionnel.

La paupérisation des clubs amateurs et les difficultés économiques rencontrées par certains clubs « semi-professionnels » pourraient conduire vers deux catégories distinctes de sport : le sport de haut niveau, financé par des sponsors ; et le sport amateur n'ayant plus les possibilités d'être un régulateur social

La violence qui augmente autour de certaines manifestations sportives n'est pas issue de la seule compétition mais peut être générée par diverses formes de haine.

Le sport est gangréné par le dopage qui est un véritable fléau tant pour les professionnels que pour les amateurs (toutefois dans une moindre mesure). La recherche qui est engagée pour y faire face est encore insuffisante.

Les fondements idéologiques du sport sont fragilisés par un système économique qui tend à considérer les joueurs de haut niveau comme des « marchandises ».

La recherche et les nouvelles technologies participent au développement du sport, en particulier en améliorant la préparation des sportifs, mais aussi en mettant au point de nouveaux matériaux et équipements qui peuvent faciliter la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. La recherche s'intéresse aussi aux nouvelles formes d'alimentation de tous et singulièrement des sportifs pour leur assurer un meilleur équilibre alimentaire.

La pratique sportive n'est pas encore égalitaire entre les hommes et les femmes malgré une évolution positive à ce sujet qui doit se concrétiser.

Le sport, tout autant que la culture, est un instrument de premier ordre pour favoriser l'intégration sociale et sociétale, à condition qu'il soit protégé des risques communautaristes, bien réels en certains endroits de la région.

Contribuant à l'amélioration de l'état sanitaire de la population, le sport est une priorité qui doit être préservée et se doit de progresser, que ce soit en milieu scolaire, au niveau associatif ou au niveau des grands clubs pour des raisons qui relèvent à la fois de l'attractivité, de l'éthique et de l'économie.

Formation/Recherche

Fort potentiel sur les métropoles et grandes villes, et inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Hiérarchie des Lycées dans les classes préparatoires aux grandes écoles et hiérarchie aussi des universités. Lenteur et hésitations dans le domaine des réformes pédagogiques.

La formation et la recherche font depuis longtemps l'objet d'une compétition mondiale très vive, car elles représentent les clés de l'avenir et de la réussite, au plan humain, mais surtout au niveau de la performance économique. À cet égard, la France qui, historiquement est l'un des pays les plus en pointe dans ce domaine, a été dépassée en compétitivité par des États qui ont investi avec de gros moyens, et dans le cadre d'une concurrence souvent limitée, les nouvelles technologies. La lourdeur institutionnelle et des moyens insuffisants ont eu tendance à pénaliser l'hexagone du fait de la lenteur à réformer et à accepter la mise en évidence d'un nécessaire lien école/ouverture sur la vie professionnelle et d'un lien universités/entreprises.

Dans ces domaines de la formation et de la recherche, l'Occitanie se situe depuis longtemps parmi les toutes premières régions. Les universités de Montpellier et de Toulouse, les grandes écoles, les centres de recherche nombreux dans les deux métropoles, constituent un pôle de matière grise dont le niveau élevé met la région en bonne place au plan hexagonal et sur l'échiquier européen. Mais cette tendance favorable a fléchi ces dernières années.

L'Occitanie se heurte dans ces domaines à une coopération interne insuffisante, à des inégalités territoriales, à des fractures sociales et à la subsistance d'une inadéquation préjudiciable entre formation, recherche et emploi. Avec en conséquence une dégradation que l'on observe à plusieurs niveaux, depuis une relative « fuite des cerveaux » vers l'étranger, jusqu'au décrochage scolaire de trop nombreux jeunes, en passant par la faiblesse récente de filières qui n'attirent plus suffisamment de candidats.

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) dans son rapport de 2015 précise que le système scolaire français est l'un des plus inégalitaires des pays de l'OCDE, et il dénonce les effets de la ségrégation sociale et scolaire. La carte des inégalités d'un système plus que jamais à double vitesse se mesure au travers de l'Indice de position sociale (IPS). Les inégalités sont attestées par les indicateurs de réussite académique. Ils sont souvent peu positifs et font apparaître un retard significatif de l'accès au baccalauréat et aux études supérieures. Le taux d'élèves aux acquis fragiles et insuffisants, lors de l'évaluation en CM2, est plus haut que la moyenne nationale. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est lui inférieur à la moyenne française métropolitaine et à la moyenne européenne. Seules les aires urbaines de Montpellier et de Toulouse échappent à ce tableau négatif. Mais, grâce à des implantations universitaires dans des villes moyennes, par exemple Albi avec « Champollion », certaines parties de la région parviennent à obtenir un niveau de réussite satisfaisant.

À ce constat, il convient d'ajouter plusieurs processus, tout autant négatifs, qui se vérifient au plan hexagonal, comme au niveau occitan. Il y a d'abord l'inadéquation dans l'orientation vers une qualification professionnelle qui subsiste par mésusage des filières BTS, IUT et Université et une coupure entre les secteurs professionnels et académiques. Cela met également en exergue l'inadaptation de la pédagogie en formation initiale, ce qui pénalise la réussite des élèves. Conséquence accentuée en Occitanie : le taux de décrocheurs de quinze à dix-sept ans (jeunes sortis prématurément du système éducatif sans diplôme de niveau V ou plus), est supérieur à la moyenne nationale, tout comme le nombre de jeunes sortis sans qualification.

Au niveau de l'enseignement supérieur, un handicap est récurrent, celui de la trop lente fédéralisation des universités, problème illustré, par exemple, par la suppression de la COMUE à Montpellier, provoquée par le retrait du CNRS. Tout cela nuit notamment à la visibilité internationale et à l'impact des travaux de recherche issus de nos laboratoires dont le haut niveau est pourtant largement reconnu. Est ainsi posée la question du devenir de la recherche fondamentale pénalisée par un manque de coordination, au niveau notamment des appels à projets. Par voie de conséquence est mis en cause le système de gouvernance. Il est toutefois important de s'interroger sur le modèle fédéral au risque de laisser des pans entiers de l'enseignement supérieur sur le bord de la route.

L'augmentation du potentiel de formations supérieures en Occitanie est en opposition avec la diminution des effectifs dans les sciences exactes et techniques et dans la venue d'étudiants étrangers. Cette baisse d'effectifs s'observe aussi dans les IUT qui participent pourtant à la territorialisation des implantations d'enseignement supérieur dans les villes moyennes, expérience jusqu'alors réussie. Néanmoins, malgré ces difficultés, l'excellence de nos grandes écoles et de nombre de nos laboratoires de recherche est affirmée.

Le contexte diversifié et caractérisé par une évolution rapide des métiers, ainsi que par les inégalités territoriales en Occitanie, amène à porter un regard complexe sur la situation de la formation. La relation entre le secteur académique et l'entreprise est insuffisante pour permettre à la fois une insertion réussie dans l'entreprise et une adaptation aux fonctions dont celle-ci a besoin, ainsi que la perspective d'une formation professionnelle tout au long de la vie. L'ouverture, amorcée avant la crise, de formations professionnalisées va s'accroître.

Les récents événements ont mis en évidence un autre problème important en Occitanie, en particulier dans certains secteurs où règne la précarité. Il s'agit de l'illectronisme. Pendant le confinement a été confirmée, sinon révélée, l'importance du numérique et des retards pris en la matière. L'outil informatique a été un vecteur d'inclusion pour certains, en maintenant le lien social, et d'exclusion pour d'autres, les plus défavorisés, qui n'ont pas accès aux équipements et à la formation en matière numérique. Le développement à une échelle importante de l'enseignement à distance remet en cause le système social forgé au cours du temps par le monde universitaire.

Dynamique des grandes puissances actuelles et gouvernance mondiale

Avec la soudaine fermeture des frontières provoquée par la pandémie du coronavirus est apparue une large interrogation sur la mondialisation, telle que vécue ces dernières décennies, et son devenir. Déjà remise en cause durant la période récente avec la croissance des mouvements de migration qui a induit une forte poussée des populismes et des nationalismes, particulièrement significative en Europe, cette mondialisation est appelée à être réinterprétée.

Elle sensibilise à l'évolution de processus divers qui incluent par exemple : la ré-industrialisation occidentale, la réduction des transports de fret longue distance, la diminution de la mobilité « low cost », la plus faible consommation pétrolière engendrant une pollution moindre, une forte croissance de l'utilisation des outils numériques favorisant la poursuite du développement exponentiel des grandes sociétés du numérique qui pèsent ainsi toujours davantage face aux états...

Les présents bouleversements déboucheront-ils sur un renforcement des « collapsologues » ou au contraire sur un rééquilibrage favorable à un développement durable et soutenable ? La tendance ne se dessine pas clairement en raison de grandes incertitudes qui ne seront levées qu'avec le temps du règlement des conflits selon la force ou la faiblesse de la gouvernance mondiale. Celle-ci est mise à mal par les crises successives, voire cumulées (financière, économique, sanitaire) où les intérêts des grandes puissances (politiques, économiques, militaires) ont pris un large pas sur les équilibres et les régulations que peuvent apporter les organisations internationales (ONU, OMS, BIT, FMI, OCDE, Banque Mondiale, Unesco...).

Le retour à une tendance isolationniste, voulue (USA) ou subie (Russie) expansionniste (la Chine avec les Routes de la Soie) ajoute un flou et de l'insécurité, y compris au plan alimentaire. Les conflits en cours (au Moyen-Orient en particulier) perdurent et d'autres liés aux rivalités ethniques, aux fondamentalismes, aux risques environnementaux, peuvent éclater à tout moment, principalement en Asie et en Afrique. La stagnation, voire la régression des programmes de coopération avec les pays les plus vulnérables économiquement et socialement confortent cette instabilité.

L'Europe, fragilisée par la montée des populismes, nationalismes et égoïsmes, rencontre beaucoup d'obstacles pour répondre aux attentes. Elle est en outre freinée dans ses démarches et programmes par le poids d'une technocratie qui est confrontée à l'obligation d'appliquer les décisions mais aussi de gérer les non-décisions des politiques.

Face à ce contexte international incertain qui amène la guerre aux confins de l'Europe, l'Occitanie fait face avec ses atouts : une industrie de pointe en aéronautique, dans le spatial et l'informatique, des productions agro-alimentaires de qualité, des pôles santé de grande qualité, un potentiel de recherche de premier ordre, une position géographique favorable au cœur du bassin méditerranéen et un environnement qui reste relativement préservé...

Mais ces atouts sont dépendants de la conjoncture mondiale, des coopérations et des infrastructures. La poursuite de la réalisation des lignes ferroviaires à grande vitesse, les aménagements portuaires, la mise en œuvre des programmes européens universitaires de recherche, l'innovation, la continuité de la politique agricole européenne, l'accroissement des échanges avec les régions voisines ou jumelées conditionnent l'avenir de l'Occitanie.

Le choc créé par la crise sanitaire a mis en évidence les risques économiques, sociaux et sociétaux susceptibles de prendre une dimension internationale avec des répercussions sur des secteurs mondialisés dont l'aéronautique bien sûr qui demeure, comme bien d'autres, faut-il le rappeler, une activité cyclique.

II. SCÉNARIO « SOMBRE »

Un aménagement du territoire faible ou inexistant

Quand la situation générale s'assombrit, que l'avenir est marqué par l'inquiétude et que s'accroît l'angoisse du lendemain, les mouvements de population s'accroissent en direction de la grande ville où la perspective de trouver un emploi et d'être moins éloigné des services indispensables crée une certaine attirance.

Cependant dans une situation perturbée, les flux ne sont pas maîtrisés. Il n'y a ni planification, ni moyens suffisants pour organiser une évolution qui ne soit pas anarchique et qui s'avère pour partie irrationnelle. À cela s'ajoute la faiblesse des pouvoirs publics, avec pour conséquence un déséquilibre accentué des territoires.

Une concentration urbaine non maîtrisée exacerbe les difficultés, mettant en évidence les inquiétantes conséquences de tout ce qui a été négligé durant la période antérieure. Les désagréments créés s'expriment en quelques mots clés : congestion, saturation, pollution, tension immobilière... gentrification exacerbée, ghettoïsation, stigmatisation des ménages pauvres... D'où, par exemple, l'explosion de friches immobilières qui, malgré la loi ZAN, n'ont pas été reconverties en zones d'habitat ou d'activités qui auraient pu répondre à la demande. Conséquence : l'habitat indigne¹ n'a pu être résorbé et s'est même accru, que ce soit dans les grandes agglomérations, les villes moyennes ou les bourgs ruraux. En raison de coûts beaucoup trop élevés, les « passoires thermiques » n'ont pu être mises aux normes énergétiques imposées. Beaucoup de propriétaires ne pouvant assumer ces charges, le nombre de logements vacants a augmenté très sensiblement, circonstance encore aggravante pour l'accessibilité des plus démunis à un habitat digne².

L'absence d'une réelle politique d'aménagement se traduit par des phénomènes inévitables liés aux besoins quotidiens des gens qui ont fait renaître ce que l'on appela en d'autres temps le « système D ». Il s'agit ici de faire face à la pénurie de moyens, au manque de logements décents et au déficit de l'ensemble des services publics. D'où, par exemple, un état dégradé des réseaux de transports publics avec pour conséquence une offre de plus en plus inadaptée et un report sur les transports individuels qui saturent la voirie urbaine et périurbaine. D'où par exemple, l'explosion de friches immobilières et de l'habitat indigne.

La désorganisation du tissu économique ne permet pas un report significatif des déplacements vers des modes alternatifs, comme le covoiturage ou l'auto-partage. Les déplacements domicile/travail sont en régression du fait de la progression du chômage, et nécessitent souvent un recours à la voiture individuelle en raison de l'éloignement fréquent entre le lieu de résidence et celui du travail. Les inégalités d'accès au numérique, et par voie de conséquence au télétravail et aux visio-conférences, n'offrent pas d'alternative à ces difficultés.

L'affaiblissement des services en général et le manque de moyens accentuent globalement la fracture territoriale, ce qui se traduit par divers effets négatifs, tant au niveau foncier qu'au plan

¹ La loi mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (dite MOLLE, promulguée le 25 mars 2009) : « Constituent un habitat indigne, les locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ».

² En opposition à la définition d'un habitat indigne.

social. La valeur des terrains a perdu toute cohérence, comme le démontre le manque de contrôle de la destination des espaces au détriment des réserves agricoles et au bénéfice d'une urbanisation anarchique. Là encore, la loi climat et résilience avec le ZAN, n'a pas atteint ses objectifs. La préservation de la biodiversité et de l'environnement dans son ensemble est reléguée aux oubliettes. Plus rien ne freine une pollution croissante et ses impacts sur la santé. La croissance continue des mégapoles, où les modes de consommation ne prennent pas en compte la durabilité des systèmes alimentaires, ne permet pas d'atténuer le changement climatique.

Au plan social, l'écart se creuse inexorablement entre les classes les plus aisées, en général davantage mondialisées, et les catégories de population les plus modestes qui sont rejointes d'une façon significative par de plus en plus de gens issus des classes moyennes (voir le processus social). Les conditions d'accès au logement sont de plus en plus difficiles pour les ménages à faible capital économique. Ces derniers sont de plus en plus confrontés au mal logement.

Dans de telles conditions, la régression s'étend aux secteurs technico-économiques et culturels. La notion d'innovation n'est plus qu'un lointain souvenir et n'est plus attachée à la notion de progrès. À l'accentuation de la désertification rurale s'ajoute la crise industrielle et la paupérisation de la recherche qui touche en particulier les secteurs jusqu'alors dominants en Occitanie (aéronautique, spatial, informatique...) et déséquilibre les métropoles qui peinent à éviter de devenir de nouveaux « Detroit ».

Environnement : pollution accrue et évolution climatique défavorable

L'agriculture n'est pas parvenue à opérer sa conversion, vers le durable, encore moins vers le bio. Si le secteur de l'agriculture durable existe toujours, il apparaît comme une niche, pour consommateurs privilégiés, alors que le gros de la production est assuré par une agriculture intensive, toujours plus concentrée, au niveau des structures et des capitaux. Les habitudes de consommation de viande et l'utilisation d'emballages jetables n'ont guère évolué et la production de denrées alimentaires à forte empreinte carbone (élevage, circuits longs de distribution) amplifient le dérèglement climatique.

La ressource en eau s'appauvrit inexorablement en raison d'une diminution drastique des réserves hivernales, de la raréfaction des retenues et d'une consommation non maîtrisée dans tous les secteurs de l'activité économique. Les lacs de montagne, les nappes phréatiques subissent une pollution qui oblige à la mise en place de systèmes de dépollution très onéreux, ce qui renchérit encore le coût de l'eau pour le consommateur et en fait un élément supplémentaire de discrimination sociale.

Les épisodes climatiques extrêmes se multiplient à l'envi : sécheresses, inondations, gels... Tous les écosystèmes sont fortement mis à mal, les sols se dégradent, la biodiversité recule fortement. Les grandes cultures, mais aussi celles de la vigne et des plantes méditerranéennes, souffrent fortement du changement climatique. L'érosion des sols, en particulier sur la côte méditerranéenne s'accélère. L'économie de montagne fondée sur l'or blanc, s'écroule presque partout en raison de l'absence de neige. Les solutions de remplacement ne parviennent pas à compenser le manque à gagner.

Globalement, la région est devenue moins attractive, incapable de faire face aux problèmes de pollution des sols et de l'air. Les déchets ménagers et industriels donnent lieu à un commerce sale avec les pays d'Afrique. Les espaces naturels reculent sur tout le territoire régional, mangés progressivement par une urbanisation galopante que les tentatives de planification à travers par exemple des SRADETT ou des SCOT, ne parviennent pas à contenir.

Le recours aux énergies fossiles reste très important, L'usage de la voiture individuelle à moteur thermique n'a que peu reculé, malgré la montée en puissance de la voiture électrique dans les zones urbaines. L'Occitanie n'est pas parvenue à devenir une région à énergie positive.

La spirale du réchauffement climatique ne semble plus pouvoir être inversée, le point de non-retour ayant été atteint. C'est l'échec de la stratégie d'adaptation. Avec son cortège de conséquences sur la vie des populations.

L'utilisation massive d'antibiotiques et de produits phytosanitaires diminue considérablement les capacités de résistance de l'ensemble du vivant aux pathogènes. De nouvelles maladies ont fait leur apparition, l'espérance de vie diminue, les personnes âgées subissant de plein fouet les effets conjugués du réchauffement, de l'augmentation de la pollution et d'une mauvaise hygiène de vie (alimentation).

Faute de crédits, la recherche publique et privée ne parvient pas à répondre aux problèmes de l'époque. C'est vrai en matière de santé, comme dans les autres domaines de l'économie. Plus généralement, les politiques environnementales sont reléguées au second plan par l'état et les collectivités territoriales.

Limites et conséquences sociales et sociétales négatives des avancées technico-économiques

Si les avancées technico-économiques rebattent les cartes, elles n'apportent pas de solution équitable aux problèmes de l'emploi et du développement local et social. La robotique, déjà en œuvre depuis de nombreuses décennies et l'intelligence artificielle qui a progressé d'une manière exponentielle grâce à la puissance des algorithmes et à la constitution de banques de données géantes, ont transformé la structure de l'organisation du travail.

Mais le consensus de la « Silicon Valley » se délite. Inégalités folles, stagnation de la productivité, instabilité endémique... La nouvelle économie n'est pas à la hauteur des promesses et attentes suscitées. Les algorithmes sont omniprésents, mais ce n'est pas pour autant que le capitalisme s'est civilisé. Au contraire, avec la digitalisation du monde se produit une grande régression : retour des monopoles, dépendance des sujets aux plateformes, brouillage de la distinction entre l'économie et le politique. Les mutations à l'œuvre transforment la qualité des processus sociaux et donnent une actualité nouvelle au féodalisme rythmé par le développement des grandes firmes qui se disputent le cyberspace mondial pour prendre le contrôle des sources de données. L'Homme devenu « sujet » se retrouve attaché à la « glèbe » numérique d'un monde nouveau. Le développement des GAFAM américains et des PABX chinois a transformé la chaîne globale des valeurs. Dans l'ordre économique qui émerge, les capitaux délaissent la production pour se concentrer sur la spéculation et la prédation.

La productivité de certaines entreprises, notamment les plus grandes, s'est accrue et a été rentabilisée par la réduction du nombre d'emplois, permise par les progrès technologiques. La baisse des coûts salariaux a ainsi entraîné des mouvements de ré-industrialisation dans les pays occidentaux au détriment des pays émergents qui ont perdu une part de leur attractivité, leur principal argument étant le faible coût de leur main d'œuvre.

Néanmoins les pertes d'emplois sont restées importantes dans les pays développés dont la France. La robotique et l'intelligence artificielle n'ont pas entraîné la création d'un nombre suffisant de nouveaux métiers et de nouvelles fonctions. De plus, les emplois qualifiés ne sont pas accessibles aux plus démunis : insuffisance de formation, éloignement géographique, difficultés de transport... les déséquilibres sociaux et territoriaux ne sont pas maîtrisés.

Ce contexte de fragilité est accentué par la détérioration des infrastructures de communications matérielles et immatérielles, provoquée par la modestie des investissements et leur coût global, en raison de l'absence d'une gestion et d'une politique efficaces en matière de consommation énergétique. Cette dernière donnée vaut également pour les bâtiments, qu'ils soient à usage professionnel ou destinés à l'habitat.

Seules les grandes entreprises agricoles profitent d'avancées techniques. Pour les petites entreprises il est impossible d'investir à hauteur de leurs besoins, ce qui affaiblit le secteur agricole dans son ensemble du fait de conditions d'exploitation qui ne répondent pas aux nouvelles exigences des marchés.

Au-delà des aspects économiques, c'est la vie sociale qui est affectée par l'impact négatif des progrès techniques. L'espérance de la constitution de nouvelles formes de liens plus solidaires dans l'organisation de la vie quotidienne ne prend pas. Au contraire, les difficultés engendrent davantage d'individualisme, ce qui empêche toute possibilité de sortie « par le haut ». Ce contexte est particulièrement préoccupant sur le plan humain.

En Occitanie ...

Territoire historiquement et économiquement marqué par une industrie aéronautique dominante (sans oublier d'autres secteurs prospères encore à la fin du XIX^{ème}-début du XX^{ème} siècle : textiles, mégisserie, laine...), les avancées technico-économiques n'ont pas produit de retombées positives. Imaginés pour compenser le ralentissement du transport aérien, les efforts de diversification n'ont pas produit les effets escomptés. Au fil du temps, les difficultés des sous-traitants ont été accrues et la perte d'un savoir-faire qui fut reconnu et exceptionnel, est devenue irrémédiable. Une page d'histoire industrielle est tournée, sans qu'aucune perspective de substitution n'ait été politiquement portée. Le secteur de l'aéronautique connaît un risque de concurrence forte et de prise de monopole par des acteurs des pays de l'Asie du sud-est (Chine par exemple).

La révolution numérique dont l'IA a permis de déployer des solutions techniques dans tous les secteurs d'activités. Incontournable dans les systèmes de productions et de consommation au sens large, la révolution numérique conduit à créer des disparités au sein de la population faute d'un manque de formation des actifs, et entraîne un asservissement des citoyens dans la mise en œuvre des dispositifs.

Malgré le développement de l'IA, la concurrence internationale et l'insuffisance des efforts en matière de R&D conduisent à une décroissance forte dans le domaine de l'aéronautique. Malgré les fortes compétences technologiques et les efforts de coordination entre les pôles montpelliérain et toulousain de la part du Conseil régional d'Occitanie, l'essor des savoir-faire dans le domaine des technologies quantiques, qui se développent intensivement dans d'autres régions et d'autres pays, n'a pas lieu.

Les produits issus des technologies ou obtenus via les technologies du numérique sont utilisés à l'excès selon une approche individualisée, ce qui conduit à une décroissance de la population d'actifs³. Une personnalisation des prix s'installe en fonction de la localisation du producteur, de son empreinte environnementale, voire de sa santé, au détriment de toute dimension sociale. En absence de régulation, le marché des applications de notations des aliments⁴ débouche sur une

³ Considérant la sécurité alimentaire, la population d'actifs agricoles dans le monde est de ¼ de l'emploi total dans le monde alors qu'elle n'est que de 3% de la population active en France (et de plus de 10% en Occitanie) en 2020.

⁴ En 2019, 25 % des consommateurs français utilisent une application de notation en faisant leurs courses.

perte de la dimension culturelle et sociale, en faveur d'une alimentation personnalisée poussée à l'extrême (nutrigénomique).

Croissance démographique ralentie et nouveaux déséquilibres

Après de nombreuses décennies de croissance ininterrompue, marquées seulement par quelques baisses relatives lors des divers épisodes de crise, l'Occitanie connaît un net ralentissement de sa démographie. Même s'il est plus réduit que dans le reste de la France, il est notable et crée de nouvelles difficultés, de nouveaux problèmes.

La régression démographique a plusieurs causes. Elles sont d'ordre naturel et aussi d'ordre migratoire. La situation mondiale dégradée, plus fortement dans les pays développés, a réduit au sein des populations des contrées les plus défavorisées la tentation d'aller vers un monde qui fut supposé meilleur.

Au niveau hexagonal, les migrations interrégionales, à l'exception des régions du sud et de l'ouest, sont très ralenties, les perspectives économiques et environnementales étant devenues peu attractives.

Dans un contexte économique, social et sociétal fragilisé, la natalité baisse avec évidence : la diminution des revenus et des aides publiques, ainsi que la progression de la précarité accroissent la crainte de l'avenir. L'absence de perspectives positives n'incite pas les couples à procréer. L'évolution démographique a conduit à une progression de la part des personnes âgées dans l'ensemble de la population. Cela oriente très sensiblement les dépenses sociales dans leur direction. Le poids de ces coûts est d'autant plus lourd, que parallèlement la diminution du nombre d'actifs réduit les ressources des organismes sociaux.

Ce contexte démographique négatif accentue les déséquilibres territoriaux. On note un double phénomène : les populations défavorisées demeurent concentrées dans les métropoles et les plus grandes villes, les personnes relativement plus aisées se réfugient dans les territoires moins urbanisés et plus apaisés, afin de bénéficier de conditions de vie plus agréables, tant au point de vue de l'espace qu'à celui de l'environnement.

Ces déséquilibres de population accroissent d'autres déséquilibres. On relève ainsi, par exemple, un manque criant de logements sociaux dans les secteurs les plus urbanisés ou des difficultés d'accès à ce qui pourrait permettre de porter un meilleur regard vers le futur, en premier lieu à l'éducation et à la formation et par voie de conséquence à l'emploi et au logement.

Ces déséquilibres interrogent donc sur la nécessité d'inciter les personnes âgées dont les retraites sont faibles à travailler plus longtemps, à l'exemple de certains pays comme la Grande-Bretagne.

Aggravation des systèmes politico-institutionnels hypertrophiés et confus

Les difficultés déjà constatées dans le scénario tendanciel se sont aggravées : difficultés des relations entre institutions européennes et institutions françaises (les compétences) ; accroissement des abstentions y compris aux élections nationales ; insuffisance de renouvellement de « élites politiques » (chasse gardée des énarques) ; renforcements des pouvoirs des technostructures ; des normes et des procédures administratives ; inflation législative mais lenteur des décrets d'application etc.

Sentiment que l'État et donc la nation ne sont pas dirigés.

Au fil des présidences et des gouvernements, le législateur a empilé réformes et normes, faute de courage politique, sans remettre un ordre nécessaire dans le système politico-institutionnel. Celui-ci est, de la sorte, devenu hypertrophié et confus avec toutes les conséquences que cela entraîne au niveau de la gestion de l'hexagone, comme de l'ensemble des territoires qui le compose.

Les lois successives de décentralisation, par leur manque de cohérence et de clarté, ont créé une situation complexe qui nuit à la prise de décision et qui tend parfois à laisser penser à l'inanité des délégations de compétences aux collectivités territoriales. L'illisibilité des structures et de leurs capacités décisionnaires a entraîné un manque de transparence dans les processus de choix, ce qui a pour conséquence un déficit démocratique patent.

Dans un millefeuille politico-institutionnel alourdi, il s'ensuit une accentuation des difficultés. Cela se traduit en particulier par de forts déséquilibres territoriaux, les grandes métropoles accroissant leurs moyens au détriment des plus petites collectivités et des zones fragiles. L'état dégradé des finances publiques ne permet pas de compenser ces inégalités. D'autant plus que la hausse des coûts de fonctionnement ne laisse aucune marge de manœuvre.

Le manque de clarté du système politico-institutionnel désoriente et freine les capacités d'action des élus locaux et nuit au retour d'une perception positive des citoyens à l'égard du monde politique dans son ensemble. Dans de telles conditions, peu de projets d'ampleur sont engagés, que ce soit au niveau économique ou au plan environnemental ou encore de l'aménagement du territoire.

Ce contexte amène à constater qu'un système aussi dégradé touche aussi bien l'État, que les institutions de la République, les partis politiques et les corps intermédiaires. L'incapacité de donner un cap à la société, de redonner la parole aux territoires et de favoriser une expression claire de la base électorale a conduit à la formation d'une société française cloisonnée avec un enfermement des élites entre elles et une grande masse composée de citoyens repliés sur eux-mêmes.

Crise après crise, l'État et l'ensemble des structures publiques, les collectivités territoriales notamment, ont perdu tout pouvoir d'agir avec force en direction de politiques d'aménagement, d'investissement et de gestion, positives et porteuses. Les difficultés économiques récurrentes ont provoqué un inévitable affaiblissement des ressources face à la manifestation des besoins.

Les effets négatifs de cette situation se répercutent dans de nombreux domaines. La perte d'autonomie financière des collectivités territoriales, en particulier des Régions, nuit à leurs capacités d'action, ce qui crée un mouvement de recentralisation du pouvoir en direction de l'État. Effet pervers : cela amène les collectivités locales à imaginer d'autres solutions, par exemple la constitution de groupes privés-publics. Les plus riches d'entre elles s'en sortant mieux, il se crée de nouvelles disparités et de nouveaux déséquilibres.

Manque de moyens, cela signifie ainsi aménagement très lent des infrastructures, voire leur dégradation, qu'elles soient ferroviaires, routières ou autres... Il en résulte une impossibilité de mener, par exemple, des politiques d'amélioration de la gestion des déplacements. Avec pour conséquence : un accroissement de la pollution et l'impossibilité d'engager des actions fortes contre ce processus de mobilité aux répercussions négatives.

Dans l'hexagone en général et en Occitanie en particulier, ces dérives s'étendent également à toutes les politiques de soutien, y compris les aides européennes, que les pouvoirs publics parvenaient à mener précédemment. Cela concerne notamment les aides et les actions sociales, la santé, la culture, le sport et la globalité des systèmes éducatifs et de formation, ainsi que des secteurs comme l'agriculture... Sans oublier d'ajouter à ce tableau la diminution substantielle des aides européennes.

État et collectivités territoriales : des ressources financières affaiblies

Crise après crise, l'État et l'ensemble des structures publiques, les collectivités territoriales notamment, ont perdu tout pouvoir d'agir avec force en direction de politiques d'aménagement, d'investissement et de gestion, positives et porteuses. Les difficultés économiques récurrentes ont provoqué un inévitable affaiblissement des ressources face à la manifestation des besoins.

Les effets négatifs de cette situation se répercutent dans de nombreux domaines. La perte d'autonomie financière des collectivités territoriales, en particulier des Régions, nuit à leurs capacités d'action, ce qui crée un mouvement de recentralisation du pouvoir en direction de l'État. Effet pervers: cela amène les collectivités locales à se tourner vers d'autres solutions. Les plus riches d'entre elles s'en sortant mieux, il se crée de nouvelles disparités et de nouveaux déséquilibres.

Manque de moyens, cela signifie ainsi aménagement très lent des infrastructures, voire leur dégradation, qu'elles soient ferroviaires, routières ou autres... Il en résulte une impossibilité de mener, par exemple, des politiques d'amélioration de la gestion des déplacements. Avec pour conséquence : un accroissement de la pollution et l'impossibilité d'engager des actions fortes contre ce fléau.

Dans l'hexagone en général et en Occitanie en particulier, ces dérives s'étendent également à toutes les politiques de soutien, y compris les aides européennes, que les pouvoirs publics parvenaient à mener précédemment. Cela concerne notamment les aides et les actions sociales, la santé, la culture, le sport et la globalité des systèmes éducatifs et de formation, ainsi que des secteurs comme l'agriculture... Sans oublier d'ajouter à ce tableau la diminution substantielle des aides européennes.

Accroissement des inégalités sociales et des difficultés sociétales

Dans une société dominée par des difficultés économiques accrues, le manque de moyens, une gestion publique déficiente et un environnement dégradé, les fractures sociales et sociétales sont prégnantes et quelque peu inquiétantes.

Les facteurs négatifs s'accumulent dans l'hexagone :

- Régression de l'espérance de vie en bonne santé, avec une accélération provoquée par la multiplication des pandémies ;
- Réduction de l'accès à une alimentation équilibrée et de qualité, avec une progression des inégalités touchant plus particulièrement les enfants ;
- Écarts intergénérationnels accentués avec accroissement de la dépendance des jeunes vis-à-vis de leurs parents ;
- Accroissement de la perception anxiogène de l'avenir par les jeunes ;
- Accroissement des inégalités au préjudice naturellement des plus défavorisés ;
- Violence de plus en plus présente dans la vie quotidienne.

Tout cela s'exprime à travers les multiples difficultés rencontrées à différents niveaux : la scolarité, le logement, la santé... L'école est devenue un espace d'inégalité renforcée. Les enfants issus des milieux les plus défavorisés, les plus isolés, ne peuvent avoir accès à des conditions d'enseignement et de formation aptes à faire redémarrer l'ascenseur social. Concentrés dans les quartiers urbains ou périurbains les plus pauvres et les plus denses, les logements sociaux sont en nombre très insuffisant. Cette situation favorise la précarisation et la marginalisation, en raison de l'impossibilité d'extraire les sans-abris de la rue.

Cet environnement social plus que médiocre provoque un état sanitaire défavorable. Celui-ci est accentué par la désertification médicale qui touche les territoires urbains défavorisés et les zones excentrées, alors que les classes privilégiées bénéficient d'une concentration accrue des structures de soins dans leurs espaces de vie.

Cette ségrégation territoriale augmente les inégalités : les progrès médicaux, les nouveaux traitements qui accroissent les capacités physiques et cognitives ne bénéficient qu'aux classes les plus privilégiées. La diminution des budgets alloués à la sécurité sociale et aux aides sociales ne permet plus de soutenir les plus défavorisés.

À la ségrégation urbaine et sociale, s'ajoutent les dangers provoqués par la montée des communautarismes. Celle-ci est causée en particulier par le repli des groupes sociaux sur eux-mêmes et une immigration non maîtrisée, en raison notamment de la non-application des lois relatives à la mixité sociale. Dans de telles conditions, l'intégration des nouveaux venus et les perspectives d'assimilation ne sont plus que des vœux de l'esprit.

Les phénomènes de repli et de cloisonnement ont de nombreux effets négatifs. Ils se traduisent notamment par des dérives sectaires, des désordres, des trafics notamment de produits stupéfiants, de l'insécurité. Ce contexte favorise chez beaucoup la tentation protectionniste avec en corollaire le risque d'une évolution en direction du nationalisme et pire du totalitarisme.

La partie de la population qui n'a pas succombé aux dérives sectaires et au poison communautariste s'est de fait retrouvée dans un état d'isolement créé au fil du temps par l'évolution sociétale.

La cellule familiale traditionnelle a été mise à mal par la marchandisation des innovations médicales, l'abandon de règles d'éthique et l'effondrement du modèle culturel de référence sur lequel la société française s'appuyait de très longue date.

L'accentuation de l'isolement tient également au développement de pratiques qui favorisent l'individualisme et l'élitisme : le télétravail pour ceux qui peuvent y avoir accès, le recours excessif aux services numériques. La vente par internet, les consultations à distance, l'administration dématérialisée ont conduit à déshumaniser très sensiblement la relation humaine. Une dégradation supplémentaire de la relation humaine est due à l'accroissement d'une judiciarisation des rapports professionnels et sociétaux.

Globalement, cette société déstructurée est source d'un accroissement des dépressions, des addictions, de l'ensemble des troubles psychologiques et psychiatriques et des décès prématurés.

Une petite lueur d'espoir apparaît cependant avec la naissance d'une prise de conscience de la nécessité de réfléchir à un modèle sociétal différent intégrant des critères économiques, sociaux et environnementaux aidant à sortir de l'impasse.

Quant à l'Occitanie, malgré certains atouts qui lui sont propres, elle demeure touchée d'une manière profonde par les crises économiques, sociales et sociétales. Cela est d'autant plus délicat que des populations en difficulté continuent de migrer vers la région, espérant y trouver une vie meilleure et plus abordable que dans d'autres secteurs de l'hexagone.

Les catégories sociologiques à partir desquelles était représenté le monde du social ont perdu de leur pertinence. La communauté des émotions a remplacé l'ancien langage des identités de classe. On assiste à l'indéniable efficacité des entrepreneurs d'émotion qui favorisent le mécontentement social, deviennent les forces d'expression du ressentiment de l'amertume ou de la défiance, les champions d'une politique négative et se croient capables de gagner les élections sans réformer un pays. Le combat a remplacé le débat.

Les facteurs de socialisation bouleversés ne remplissent plus leur rôle de cohésion dans la société, provoquant des fractures sociales, de l'exclusion, de l'isolement, du repli communautaire. Les réseaux sociaux amplifient ces phénomènes

École et université ne jouent plus leur rôle d'ascenseur social ou d'intégration sociale, les syndicats non plus (taux d'adhésion très faible et populisme grimpaient), pas plus que les associations et fondations d'utilité publique (manque de moyens et modèle économique en difficulté).

L'État fait face à l'instabilité sociale par la tentation de la répression et la diminution des libertés. Justice fiscale et justice sociale sont déficientes et génèrent instabilités sociales et conflits, voire violences dont femmes et enfants sont souvent les premières victimes. Le statut social des femmes est en régression.

On assiste impuissant à la marchandisation : accès aux soins, éducation, culture, formation se font à un prix parfois élevé, ce qui exclut une grande partie de la population d'où le danger de repli sur soi et sur les réseaux sociaux avec la croyance dans des faits alternatifs. Les faits avérés sont contestés ce qui accroît la conflictualité sociale, on doute des propos des élites même scientifiques et on dénie la rationalité.

Les religions reprennent du pouvoir dans la société et sur nos comportements provoquant un accroissement de la conflictualité. Les femmes en font souvent les frais.

En Occitanie il faut souligner les disparités entre les secteurs de pauvreté et d'isolement et de nombreux foyers de jeunes ne sont pas insérés.

La culture au ralenti

Une atmosphère assombrie par les difficultés économiques, sociales et sociétales récurrentes ne crée pas des conditions favorables à un développement culturel porteur d'espoir et d'épanouissement sur le plan humain.

L'exception culturelle à la française a disparu en même temps que s'effondrent les références historiques, les valeurs héritées de la Grèce antique. Les difficultés d'accès à la culture faute de revenus suffisants, et dans certains cas l'absence de toute manifestation, renforcent les inégalités, les replis communautaristes, et les tensions entre les groupes.

La culture est devenue le parent pauvre des interventions de l'État. La raréfaction, voire l'absence de subventions publiques conséquentes, les collectivités arbitrent leurs problèmes budgétaires sur au détriment de la culture, et en se désengageant du réseau des Fondations, ont mis en grande difficulté l'ensemble des acteurs du spectacle vivant, ainsi que les créateurs des disciplines les plus diverses (plasticiens, peintres, photographes, cinéastes, écrivains, auteurs, musiciens...) La faiblesse de l'action culturelle laisse dans plusieurs cas le champ libre à des associations culturelles qui s'empressent d'occuper le terrain abandonné. Elles prennent le relais du tissu associatif traditionnel, déserté par ses bénévoles, et qui, faute de subventions, ne peut plus fonctionner. La production artistique, l'accès à la culture présentent de grandes disparités régionales, ce qui approfondit les inégalités entre les habitants de la région.

En France, comme en région Occitanie, le patrimoine, l'héritage des générations antérieures souffre aussi fortement : par manque de moyens, il est mal entretenu. Dans certains territoires, il est laissé à l'abandon, privant la population de tout accès à son histoire, à la culture, pénalisant de surcroît l'économie locale.

L'information préoccupée presque exclusivement par l'instantanéité et le sensationnel ne laisse plus aucune place à la réflexion, allant jusqu'à créer, dans la foulée de certains événements, un climat anxiogène qui nuit à la vie sociale et sociétale dans son ensemble.

Au plan scientifique, technique et industriel, les savoirs hexagonaux et occitans qui ont été parmi les premiers au monde continuent à s'affaiblir, par le manque de moyens et par la baisse du niveau général d'éducation et de recherche. Bien des chercheurs ont émigré vers des pays plus attractifs, attirés par de meilleures rémunérations, et des conditions de travail plus favorables.

L'intelligence artificielle a investi la plupart des champs culturels. Mais faute d'avoir su en conserver la maîtrise, les citoyens en deviennent les objets. Dépossédés en grande partie du savoir par ces machines pensantes, ils sont de moins en moins capables d'une réflexion critique sur leur activité, ce qui peut être assimilé à une aliénation culturelle, participant à la remise en question du système des valeurs et des normes.

La pratique sportive en fort recul

Le bilan s'avère peu encourageant avec, par exemple, un nombre croissant de personnes n'ayant aucune pratique sportive, ce pourcentage déjà élevé dans le passé (un tiers de non sportifs en 2014) est en forte progression.

Là aussi, les difficultés quotidiennes et le repli sur soi ont une influence sur cette situation aggravée par l'insuffisance des équipements et des subventions, ce qui a particulièrement nui à la survie des petits clubs, en milieu rural notamment. Au contraire des métropoles et des grandes villes, les petites intercommunalités et les communes les plus modestes sont dans l'impossibilité d'agir en faveur du sport.

La diminution de l'activité sportive engendre une baisse significative des emplois dans un secteur important

Dans une société désorganisée, le seul sport qui survit est celui des grands clubs soutenus par des sponsors qui sont des grandes marques mondiales et parfois même des États. Une orientation fondée sur l'élitisme qui favorise avant tout l'individualisme à différents niveaux de la société.

Le manque de reconnaissance sociale des petits clubs et des associations ainsi que celle de leurs bénévoles, conduit vers une réduction massive de ces structures.

Le sport amateur porté par les petits clubs et les associations ne peut plus assumer son rôle de régulateur social

Derrière cette tendance se profile une avancée communautariste dans les territoires les plus fragiles, notamment dans les grands ensembles urbains.

La violence qui augmente autour des grands événements sportifs se répercute maintenant dans les manifestations locales, ce qui génère instabilité et insécurité.

Aux inégalités territoriales s'ajoutent les inégalités hommes/femmes marquées dans certains cas par une exclusion de ces dernières, victimes de harcèlement ou de traditions ancestrales décalées. Quant au « sport sur ordonnance » qui avait été conçu pour offrir des traitements alternatifs sains, il est tombé dans l'oubli du fait de l'impossibilité de le faire prendre en charge par l'assurance maladie.

La recherche et le développement se détournent du sport et laissent l'amélioration des performances au dopage qui s'aggrave, met en danger la santé des sportifs et constitue pour les jeunes une fausse vision de la vie.

Les clubs professionnels sont emportés par un système économique sans limites, incontrôlable et hors normes.

Les joueurs se tournent vers le dopage pour améliorer leurs performances et leur « valeur marchande »

Au sein de ce tableau peu positif, l'Occitanie est un peu moins mal lotie: ses clubs affiliés à des fédérations sportives parviennent à mieux se tirer d'affaire et à conserver un nombre non négligeable de licenciés.

Enseignement et recherche : des faiblesses et des inégalités préoccupantes

Des faiblesses et des inégalités préoccupantes. Le potentiel est concentré sur les métropoles et grandes villes, mais il demeure très faible dans les zones excentrées.

Quand on observe l'évolution de la situation en matière d'enseignement, de formation et de recherche, les dégâts causés par la faiblesse des moyens, par l'incapacité de l'État à mettre en œuvre des politiques cohérentes de décentralisation et d'aménagement du territoire et par une concurrence non régulée sont considérables. Cela se traduit avec netteté par une accentuation des inégalités territoriales, la baisse des niveaux scolaires et universitaires, ainsi qu'une recherche en berne.

La ségrégation, sociale et scolaire, non maîtrisée génère l'augmentation des décrochages scolaires.

Le potentiel intellectuel apte à peser encore internationalement reste concentré dans les métropoles et les grandes villes, ce qui influence l'ensemble de la filière éducative. Une hiérarchie s'établit dès le début de la scolarité avec une discrétion relative qui n'est plus dissimulable au niveau des lycées.

Les établissements les plus huppés du secteur public, mais aussi de l'enseignement privé sous contrat, captent les meilleurs élèves, le plus souvent issus des familles aisées, pour les orienter vers les classes préparatoires aux grandes écoles ou les universités les plus prometteuses en termes de notoriété et par voie de conséquence d'accès à l'emploi.

Cette situation se traduit concrètement par une absence accrue de mixité sociale et un taux élevé de jeunes « décrocheurs », c'est-à-dire d'élèves qui sortent prématurément et sans diplôme du système éducatif. Les indicateurs de réussite académique qui sont mauvais traduisent ces dérives. Ce phénomène est constaté en Occitanie où le taux de diplômés de l'enseignement supérieur, contrairement au passé, est inférieur à la moyenne européenne et à la moyenne française. Seuls les bassins de Toulouse et de Montpellier limitent les dégâts quant aux résultats scolaires et au décrochage, bien que les quartiers défavorisés soient touchés eux aussi par ces tendances négatives.

Plusieurs facteurs aggravent les échecs de formation et les taux de décrochage. On note, par exemple, une pédagogie inadaptée en formation initiale ou continue, ainsi qu'en apprentissage. S'ajoute à cela l'inadéquation entre le système d'enseignement et la qualification professionnelle. Trop de filières BTS, IUT ou universitaires n'entretiennent pas de relations avec les milieux économiques, ce qui est préjudiciable aux perspectives d'emplois. Autre donnée aggravante faute de moyens financiers : les investissements dans la rénovation physique des établissements scolaires et universitaires sont ralentis.

Ce contexte général globalement négatif n'épargne pas l'Occitanie. La région compte un nombre trop important d'élèves aux acquis fragiles et insuffisants à l'évaluation en CM2. Ce dernier point se traduit ensuite par un taux de décrocheurs élevé et plus tard encore par une baisse inquiétante du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur.

L'Occitanie souffre également d'autres maux : l'échec répété des tentatives de rapprochement des universités a nui à la notoriété de l'enseignement supérieur et par voie de conséquence à celle de la recherche. Au niveau international, la région occupe dans ce domaine un positionnement devenu médiocre, à quelques exceptions près comme le témoigne l'Université de Montpellier. Le nombre d'étudiants, français ou étrangers, décroît sensiblement.

Autres difficultés, celles rencontrées par les sites universitaires implantés dans les villes moyennes. Ils se heurtent non seulement au manque de moyens financiers, mais aussi aux limites créées par le développement de l'enseignement à distance dont la forte progression fait disparaître l'un des avantages de la délocalisation.

Les évolutions économiques et sociales ont modifié la donne. L'organisation de la vie étudiante n'est plus la même, modifiant l'échelle des coûts, en matière de logement en particulier, et les modalités de soutien apportées par les parents à leurs enfants, du fait des contraintes financières.

La recherche souffre également. De plus en plus financée par le privé, elle est orientée vers les applications au détriment des travaux fondamentaux. Les laboratoires de recherche (CNRS, Universités...) sont fragilisés, voire menacés. Les organismes nationaux publics dédiés concentrent leurs moyens sur quelques sites et abandonnent des pans entiers de recherche dans de nombreuses filières, ce qui touche par exemple les maladies orphelines.

Les dangers d'une gouvernance mondiale faible ou inexistante

Le monde occidental est confronté à l'émergence et au développement d'autres choix de civilisation l'inscrivant dans un véritable choc de civilisations relativisant sa position hégémonique.

Gouvernance et délibération dans les instances internationales

L'ONU et les grandes institutions internationales ont vu, au fil des dernières décennies, leur influence diluée dans des rivalités entre les principaux États. Il en est résulté pour ces structures l'impossibilité de peser face aux grands groupes économiques et financiers et l'incapacité de mettre en œuvre des politiques mondiales aptes à répondre aux enjeux environnementaux.

La faiblesse des organisations internationales ne permet pas de gérer les nécessités premières : régulation de la paix dans le monde, alimentation, santé, préservation du patrimoine naturel, accès à l'eau, équilibres démographiques... La politique pratiquée par l'OMC en matière alimentaire a provoqué l'instabilité et la volatilité des marchés provoquant du dumping, donc des prix bas. Cela exacerbe la concurrence entre pays du Nord et du Sud, portant ainsi atteinte à la souveraineté et à la sécurité alimentaire de ces derniers. Ayant réduit leurs capacités d'intervention, les États ne disposent plus de marges de manœuvre pour effectuer les régulations nécessaires.

Élargissement des zones de conflits avec le soutien de grands États

Dans ce climat de concurrence, pour une large part incontrôlée, on constate la persistance, voire l'élargissement, des zones de conflits. Les pays les plus faibles ne peuvent par nature résister à des adversaires soutenus par de grands États aux ambitions évidentes : l'aide militaire est la contrepartie d'un accès aux ressources énergétiques et aux enjeux géostratégiques.

Les principaux facteurs qui ont créé ces difficultés n'orientent pas en direction de solutions, mais plutôt d'une inquiétante aggravation. Quelques exemples significatifs :

- Les tensions internationales s'amplifient avec l'apparition régulière de nouveaux conflits qui touchent la plupart des continents comme l'ont démontré l'enlisement du conflit Russo-Ukrainien et l'accroissement renforcé de l'antagonisme entre l'Occident et les régimes autocratiques porteurs de la résurgence nostalgique des anciens empires (russe, ottoman, chinois...);
- Les conflits armés et le dérèglement climatique génèrent des mouvements de population dont l'un des plus notables s'effectue entre la rive Sud et la rive Nord de la Méditerranée, densifiant les difficultés d'intégration des populations ;
- La surpopulation continue de pénaliser les pays les plus pauvres, en Afrique en particulier ;
- L'addition des problèmes démographiques et de l'insuffisance des politiques menées en faveur de la préservation de l'environnement déstabilise la planète ;
- À la non-maîtrise des enjeux environnementaux s'ajoutent la disruption technologique et surtout la reprise de la course à l'arme nucléaire par les grandes puissances ;
- L'insécurité alimentaire s'installe dans les zones les plus touchées par le changement climatique.

Les réponses à apporter à ces menaces sont faibles. Un pays comme la France n'a, par exemple, plus les moyens d'assurer une présence économique et militaire contribuant à maintenir la paix en Afrique subsaharienne. L'Europe, du fait de sa lourdeur bureaucratique et de l'opposition systématique entre pays du Nord et du Sud ou entre pays de l'Est et de l'Ouest, n'a pas la capacité d'agir. La lutte contre le terrorisme mobilise des moyens considérables, ce qui empêche tout redéploiement d'aide aux contrées les plus nécessiteuses.

Les nouvelles formes de conflits et leurs nouveaux enjeux

L'évolution politique et technologique modifie la forme des conflits et fait apparaître de nouveaux enjeux. On note, par exemple, la volonté de maîtriser les communications à des fins économiques ou militaires, s'agissant dans ce dernier cas de contrôler des systèmes de défense et d'attaque. Les nouvelles techniques de communication dont l'accès est facilité amplifient les menaces relatives au cyber-terrorisme et au bioterrorisme.

La puissance de la Chine ou de la Russie est renforcée par des choix stratégiques ayant bien ciblé ces domaines face à un empire américain de plus en plus divisé socialement et ethniquement et une Europe fragilisée. Les conflits liés aux problèmes environnementaux, économiques et financiers, religieux et à la mainmise du crime organisé sur les échanges internationaux et sur certaines zones géographiques, se multiplient.

La fusion « biotech/infotech » tend à ouvrir le chemin d'une dictature digitale au profit d'une minorité. Quant à l'Europe, faute d'une organisation politique, économique et militaire suffisante, elle ne parvient pas à peser dans ces nouveaux enjeux.

Les particularités de l'Occitanie

L'audience internationale de l'Occitanie régresse. Cette dynamique négative a provoqué des complications en cascades touchant les principaux secteurs d'activité, en particulier ceux où l'excellence primait. La concurrence asiatique a fait du mal aux pôles toulousain et montpellierain, que ce soit dans le secteur aérospatial ou dans les domaines de l'informatique, de la robotique ou de la santé. Dans ce dernier secteur, qui inclut non seulement la médecine, mais aussi la pharmacie et la cosmétique, la stagnation est d'autant plus forte que le projet de pôle inter-métropolitain Toulouse/Montpellier n'a pas abouti.

L'entrée massive de capitaux étrangers dans les entreprises d'Occitanie fragilise la maîtrise du processus de décision autonome et du tissu économique et financier régional.

Les effets collatéraux de cette situation sont palpables. La notoriété internationale des pôles d'excellence de la région est en régression sensible, ce qui se traduit notamment par le recul important dans les classements universitaires et scientifiques mondiaux et celui des eurocités et par l'affaiblissement des actions de coopération au niveau européen.

Dans ce contexte, les relations internationales de l'Occitanie évoluent, en mode dégradé. Les relations ferroviaires et aériennes avec les grandes métropoles d'Europe et du Maghreb sont déficitaires. Cela a provoqué la fermeture d'aéroports secondaires, le report de la réalisation des lignes de train à grande vitesse et a nui au développement des ports méditerranéens, Sète en premier lieu, mais aussi Port-la-Nouvelle et Port-Vendres, dont les projets d'aménagement ont été stoppés.

Contributeurs jusqu'alors à la réussite de l'économie régionale, l'agriculture, l'agroalimentaire et le tourisme sont plus qu'à la peine. Ils sont victimes de baisses de productivité, de qualité et de notoriété d'une région devenue nettement moins attractive.

III. SCÉNARIO « NOUVELLES CONVERGENCES »

Le choix de la novation

En optant pour un troisième scénario dit « Nouvelles convergences », la Section Prospective n'a pas fait le choix d'une simple extrapolation positive du Tendanciel, ni de l'antithèse du Sombre. Elle a voulu s'inscrire dans une démarche innovante qui aspire à concilier des orientations qui peuvent paraître a priori incompatibles, mais qui peuvent aussi être associées pour dégager des pistes de réflexion et des orientations quelque peu audacieuses.

L'idée de départ était d'ouvrir la voie à une société plus apaisée et plus juste qui résulterait de trois grands principes : la prise en compte de la préservation de l'environnement ; l'intégration des importantes évolutions techniques et de leurs conséquences économiques ; l'aspiration à un meilleur équilibre social et sociétal.

Ce scénario de forte transition, voire de possible rupture, ébauche ainsi les contours d'un nouveau modèle culturel fondé sur l'idée d'un possible « bien-vivre ensemble » et sur une démocratie politique renouvelée effaçant des erreurs du passé.

L'élaboration du scénario a reposé sur une sélection de processus au sein de chacun des dix champs majeurs qui couvrent la réalité complexe de nos sociétés contemporaines.

Les processus retenus sont ceux qui ont paru les plus marquants et les plus significatifs dans chaque champ étudié. Ils amènent dans un second temps à réfléchir aux interactions produites, les plus significatives contribuant à la construction du scénario, car elles sont présumées avoir des vertus stratégiques. La complexité réside dans l'existence de variables multiples inhérentes à chaque processus soumis à une évolution constante, celle-ci étant actuellement accélérée du fait des crises successives, notamment la dernière en date, la crise sanitaire qui se prolonge.

Dans notre esprit, le mot clé est novation, car il s'agit d'ouvrir le débat en direction de modèles audacieux, parfois dérangeants voire provoquants, susceptibles d'interroger sur une autre conception du champ politique, du développement technico-économique et sur une société prometteuse sachant dompter les dangers que constituent les inégalités, les séparatismes, l'isolement, le dépassement de l'homme par la machine...

Aménagement du territoire et infrastructures

L'Occitanie était confrontée à un triple défi : rééquilibrer un territoire marqué par de fortes inégalités économiques et sociales ; préserver un environnement exceptionnel ; maintenir et conforter une attractivité ininterrompue depuis de nombreuses décennies.

Des épisodes douloureux faits de crises successives et complexes, en raison du millefeuille administratif trop longtemps dominant et d'une diversité territoriale et humaine vaste, ont amené à tirer des enseignements sources de choix d'aménagement bien plus appropriés au devenir de la région.

Ces choix ont pu s'appuyer sur une plus grande autonomie de décision fondée sur le principe de subsidiarité autorisant une prise en compte indispensable de la réalité des territoires. Les moyens d'atteindre ces objectifs de rééquilibrage et de qualité environnementale et de vie ont été

notamment obtenus grâce à l'instauration de nouveaux dispositifs, mesures et structures, comme, par exemple : les sociétés publiques locales de mobilité, les sociétés de projet et aussi, dans certains cas, l'ouverture à la concurrence de nouveaux services, tels en particulier que les lignes de transport antérieurement en déficit chronique. Ils sont venus en complément d'outils de planification anciens, tels que les SRADDET, les Contrats de plan État/Région, les Scots, les PLUIH... Les outils de planification et de programmation conçus au niveau régional ont trouvé une meilleure pertinence grâce à une implication plus profonde du CESER dans leur élaboration. Par association aux progrès techniques et technologiques en matière de communications matérielles et immatérielles (5G et réseaux encore plus performants, véhicules autonomes, moteurs à hydrogène, ailes volantes...) et aux avancées au niveau de la production d'énergies propres, ces dispositifs ont contribué à l'élaboration de solutions constructives, conçues et mises en œuvre dans un cadre approprié.

Pour parvenir à cette évolution et à cette nouvelle construction, il a été nécessaire de dépasser a priori un débat, quasi ancestral et lancinant, celui de l'expansion, que certains estimaient trop dominante, des métropoles. Or, en considérant que la vitalité d'un espace urbain tenait moins à ses dimensions qu'à ses connexions, un sérieux pas en direction du rééquilibrage du territoire occitan a été franchi.

Les changements ont été amorcés avec la fin du cycle néolibéral qui avait engendré une mondialisation dominante, une croissance des inégalités sociales avec pour conséquences très concrètes une remise en cause et une mise en danger des activités traditionnelles, notamment industrielles et agricoles. Une situation compensée il est vrai en Occitanie par les grands succès de l'aéronautique et du spatial.

Cette réalité passée qui a largement contribué à l'expansion des métropoles, Toulouse en premier lieu, a conduit progressivement vers le changement. Une répartition de l'activité sur une grande part du territoire a été mise en œuvre. Les avancées techniques et technologiques ont, par exemple l'initiative Industries du futur à Montpellier, permis d'implanter des unités industrielles de petites et de moyennes dimensions dans des villes moyennes ou des localités plus modestes qui ont su offrir les services de proximité et les équipements sanitaires, culturels et sportifs jugés indispensables par de nouveaux arrivants à la recherche d'une vie plus apaisée, mais pas d'un désert, excepté peut-être lors des périodes de vacances ou de ressourcement.

La diffusion du développement industriel d'Airbus en direction des territoires sur lesquels il a une influence en matière de développement, a aidé à déconcentrer la métropole. Le succès de l'avion à hydrogène assemblé à Toulouse a dopé un réseau de sous-traitance qui a parfait son implantation dans ces territoires voisins où a été réussie l'alliance habitat/emploi/mobilité/services. Les réseaux de transports en commun ont, en effet, été mis à niveau grâce aux retombées du chantier LGV et au développement des réseaux métropolitains et régionaux (création de RER en particulier Toulouse/Montauban et Montpellier/Béziers/Narbonne grâce aux lignes nouvelles). Le rééquilibrage du territoire occitan a pu se réaliser au-delà de la zone d'attractivité de Toulouse grâce au renforcement ou à l'implantation d'entreprises de sous-traitance dans les anciens bassins industriels et miniers de l'ensemble de la région.

Le dynamisme des élus locaux a joué un rôle fondamental (comme le démontre le projet « Med Valley » à Montpellier), car aucune politique de développement ne peut connaître le succès sans un relais efficace sur le terrain, et surtout le relais d'une réelle volonté d'initiative. La réussite de ces pôles urbains répartis dans bon nombre de contrées de l'Occitanie a pu s'appuyer sur des effets de réseaux : villes/métropoles ; villes entre elles ; villes centres/bassins de vie quotidienne et d'emploi...

Ces réseaux n'ont pris consistance qu'avec les nouvelles possibilités offertes par le renouveau des transports collectifs et des pratiques de mobilité :

- Efficience du ferroviaire grâce aux infrastructures réalisées avec le soutien de la Région et à une diversification vers des modes de gestion adaptés à chaque type de service ;
- Développement des services satellitaires qui ont amélioré la gestion quotidienne des déplacements ;
- Mise à niveau des grandes liaisons routières et des réseaux départementaux ;
- Couverture efficace du territoire occitan par les communications immatérielles ;
- Solutions locales de déplacements appropriées au profil des territoires (densité, relief, distances) ;
- Maîtrise des coûts de déplacement et de la pollution.

Le développement réel, mais limité, du télétravail a contribué à revitaliser des communes excentrées, mais présentant un cadre de vie de qualité et ayant su construire un nouveau modèle associant judicieusement productions locales et consommation de proximité. De la sorte, une symbiose a été obtenue entre :

- La forte attractivité des deux métropoles ;
- Les villes moyennes riches en patrimoine et placées sur la trajectoire du renouveau industriel ;
- Les localités plus petites et souvent excentrées rapprochées en temps par l'amélioration des moyens de communication. Des localités où l'accès au logement est facilité.

Cette réduction des inégalités territoriales et humaines n'a cependant pas résolu toutes les difficultés. Le territoire de l'Occitanie est l'un de ceux, voire celui qui présente le plus de diversité au sein de l'hexagone. La vitesse de mise en œuvre de solutions d'aménagement a été par voie de conséquence variable et soumise à des contradictions à surmonter : comment densifier une zone urbaine en faisant accepter ce choix aux populations urbaines et en favorisant la préservation d'espaces verts de de respiration ? Comment limiter la consommation de terres agricoles dans les espaces périurbains où le rêve de l'habitat individuel ne s'est jamais estompé ? Comment intégrer des populations déracinées dans des zones excentrées et profondément rurales où les traditions et modes de vie ancestraux sont parvenus à se maintenir ?

Cette alchimie n'a pu se réaliser qu'avec une application rigoureuse des diverses formes de planification territoriale, sans lesquelles rien n'aurait été possible. Cette symbiose est fondée sur des dispositifs relatifs à l'urbanisme, à la revitalisation des secteurs longtemps marginalisés, à la préservation durable de l'environnement. La loi climat et résilience, avec son volet consacré à l'arrêt de l'artificialisation des sols (ZAN), a été un outil précieux pour aller en ce sens. Ses conséquences négatives ont été évitées par le canal d'une équitable répartition foncière du potentiel de dérogations à la loi ZAN dont l'État et la Région ont pu bénéficier. La planification territoriale s'est notamment appuyée sur des mises en réseau au niveau des transports, des structures économiques et sociales et sur une complémentarité des territoires qui ne sont plus placés en position de concurrence. Les outils de planification territoriale ont eu des effets notables dans plusieurs domaines. Ils ont conduit en particulier à une gestion efficace des réserves foncières, en protégeant les espaces agricoles afin qu'ils ne soient pas consommés à outrance par des lotissements et des zones d'activité. Cette protection est un atout de poids pour préserver des espèces animales et végétales autrefois menacées. La politique foncière a également été favorable à la mise en œuvre d'un habitat rééquilibrant l'habitat social et le secteur privé, le logement collectif et le logement individuel. Globalement le paysage urbain a été harmonisé par ces choix appuyés par une densification raisonnée. Pour concrétiser ces objectifs, il convenait de trouver les moyens de compenser les limites imposées aux investissements par le retour à une certaine rigueur budgétaire

consécutives à la crise sanitaire, déjà ancienne, et à ses effets financiers. Il était indispensable d'engager des dépenses en faveur des équipements, des infrastructures et des plans de soutien à la revitalisation et à la redynamisation des centres villes, des centres bourgs, des quartiers fragilisés et dégradés, permettant de remettre sur le marché des logements pour satisfaire les besoins.

Une meilleure coordination a été obtenue entre les différentes sources de financements publics (européens, nationaux, régionaux, départementaux, intercommunaux et communaux) et privés. Par exemple, la réalisation des LGV a permis de désaturer les lignes classiques et par conséquent d'offrir des services de transports périurbains ou régionaux améliorés via des investissements non engagés localement.

Des services déficitaires ont été concédés ou mis en DSP (Délégations de service public) avec un contrôle rigoureux des collectivités publiques, ce qui a permis un fonctionnement ou une exploitation en adéquation avec les besoins du territoire concerné. La clarification des compétences entre les différents échelons du millefeuille politico-administratif a mis fin à des concurrences stériles entre collectivités. Cela a amené des abondements dans le financement des projets et réalisations répondant aux besoins des différents espaces, qu'ils soient sous la responsabilité d'une commune, d'une intercommunalité, d'un département ou d'une région. De même, c'est par le principe de la connexion des réseaux qu'une bonne partie des contrées excentrées d'Occitanie a été désenclavée.

La règle de la complémentarité a aidé à organiser des rabattements aisés vers les nœuds de communication situés au niveau des villes moyennes, elles-mêmes reliées efficacement aux métropoles et ainsi aux grands axes hexagonaux et internationaux. Les nouvelles infrastructures réalisées en matière de transport, en particulier les lignes à grande vitesse, ont amélioré sensiblement les relations avec les grandes régions voisines : Nouvelle Aquitaine à l'Ouest, Auvergne Rhône-Alpes au Nord-Est, PACA à l'Est, Catalogne au Sud-Est. Les liens avec la péninsule ibérique et au-delà l'Afrique du Nord pourraient être renforcés à plus long terme par la construction de la traversée centrale des Pyrénées dédiée au ferroutage. La façade maritime de la région a été dynamisée par les investissements et les relances, effectuées à l'initiative de la Région. Les ports ont accru leur activité en matière de fret et d'un accueil touristique raisonné, ce qui a eu un impact positif sur l'économie locale.

À noter encore que la charge des infrastructures a été allégée au niveau de la part publique de financement des investissements et optimisée grâce au reversement (enfin !) des bénéfices très substantiels dont ont largement profité, par exemple, les concessionnaires d'autoroutes.

Évolution climatique et environnement

La prise de conscience est générale. Le climat est l'affaire du siècle et les actes se mettent en conformité avec l'objectif : contenir la hausse générale des températures en dessous de 1,5 degrés. La planification permet une gestion raisonnée et coordonnée des problématiques environnementales. La stratégie d'atténuation a donc atteint son but, même si l'augmentation des températures oblige parallèlement à déployer, pour en réduire les conséquences sur les ressources naturelles et la biodiversité, une panoplie de mesures dites d'adaptation.

La politique de gestion de l'eau apparaît comme une des priorités, car elle détermine directement les conditions de la vie quotidienne, mais aussi l'efficacité de l'agriculture, la protection des sols, le développement de la faune, de la flore et plus généralement de l'ensemble de l'activité économique. A cet égard, le traitement de l'eau et la réutilisation des eaux usées, la gestion des réserves d'eau douce, la préservation des milieux aquatiques terrestres, lagunaires et maritimes constituent des orientations prioritaires d'un plan national, décliné en Occitanie, selon

une approche participative associant les acteurs de terrain au travers de projets de territoires pour la gestion de l'eau.

Pour que les changements climatiques demeurent supportables (ou soutenables) dans des secteurs vitaux : l'agriculture, la santé, la construction, l'urbanisme... des mesures d'envergure ont été prises. Par exemple :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- La conservation et le stockage de carbone dans les sols et en forêts ... ;
- Une augmentation des réserves en eau avec l'aménagement de nouvelles retenues et la sécurisation de l'approvisionnement avec la réalisation, sur le modèle d'Aqua Domitia, d'un véritable réseau hydraulique régional ;
- Le bannissement en milieu urbain de matériaux stockant la chaleur ;
- La réussite de la stratégie REPOS (Région à énergie positive) avec le développement concerté et planifié des énergies renouvelables ;
- L'apport nécessaire du nucléaire au mix énergétique ;
- Une gestion optimisée des réseaux de transport et de la mobilité dans son ensemble.

Pour mobiliser autour de ces objectifs, un travail pédagogique au long cours a été engagé, ciblant en priorité le milieu scolaire. L'effort porte aussi sur la sensibilisation des entreprises à l'aide notamment d'incitations financières conditionnées à des changements de pratiques environnementales. Une même démarche a été entreprise en direction des collectivités territoriales invitées à unir leurs moyens et à coordonner leurs décisions autour des enjeux environnementaux.

La prise de conscience du fait que l'eau est l'un de nos biens les plus précieux a facilité la réalisation d'économies par :

- La limitation du gaspillage dans la vie domestique,
- La réfection des réseaux,
- Une évolution des pratiques agricoles amenant une gestion maîtrisée au niveau des grandes cultures grâce au recours systématique à l'intelligence artificielle qui calibre de façon très précise les besoins,
- L'utilisation de plantes plus résistantes aux sécheresses et canicules
- Le développement significatif de pratiques de conservation des sols et pratique de l'agroforesterie.

En matière de progrès environnemental, il convient aussi de souligner le bénéfice apporté par le développement des circuits courts sur le plan de l'alimentation et des besoins quotidiens. Ils ont permis la réduction de l'utilisation de matières nuisibles à l'environnement, comme le plastique, et la réduction conséquente des besoins en transport, grâce aux apports du numérique pour la territorialisation d'une alimentation durable. Les protéines animales ont considérablement diminué dans le régime alimentaire de la population. Un régime alimentaire diversifié (qui nécessite des efforts d'accompagnement au plan économique des ménages les plus pauvres et en matière d'éducation dans le cadre de politiques publiques) concourt à une meilleure santé générale en Occitanie.

En Occitanie, la question environnementale est une préoccupation de premier ordre, du fait de l'étendue de la région, de sa diversité géographique et climatique, et de la multiplicité des risques naturels. Dans le domaine de l'urbanisme, la recherche, le travail de réflexion et de proposition des associations permettent de nouvelles innovations. Elles portent sur un urbanisme repensé, sur l'emploi de matériaux ne stockant pas la chaleur, sur le choix de coloris et de matières réduisant le

rayonnement, sur l'insertion systématique d'espaces verts dans la ville et la végétalisation des immeubles. Un effort considérable a été réalisé pour la réhabilitation des logements anciens.

La maîtrise de l'urbanisation grâce aux documents de planification, le retrait de l'habitat des zones les plus fragiles, l'adaptation des usages et la recomposition des espaces littoraux face à l'érosion et à la submersion marine, la gestion raisonnée du tourisme dans l'ensemble de la région, en particulier en montagne et en bord de mer, permettent la valorisation d'un environnement en tout point exceptionnel. Sur le littoral méditerranéen, les infrastructures réalisées sont mieux réparties, respectant ainsi la demande d'activités balnéaires et l'équilibre entre les stations dont la fréquentation s'en trouve mieux gérée.

Les grandes étendues de forêts et de pâturages, le développement d'aires protégées, les parcs nationaux qui sont de la compétence de l'Etat et dont la vocation est la protection de la faune et de la flore, les parcs naturels régionaux et marins, les réserves naturelles et les réserves biologiques, ont favorisé la préservation et la reconstitution de la biodiversité, en milieu terrestre comme dans le domaine maritime. Tout cela contribue à limiter les effets du changement climatique. L'Occitanie a su également tirer profit de son ensoleillement, source abondante d'énergie, et du vent qui exerce une forte pression sur certains de ses territoires.

En zone de montagne, la réduction, voire la disparition de l'enneigement de moyenne altitude a conduit à la valorisation des activités naturelles accessibles durant toutes les saisons. Les sports d'hiver ne sont plus dominants que dans certaines stations de haute montagne.

La préservation de l'environnement en Occitanie, son adaptation aux nouvelles conditions climatiques sont favorisées par un puissant pôle de recherche en agronomie qui a notamment permis de développer de nouvelles variétés culturales moins gourmandes en eau et résistantes aux agressions climatiques. L'optimisation des apports en eau est affaire d'expérimentation et de pilotage de l'irrigation. Le plan protéines végétales lancé en 2021 par la Région dans son Pacte vert, le soutien à l'élevage extensif, ont contribué à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; ce sont moins d'importations de soja (et de déforestation importée), plus d'autonomie alimentaire des élevages. Le plan « Arbre et Carbone vivant »⁵ par son succès, y a contribué également ; il est renouvelé avec plus d'ambitions et de moyens.

Néanmoins, rien n'est définitivement acquis pour faire face à une évolution climatique qui n'a pas vu disparaître des événements comme les épisodes cévenols, les inondations, les tempêtes ou les feux de forêt. C'est pourquoi, grâce à la présence en Occitanie d'unités de recherche de niveau mondial, du Centre international UNESCO et de l'implication conjointe des Collectivités territoriales, des EPTB, des associations et des entreprises innovantes, des systèmes de gestion des risques et des crises ainsi que des systèmes et d'alerte précoce des inondations dans le but d'en limiter les graves conséquences sur les habitants, sur l'économie et sur le milieu naturel ont été développés.

⁵ Plan « Arbre et Carbone vivant » : plan de la Région Occitanie, adopté le 20 décembre 2019, visant à **atténuer le changement climatique et restaurer la biodiversité, et comprenant 4 axes** : Protéger les forêts patrimoniales, des forêts patrimoniales, Soutenir la plantation d'arbres, avec l'objectif d'atteindre 231 000 arbres plantés chaque année, Associer les citoyens, Impulser une économie vertueuse autour de l'arbre.

Systeme technico-économique

Ce scénario n'est pas une simple adaptation de l'ancien modèle de développement mais repose sur des ruptures franches en faveur de la transition écologique et de la souveraineté industrielle.

Des crises successives (économiques, sociales, sanitaires, financières...), il est sorti une nouvelle économie qui a su construire un système de production où l'homme a appris à maîtriser et valoriser les nouvelles technologies, au premier rang desquelles on note l'intelligence artificielle et ses multiples applications, et à gérer les ressources nécessaires au cycle productif de manière durable.

Cette cohabitation entre l'homme et la machine, entre l'homme et le robot, a entraîné une transformation générale des processus de production. Les avancées en matière de nanotechnologie, de biotechnologie, d'informatique et de sciences cognitives, ont amené la création de nouvelles activités favorisant l'apparition ou la consolidation de TPE et de PME spécifiques, spécialisées dans les productions haut de gamme et détentrices d'un savoir-faire spécifique. Grâce à leur capacité d'adaptation, les TPE-PME sont particulièrement agiles à embarquer les nouvelles technologies. Les secteurs les plus en pointe, propulsés grâce à cette dynamique, sont notamment : la pharmacie et les dispositifs de santé, les énergies propres et économes, les systèmes alimentaires durables, le BTP axé sur la nouvelle donne urbaine et environnementale, les transports et les communications immatérielles dont bien sûr l'aéronautique.

Le renouveau industriel résulte de plusieurs facteurs : une volonté politique de ré-industrialisation ; un renforcement de la solidarité productive intra-européenne ; un élan de l'investissement rendu possible par un maintien de faibles taux d'intérêts et une inflation contenue ; un accroissement quasi-exponentiel du numérique grâce notamment à l'informatique quantique.

L'expansion de l'intelligence artificielle dans la plupart des secteurs d'activité, en parallèle du développement de la RSE, et dans la vie quotidienne a créé un environnement où l'homme doit faire face aux excès de la technicité et à sa maîtrise qui permet une amélioration de la productivité, tout autant que de meilleures conditions de travail. Cette évolution est intimement associée à un accompagnement par une formation appropriée.

Un changement du modèle de développement économique et des nouvelles interactions consommation-production s'opèrent sur la base d'une analyse de l'ensemble de la chaîne des valeurs.

Le développement très important du numérique et de sa principale application l'intelligence artificielle a favorisé une gestion raisonnée de l'énergie, bénéfique à la lutte contre la pollution et à la préservation de l'environnement, grâce à la réduction d'une exploitation excessive des matières premières lourdes et par voie de conséquence par une réduction de leur transport.

Le développement du numérique a eu d'autres effets positifs, en faveur de la transition agroécologique, par exemple : l'expansion de l'économie de partage ou collaborative et de l'économie solidaire ; une évolution qualitative dans le secteur agricole par le biais d'une gestion optimisée au plan technique et au niveau financier favorisant les circuits courts et les productions de terroirs qu'affectionnent les consommateurs, en particulier en milieu urbain, un pilotage plus durable des productions agricoles grâce aux données spatialisées.

Afin d'éviter un usage excessif et très coûteux en énergie des outils informatiques, l'effort pédagogique mené depuis plusieurs années dès la scolarité, puis dans le cadre de la formation

professionnelle, a porté ses fruits. Ajouté aux progrès techniques, cet effort a régulé efficacement la consommation énergétique.

De même que la France a renoué avec une politique énergétique fondée sur le préalable nucléaire intégrant les énergies renouvelables avec les considérations environnementales, les politiques d'usage raisonné de l'énergie, de maîtrise des sols, d'amélioration des communications matérielles et immatérielles et de soutien à la recherche ont débouché sur un renouveau industriel qui tranche avec le déclin antérieur de ce secteur. L'ensemble de l'hexagone en bénéficie et certaines régions plus que d'autres.

En Occitanie...

C'est le cas de l'Occitanie, du fait de sa structure et de son savoir-faire déjà ancien dans des secteurs de pointe, comme l'aéronautique, le spatial, l'informatique, la santé...

La profonde et violente restructuration enclenchée par la crise sanitaire a eu pour conséquence de conforter des orientations engagées de longue date par l'industrie aéronautique et bien sûr Airbus. Ayant développé depuis sa création une vision à long terme, le groupe toulousain a bénéficié de l'avance obtenue en matière de recherche et d'innovation par rapport à ses grands concurrents chinois et américains. La production d'avions à propulsion « propre et économe » (appareils hybrides, électriques, à hydrogène, à base de matériaux composites divisant le poids par deux) a été accélérée, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux transports, comme le taxi volant qui paraissait à l'origine être une utopie. Airbus et son réseau de sous-traitants mieux répartis sur le territoire ont retrouvé une charge de travail satisfaisante et donc de la croissance.

Airbus est aussi l'un des grands bénéficiaires de l'expansion continue du secteur spatial, que ce soit pour la conquête de l'espace, les télécommunications, l'observation, le militaire... Le choix de Toulouse comme siège de l'état-major de l'armée de l'espace a conforté la métropole (et par extension la région) comme cœur de l'industrie spatiale. Principal vainqueur de la « bataille technologique », Airbus a su construire un avenir très bénéfique à la région dont il reste le moteur industriel. À noter que cette réussite s'appuyant en particulier sur l'emploi de matériaux composites, à la fois plus légers et plus résistants, profite aussi à l'industrie ferroviaire, les efforts de recherche au niveau des deux modes de transport ayant de plus en plus de similitudes.

Le fort potentiel de matière grise existant en Occitanie a largement contribué à cette évolution favorable sur le plan économique, comme sur les plans environnemental et social. Ces innovations industrielles ont bénéficié du travail entamé très tôt, à l'initiative de l'École des Mines d'Albi notamment, en faveur de la constitution d'une filière hydrogène.

Aux côtés de l'aéronautique, grâce aux initiatives collectives régionales inscrites dans une vision partenariale nationale et internationale, les secteurs de la santé avec les biothérapies et des énergies nouvelles dans le cadre d'une industrie verte sans tension se développent en Occitanie.

À la croisée des efforts européen et national, l'accompagnement par le Conseil régional de la coordination des communautés de recherche-formation en physique, mathématiques et ingénierie avec des partenaires industriels implantés en territoire permet de faire émerger un pôle de dimension internationale dans le domaine des technologies quantiques en particulier dans le champ des capteurs et de la modélisation prédictive.

Après des décennies de mutation du secteur agro-alimentaire en direction de productions de qualité et le plus souvent labellisées, respectueuses de cahiers des charges stricts, et par un engagement précoce et collectif dans la transition agro écologique, la région tire profit de sa diversité en matière

agricole, puisqu'elle est à la fois spécialisée dans les grandes cultures dans sa partie Ouest, dans les fruits et légumes au long des cours d'eau importants et dans la plaine du Roussillon, dans l'élevage en particulier dans les zones de montagne et dans la viticulture.

Anticipant et s'adaptant aux évolutions climatiques, elle garde ainsi un rôle majeur pour la sécurité alimentaire et développe un modèle d'une alimentation équilibrée accessible à tous grâce à des politiques publiques adaptées. Elle a su s'engager dans le développement de nouvelles filières (légumineuses). L'agro-alimentaire a vu sa prospérité renforcée par le fort développement des productions de qualité dont les circuits courts, économes en transport et garants de la qualité grâce à une traçabilité aisée.

Les nouveaux modes de vie fondés sur la recherche d'un environnement authentique, sain, riche en qualité de vie, en patrimoine et plus proche, tant géographiquement que culturellement, ont dopé un tourisme adapté à un territoire (beaucoup plus accessible grâce aux nouvelles infrastructures, notamment ferroviaires), tel que celui de l'Occitanie qui offre grands espaces naturels et culturels (mer, montagne, monuments, événements, villes historiques et animées...).

L'évolution touristique a été particulièrement favorable à des domaines précédemment marginaux en Occitanie, comme le tourisme urbain. Les investissements en faveur du patrimoine ont permis d'obtenir de nouvelles inscriptions au patrimoine mondial de l'Unesco. Le secteur touristique a également tiré profit de l'attractivité événementielle et industrielle des secteurs de pointe de la région. Il en est résulté un accroissement sensible du tourisme d'affaires et plus largement au MICE qui profite au premier degré à l'hôtellerie, à la restauration et aux activités commerciales, mais qui incite dans un second temps les visiteurs professionnels à revenir en qualité de touristes.

La valorisation de ces grands secteurs permet à l'Occitanie de bénéficier de retombées économiques importantes et surtout de consolider son marché de l'emploi, tant au niveau des postes à durée indéterminée que des activités saisonnières. Ces orientations positives sont cependant conditionnées par la poursuite des efforts en matière d'adaptation des salariés et des entrepreneurs par la formation, indispensable pour répondre à des besoins de plus en plus spécialisés et de haut niveau technologique. L'objectif est de ne pas laisser au bord du chemin une partie de la région et surtout une classe sociale éloignée de l'emploi et de la vie sociale.

(*) Considérant la sécurité alimentaire, la population d'actifs agricoles dans le monde est de ¼ de l'emploi total dans le monde alors qu'elle n'est que de 3% de la population active en France (et de plus de 10% en Occitanie) en 2020.

Population-Démographie

Avec une population mondiale ayant dépassé les huit milliards d'habitants, la poussée démographique a été enrayée à l'horizon 2050. Le seuil critique des dix milliards d'individus n'a pas été atteint, ce qui a produit plusieurs effets bénéfiques. Le premier d'entre eux a été la fin de la surnatalité qui a trop longtemps touché certains pays, en particulier les plus pauvres, notamment ceux du Sahel et ceux d'Asie en retard de développement, le Bangladesh par exemple.

Le rééquilibrage entre les zones marquées par la dépopulation et celles à la densité humaine trop prononcée n'est cependant que progressif, voire relatif dans certains territoires.

Deux grandes évolutions imposeront de profonds changements dans la démographie à l'horizon 2050 le recul de la fécondité d'une part et le vieillissement de la population d'autre part.

Ce sont des prévisions dont la conjonction accélère les mutations comme l'illustre l'exemple chinois : dans la seule année 2022, le nombre d'habitants a chuté de 850 000 personnes. La Chine est désormais une Chine vieillissante.

Le taux de fécondité en Afrique diminuerait de 2,37 en 2017 à 1,66 en 2100 et dans-vingt-trois pays la population diminuera de moitié, dont l'Italie qui passerait de 61 à 30,5 millions en 2100 et l'Espagne qui connaîtrait une trajectoire similaire, de 46 à 23 millions d'habitants.

Le recours à une immigration massive ne suffira pas à corriger l'impact de ce déclin démographique.

La démographie est un phénomène caractérisé par des tendances lourdes qui s'inscrivent dans la longue durée et qui résultent de l'histoire, des us et coutumes, des conséquences environnementales, voire des conflits. Les corrections observées à l'échelle mondiale sont cependant fortement influencées par les situations rencontrées au plan économique et surtout au niveau social.

À cet égard, la mondialisation a provoqué un accroissement de la mobilité des populations vers les zones les plus prometteuses en termes d'emploi et de qualité de vie offrant aussi, et peut-être surtout, des avantages sociaux profitables à la famille dans son ensemble et à l'enfance en particulier. Cela a pu se révéler dans certains cas être un mirage. Mais les besoins des pays développés, en Europe notamment, touchés par une régression démographique sensible ont ouvert la porte à une immigration plus opportune.

Sur le long terme, l'évolution a montré que la fécondité avait été divisée, par exemple, par quatre en Afrique subsaharienne, là où elle était évaluée à sept naissances par femme en 2017. L'amélioration des conditions sanitaires, le développement de l'éducation des filles et l'accès à la contraception ont joué un grand rôle dans ce résultat qui a abouti à une natalité compatible avec un environnement humain où la pauvreté diminue réellement.

La Chine et l'Inde, en raison de leur population considérable au début du 21^{ème} siècle, ont conservé les deux premières places au plan mondial en nombre d'habitants. La poursuite de l'immigration a permis aux USA de se maintenir, mais au prix d'une diversité qui a rendu la population d'origine européenne minoritaire. En Europe occidentale, si la Grande-Bretagne et surtout la France sont parvenues à maintenir ou accroître leur niveau de population, cela est plus difficile pour l'Allemagne et ce n'est pas le cas de certains pays du sud, comme l'Espagne ou l'Italie. Quant à la Russie, sa démographie se maintient difficilement. En Asie, le déclin frappe particulièrement le Japon, la Corée du Sud et la Thaïlande, au contraire notamment de l'Indonésie et du Vietnam.

Si la population française a passé le cap des 70 millions d'habitants, ce qui la rapproche de celle de l'Allemagne, elle a fortement évolué dans sa composition. La part des plus de 65 ans représente un tiers de la population totale, avec une proportion de plus de 80 ans en sensible augmentation. Conséquence : la part d'actifs est en régression, avec les effets que cela induit sur les conditions d'accès à la retraite, sur la dépendance et sur les prestations sociales en général.

L'autre évolution notable au niveau hexagonal concerne la répartition territoriale de la population. Les politiques d'urbanisme ont accompagné les changements démographiques en mettant l'accent sur la diversité et la mixité. Cela a conduit à une meilleure intégration des populations nouvelles et à un équilibre obtenu entre espaces urbains et ruraux, entre habitat collectif et habitat individuel.

EN OCCITANIE...

Au sein de la région Occitanie, l'évolution démographique n'a pas modifié les tendances observées depuis la moitié du 20^{ème} siècle, mais elle a amené un rééquilibrage. L'attractivité des métropoles et

de la zone littorale n'a pas été complètement effacée, mais elle ne s'effectue plus au détriment de l'arrière-pays ou des villes moyennes, car elle est compensée par un phénomène de rééquilibrage résultant d'un aménagement du territoire très volontariste et de nouvelles aspirations à des conditions de vie plus apaisées et surtout d'un maillage des moyens de communications, matériels et immatériels, qui a levé les principaux handicaps dus à l'éloignement. La politique foncière et le respect des secteurs protégés (parcs naturels, zones vertes, zones maraîchères) ont contribué à ce développement démographique plus harmonieux.

Au niveau national, l'Occitanie, du fait de la poursuite ininterrompue de son dynamisme démographique, est devenue la troisième région de France en population. Avec plus de sept millions d'habitants en 2050, elle n'est devancée que par l'Île de France et Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a dépassé les Hauts de France et la Nouvelle Aquitaine. Au sein de l'Occitanie, les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent 45% de la population régionale. D'autres départements progressent notablement grâce à leur positionnement dans la zone d'attractivité des deux métropoles ou à leur proximité du littoral méditerranéen et à la politique volontariste d'aménagement du territoire. Les départements les plus excentrés ou les plus ruraux ont quant à eux maintenu leur population. Les zones de montagne bénéficient de leur avantage climatique, du fait de la tendance au réchauffement et l'ensemble de la région, en raison de sa situation géographique plein sud, continue à séduire grâce au phénomène de l'héliotropisme, bien qu'il soit moins attractif du fait de l'augmentation sensible de la chaleur estivale.

Systemes politico-institutionnels clarifiés

D'aucuns pensent que le redressement passe par une réforme constitutionnelle. Or à l'origine c'est un mal social, idéologique, ce sont les lois pléthoriques et inapplicables, les réglementations, l'irrespect, l'incivilité. Toute une série de problèmes profonds qui ne seront pas traités uniquement par une réforme des institutions

Comment construire un système politico-institutionnel dans lequel seraient résolues et dépassées les éternelles interrogations relatives à la lourdeur du millefeuille administratif, au trop prononcé centralisme de l'État, à l'efficacité d'une action globale et harmonisée des collectivités territoriales, tout en conservant une indispensable proximité entre élus et citoyens ?

Il est difficile de résoudre d'une manière durable ces questions. Mais les nécessités économiques, financières et politiques imposées par un univers de plus en plus concurrentiel et ouvert ont débouché sur des compromis. De nouvelles relations ont été créées entre chaque niveau d'administration avec une répartition des pouvoirs et des compétences fondées sur une certaine rationalité et sur la réalité des territoires.

Une décentralisation plus progressive est mise en place pour donner l'expérience démocratique aux élus locaux et le sens des responsabilités sans démagogie, alors que le centralisme jacobin si ancré en France reportait sur l'État central toutes les responsabilités, d'où finalement des déficits démocratiques profonds. Cette progressivité permet de dépasser l'éternelle opposition bien trop rigide « Jacobinisme-Girondinisme ».

Au sommet de ce compromis, il y a la confirmation de l'autorité de l'État sur tout ce qui touche au régalien et l'application affirmée du principe de subsidiarité sur lequel s'articule une décentralisation qui a évolué dans la clarté et qui s'appuie sur des collectivités territoriales dont les membres sont élus au suffrage universel direct, principe incontournable de notre démocratie.

Les Régions, les intercommunalités et les communes constituent le triptyque sur lequel repose une décentralisation qui a gagné en efficacité, avec des effets bénéfiques au niveau de la gestion, des

coûts et des réalisations. La réalité du terrain domine, amenant des choix appropriés à chaque échelon. Le problème du niveau départemental, sujet longtemps tabou, a été résolu. Le département est resté une entité administrative pour les services de l'État, ceux relevant principalement du domaine régalien. Pour d'autres questions, les représentants des intercommunalités se réunissent en formation départementale, afin d'examiner et d'harmoniser les décisions prises par leurs assemblées respectives.

Les communes consolident leurs compétences de proximité. L'échelon régional, composé du Conseil régional et du Conseil économique social et environnemental régional, accentue son rôle en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et d'innovation. D'autres structures ont des compétences affirmées, par exemple les Comités de Massifs qui concluent des partenariats qui leurs permettent d'intégrer des programmes européens. Par ailleurs, les corps intermédiaires viennent en soutien des Départements, en particulier au niveau de l'action sociale.

En redonnant la parole et le pouvoir à la base électorale un nouvel élan est donné à la société française. La clarification du millefeuille territorial et l'efficacité retrouvée de l'administration et des services publics ont redonné souffle et vigueur à la démocratie. Cela se traduit très concrètement par une forte participation aux différents scrutins locaux et nationaux. Les élus, quel que soit le niveau d'assemblée, sont donc davantage représentatifs. Le retour à une vraie démocratie participative a été également possible grâce à la réactivation des corps intermédiaires (syndicats, associations...) qui exercent leur rôle en toute clarté. Cela renforce aussi le poids des assemblées consultatives comme les CESER et des organismes consultatifs, créés par la loi, et limite les effets pervers de la multiplication des « comités Théodule » et des structures hasardeuses dont les membres étaient tirés au sort.

(Voir les thèses de Tocqueville dans « démocratie en Amérique » éditions Ducourt - Janvier 2021)

Le renouveau de la démocratie représentative n'a été possible qu'avec la maîtrise des dérives qu'ont pu entraîner les réseaux sociaux à l'époque de leur apogée au début du 21^{ème} siècle. Ils ont fait à un moment l'objet de vives critiques du fait de leur nocivité mise en évidence par les « infox », les manipulations frauduleuses à caractère mafieux, politique ou terroriste, le pouvoir sans limite qu'ils se sont attribué, un chef d'État ayant pu être censuré par le simple geste d'un dirigeant d'entreprise se prenant pour le « maître du monde ».

En matière d'information, les législations françaises et européennes ont progressivement paré aux dérives en donnant la responsabilité du contrôle des contenus aux hébergeurs pouvant être sanctionnés financièrement en cas de manquement à leurs obligations ou en cas d'abus de position dominante. Cette maîtrise d'un outil d'information et d'échange, unique dans l'histoire de l'humanité par son ampleur planétaire, a permis de le préserver et de le valoriser dans ce qu'il représente au plan de la liberté et de la créativité.

Au niveau de la proximité et de la vie quotidienne, la société civile a acquis les moyens de s'exprimer efficacement grâce au développement des concertations et enquêtes plus accessibles, grâce aussi aux moyens donnés aux organismes dédiés, ainsi qu'au monde associatif. La société civile a donc la possibilité d'orienter en amont la décision politique et de l'évaluer en aval.

En Occitanie...

Les effets de l'évolution positive du système politico-institutionnel sont palpables en Occitanie. Ils sont illustrés par un nouvel équilibre métropoles/villes moyennes/petites villes/espaces ruraux. Cet objectif longtemps considéré comme utopique, en raison des blocages au niveau des stratégies de partis et du cadre législatif, a été atteint grâce à l'application du principe de subsidiarité, à la diminution des coûts de fonctionnement et à la réduction des possibilités de cumuls de mandats. Cet

objectif n'aurait évidemment pas été tenu sans l'accès des collectivités, les Régions tout d'abord, à un certain niveau d'autonomie financière et donc fiscale. Le nouvel équilibre de l'Occitanie s'est construit en dépassant progressivement les rivalités, les craintes et les concurrences stériles. Il a appartenu à chacun de trouver sa juste place en acceptant des solutions a priori dérangeantes, mais innovantes. Deux domaines ont été impactés en priorité par le changement, l'un interne à la région, l'autre institutionnel.

L'Occitanie a eu la chance dès sa création de posséder deux des métropoles les plus dynamiques de France, Montpellier et Toulouse. Mais ce dynamisme a été longtemps vécu comme une source de concurrence, engendrant une méfiance réciproque. Ce qu'il convenait de nommer une dualité a nui à la mise en œuvre de politiques coordonnées, indispensables pour l'unité et l'avenir de la région.

La pression hexagonale et internationale a fini par faire entendre raison à chacun. Selon l'adage bien connu « l'union fait la force », des pôles de première force ont été constitués dans les domaines d'excellence de la région : la recherche en général, les universités, la santé, l'environnement, l'informatique, l'intelligence artificielle, les industries de pointe...

Au plan institutionnel, c'est une autre rivalité qui a pu être dominée, celle opposant le Conseil régional aux Conseils départementaux. Pour les élections régionales, le principe des circonscriptions départementales a été conservé. En lieu et place des anciens conseillers généraux puis départementaux, l'assemblée départementale qui se réunit ponctuellement accueille des représentants des EPCI de son territoire. Ceux-ci, élus au suffrage universel direct dans leur intercommunalité, peuvent donc siéger alternativement en formation départementale (pour traiter notamment les questions sociales, les infrastructures, les réseaux divers...) ou en formation métropolitaine ou intercommunautaire.

Ces nouveaux dispositifs institutionnels ont renforcé le rôle du CESER en affirmant sa vocation consultative et en lui confiant de nouvelles missions, visant d'une part à veiller à la cohérence des actions de développement régional et d'autre part à évaluer les politiques publiques mises en œuvre sur son territoire. Il s'agit là de garantir l'efficacité d'une nouvelle organisation audacieuse qui améliore la gouvernance territoriale.

Sociétal

Un choc social et un bouleversement sociétal, telles ont été les conséquences essentielles de la crise sanitaire du début des années 2020 qui avait été précédée d'une sérieuse secousse provoquée par le mouvement des « gilets jaunes ». Le lien social est alors apparu fragile et en grand danger. Cela a provoqué une prise de conscience de la fragilité des trois piliers majeurs de la vie : la santé l'alimentation, l'éducation-formation.

Il s'en est suivi une remise en question salutaire qui a permis de relancer la lutte contre la pauvreté. Une évolution positive a conduit à renforcer les moyens de lutte contre les déséquilibres sociaux et territoriaux, afin de ne pas perpétuer une société à plusieurs vitesses, source d'accroissement des inégalités et donc de tensions.

La nécessité de prendre en compte les questions environnementales et d'agir concrètement pour réduire les effets du changement climatique est perçue et intégrée par l'ensemble de la société. Les politiques engagées au niveau français et au niveau européen ont ainsi favorisé l'investissement dans les services publics, afin qu'ils soient efficaces et accessibles à un maximum de personnes. Cela a été également un moyen de lutter contre l'isolement, le repli sur soi, la formation et la consolidation de communautés identitaires hostiles, préjudiciables à l'intégration de personnes

soumises à une mobilité croissante résultant des évolutions économiques, environnementales, sociétales et géopolitiques.

Les fractures territoriales et numériques ont accentué les fractures sociales mais elles ont été réduites grâce aux politiques volontaristes, en particulier celles qui concernent le renouvellement urbain, initiées par l'État, les Régions et les intercommunalités. Elles ont été axées notamment sur le logement, l'environnement, les services, afin de ne pas défavoriser les habitants des petites villes et des secteurs ruraux par rapport à ceux des métropoles et des autres grandes localités. Les classes sociales défavorisées et moyennes ne se sentent ainsi plus à l'écart.

Les politiques instaurées ont conduit notamment à une élévation sensible de l'espérance de vie et surtout de l'espérance de vie en bonne santé. Cela grâce au développement des équipements hospitaliers, des structures de santé publiques et privées, de la réorganisation des études de santé et la revalorisation de la situation des professionnels de ce secteur et de leur mise en coordination. L'ensemble du territoire a pu bénéficier de ces projets. Deux autres innovations ont contribué à cette réussite : la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle et la prise en charge par les Régions d'investissements dans le système hospitalier public.

Autre avancée positive : le retour des jeunes à une vision plus optimiste de leur avenir. Cela se perçoit à travers la diminution du taux de suicide, la réduction de la consommation de drogues licites et illicites, la réduction aussi de l'obésité.

L'ascenseur social s'est remis en mouvement. On relève ainsi comme conséquences directes le retour à une vie en société apaisée et conviviale, amenant à une relation intergénérationnelle normalisée et enrichie, avec en corollaire une forte diminution des conflits et de l'insécurité.

Le retour de l'ascenseur social s'inscrit également dans un cadre plus large issu d'une réorganisation de la vie professionnelle, et personnelle aussi, surtout par une plus grande autonomie individuelle et la reconnaissance de l'égalité femme-homme. Cette évolution sociétale, rendue possible notamment par les nouveaux moyens techniques, s'appuie sur le renouveau des corps intermédiaires (organismes socio-économiques, syndicats, associations...) qui ont contribué à élaborer de nouvelles règles en adéquation avec la réalité quotidienne et non plus en décalage, comme cela a été trop longtemps le cas avec des dispositifs lourds et complexes générateurs d'incompréhensions et de conflits.

Globalement, l'ensemble de ces facteurs conduisant à une société plus juste et plus harmonieuse a permis :

- De retrouver un dynamisme collectif au plan économique comme au niveau sociétal ;
- De réduire sensiblement les zones de conflit et de tension ;
- De favoriser une mixité sociale de l'habitat et de la scolarisation sur l'ensemble du territoire ;
- De proposer un accès plus juste et plus équilibré à la formation et à l'emploi ;
- De ressouder et consolider la cellule familiale ;
- De réduire largement les tendances communautaristes et discriminatoires grâce à une politique d'intégration spatiale, éducative, culturelle et économique facilitant l'assimilation, c'est-à-dire le sentiment d'appartenance à une même société, à faire société, sans effacer pas pour autant les diversités culturelles ou régionales ;
- De créer un nouvel élan d'initiative en matière économique et dans le domaine culturel, y compris dans les territoires précédemment défavorisés.

La crise sanitaire a montré l'importance de la médecine préventive. Les campagnes de prévention des risques et dommages se sont considérablement développées. Elles sont devenues accessibles à tous grâce à des moyens adaptés.

Ces campagnes s'inscrivent dans la santé globale One Health (humaine, animale et végétale), liant la santé humaine à celle de tous les êtres vivants et à la santé environnementale.

Beaucoup d'efforts ont aussi été engagés dans la formation des jeunes en articulant les besoins économiques des entreprises et les solutions souples au plus près des lieux de vie sans oublier les possibilités de logement.

L'apprentissage devient une solution favorablement reconnue avec l'engagement des différents acteurs: enseignants, familles et employeurs.

Face aux conséquences passées du mépris et de l'injustice une politique de la dignité et de la reconnaissance s'est développée réduisant l'incertitude et les peurs.

En Occitanie...

Au plan sociétal, l'Occitanie s'inscrit dans ce mouvement de retour à une société plus apaisée et plus juste. Sur son territoire, les nouveaux équilibres se traduisent par une différence beaucoup moins marquée entre les zones métropolitaines de Montpellier et de Toulouse et les autres parties de la région qui ont pu apparaître durant trop longtemps comme défavorisées, voire abandonnées. Le développement des zones métropolitaines a produit ses effets sur l'ensemble des autres espaces urbains et il ne se fait plus au détriment d'espaces ruraux délaissés.

Les équipements réalisés dans les petites villes et secteurs ruraux de l'Occitanie ont gommé en grande partie les différences d'attractivité, d'où ce rééquilibrage qui, de territorial devient également social et sociétal. La possibilité de trouver du travail à proximité de la plupart des bassins de vie et de disposer des services nécessaires au bien-être et à la qualité de vie quotidienne écarte les obstacles et réticences à l'installation de familles dans les zones moins urbanisées.

L'autre grand obstacle à lever était celui de l'isolement urbain avec des quartiers formés des ex-grands ensembles devenus de véritables ghettos. La réduction de ces lieux d'exclusion, devenus parfois « séparatistes » pour certains, a été progressivement obtenue par la mise en œuvre de politiques d'intégration et de renouvellement urbain accentuées qui ont misé notamment sur le dialogue et l'acceptation de la laïcité, principe fondamental de lutte contre l'intolérance et les sectarismes. Cet objectif a été atteint en s'appuyant sur l'éducation dans ses différentes formes, familiale, scolaire, associative, sociétale. Ces politiques d'intégration sont venues en complément des efforts d'investissement menés depuis de nombreuses décennies, mais qui avaient butté sur l'absence de prise en compte des indispensables dimensions humaines et sociétales, sans lesquelles aucune réussite n'est possible.

Il s'est ainsi constitué en Occitanie une société plus harmonieuse où les diversités ont été respectées. Mais elles ont été intégrées dans un ensemble social et culturel novateur qui n'a pas effacé les particularités régionales, mais au contraire a su les valoriser. L'Occitanie a accentué son attractivité, démontrant qu'elle savait offrir un cadre de vie apaisé et beaucoup plus sûr, dans un environnement demeuré exceptionnel.

Culture

En 2050, la société a connu une profonde mutation. Les générations arrivées aux commandes n'ont connu que la civilisation numérique.

La culture, qu'il s'agisse des comportements et des modes de vie ou de l'expression artistique, est profondément imprégnée du numérique. Mais la robotisation et l'intelligence artificielle n'ont pas éliminé toute dimension humaine. Celle-ci a été maintenue, tout au moins dans la société hexagonale, grâce aux systèmes d'éducation et de formation. Cela a été rendu possible par des enseignements, en continu ou en alternance, qui sont parvenus à conserver les bases permettant de ne pas effacer les « 4 C » : pensée critique, communication, collaboration, créativité. Grâce aussi à l'existence d'un réseau associatif ancré dans tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, qui porte la culture au plus près des citoyens et les accompagne vers une pratique collective d'action et de création.

Comme son nom l'indique, l'Occitanie est l'héritière d'une très ancienne tradition culturelle, celle du Pays d'Oc. Elle a été construite sur la langue, un mode de vie, des formes d'expression populaires ou artistiques encore très présentes. La culture est donc vécue dans ce vaste espace comme un art de vivre, un certain rapport au savoir, un art de préserver des acquis millénaires.

L'Occitanie décline ainsi à sa manière, sur des bases plutôt consensuelles, des rapports au temps, à l'espace, à la nature, à la consommation des biens et à l'activité, qui ont permis de créer une région où, sans effacer la diversité, les populations cohabitent sans heurts depuis des décennies avec des apports venus d'horizons très différents, qu'il s'agisse du bassin méditerranéen, des autres régions de France et d'Europe ou de plus loin encore.

Cet ensemble a acquis une certaine harmonie grâce aux actions menées en matière d'accueil et d'intégration de personnes attirées par l'héliotropisme, la qualité de vie, une hospitalité espérée, des conditions économiques supposées meilleures.

La société occitane n'a pas été épargnée naturellement par des conflits locaux ou des rivalités. Mais elle a su créer les conditions d'un développement humain appréciable en se fondant sur son potentiel éducatif et les atouts de son territoire. Elle a su aussi concilier différents impératifs, entre autres, environnementaux, construisant ce qu'on pourrait appeler un nouveau modèle culturel au sens large du terme.

Le réseau de scènes nationales s'est étoffé, à raison d'une par département. Il en est de même pour les grands auditoriums et salles de concert. Une judicieuse programmation a eu un effet très positif sur les recettes de ces spectacles. Ces grandes manifestations n'ont cependant pas occulté l'effort de valorisation et de développement d'une culture populaire qui vit pleinement en Occitanie au niveau des écoles, des quartiers et des bourgs, en s'appuyant souvent sur des conventions de partenariat avec les collectivités locales. Ces actions de terrain, encadrées par des professionnels, assurent la promotion des différentes disciplines artistiques et aussi de la culture traditionnelle (langue, histoire, patrimoine). Des filières d'excellence sont ainsi apparues. Les cultures scientifiques et techniques font désormais partie du bagage intellectuel des citoyens de la région.

Des grands festivals, par exemple « Montpellier Danse » ou « Jazz in Marciac » assoient la notoriété de la région et attirent un public venu fréquemment de loin. L'attractivité culturelle de l'Occitanie est confortée par la création ou la promotion de nouveaux événements dans des domaines ou des lieux qui en sont dépourvus.

Les musées rénovés et modernisés, grâce aux outils numériques, contribuent également à l'attractivité de l'Occitanie. Leur mise en réseau et des initiatives de dématérialisation soutiennent leur succès auprès des différents publics. Le potentiel de l'Occitanie en matière de productions de connaissances scientifiques et techniques et de numérique a favorisé la formation d'un écosystème qui touche bien des secteurs de la vie et de l'économie régionales (école, formation professionnelle, aménagement du territoire...).

De nouvelles formes de médiation culturelle ont été mises en place qui élargissent les publics. Le monde économique a intégré la dimension culturelle et vient en appui des initiatives locales ou régionales. Les activités s'inscrivent désormais dans une démarche respectueuse d'une nouvelle qualité de la vie. Elles portent ainsi un nouveau modèle économique, social, environnementale et culturel. La hausse des revenus, et la mise en place de dispositifs de rémunération nouveaux permettent au plus grand nombre l'accès aux manifestations culturelles, ainsi qu'à la pratique d'activités diverses.

Quant à la filière audiovisuelle, elle s'appuie sur une formation professionnelle renforcée et repensée territorialement autour de pôles spécialisés (dessins animés, documentaires...) et travaille en lien étroit avec le secteur numérique. Avec le regroupement des sociétés de production et la mise à disposition d'un fonds de soutien largement abondé, la filière audiovisuelle, très présente en Occitanie, est très active en matière de réalisation de fictions et de séries, de dessins animés. Par ailleurs, des appels à projets autour de sites régionaux remarquables sollicitent les scénaristes et les diffuseurs, afin de donner à nombre de lieux du territoire occitan une visibilité sur tous les écrans.

Sport

Grâce à une considération plus responsable de la part de l'État et des collectivités territoriales incluant les progrès technologiques, nutritionnels, la lutte contre le dopage... le sport est parvenu, après des années d'évolution, à jouer son rôle là où il était présent et pratiqué, mais aussi, là où il ne l'était pas.

Le sport de haut niveau, en 2050, s'il demeure compétition, performance, démonstration de force et sport spectacle le fait dans le respect de l'état physique et mental de ses participants pour être aussi un instrument d'éducation, de bien-être et de santé.

Les joueurs de haut niveau ne sont plus considérés comme des "acteurs marchandise", ils sont plutôt accompagnés dans leur reconversion professionnelle.

Des normes internationales définies par les organismes « ad hoc » seront arrêtées, et respectées, concernant la gestion économique des grands clubs professionnels.

La société post-industrielle où la dimension nerveuse du travail l'emporte le plus souvent sur la fatigue purement physique a besoin de dérivatifs. Le sport pour tous est au premier rang de ceux-ci. Il déstresse, il apporte la détente et renouvelle une relation humaine qui peut être encore virile, mais qui, à travers lui, est devenue principalement une forme innovante de lien social. Cela s'exprime à tous niveaux, depuis l'école jusqu'à la retraite, en passant par le milieu professionnel, les temps de vacances, le retour vers le milieu naturel que l'activité physique amène à apprécier dans ses multiples dimensions.

Dans ce contexte, en reconnaissant le sport dans son sens social et sociétal, en élaborant un accompagnement pour les acteurs bénévoles qui l'encadrent, en permettant l'égal accès des femmes aux activités et aux responsabilités sportives de toute nature et en améliorant l'accès des personnes

en situation de handicap, ce sont maintenant les deux-tiers des Français qui ont une pratique sportive contre à peine un tiers au début du 21^e siècle.

Via le milieu scolaire, le sport devient dès le plus jeune âge un apprentissage de la vie dans ses dimensions liées à l'effort, la maîtrise de soi et la construction du lien social. Cela profite notamment aux milieux les plus modestes et à l'intégration des populations immigrées.

Mais la réussite de la pratique sportive n'a pas été spontanée. Elle a dû s'appuyer sur la place faite à cette activité au sein de la scolarité, sur la formation de personnels compétents pour son enseignement et son accomplissement, sur la construction des équipements sportifs indispensables dans tous les territoires et sur l'attractivité suscitée par les « stars », vedettes des grandes compétitions professionnelles. Sans oublier le sport santé, prescrit par la médecine et conçu de plus en plus comme une alternative aux solutions médicamenteuses. La progression de la pratique sportive repose donc sur plusieurs piliers : outre l'école et les grands clubs professionnels, elle s'appuie sur les structures associatives animant les activités de proximité, ce qui constitue un maillon indispensable de l'édifice. Ces activités de proximité transmettent au quotidien à l'intention des jeunes le goût du sport, les faisant parfois rêver d'une grande carrière, à l'image des champions admirés.

En Occitanie...

Au niveau de l'Occitanie, le sport est tiré depuis de nombreuses décennies par les locomotives que sont les grands clubs de football et de rugby. Ces clubs sont de véritables entreprises qui génèrent attractivité et ressources économiques. Sur ce dernier point, la crise sanitaire du début des années 2020 a ramené les financiers à la raison, en provoquant une gestion beaucoup plus mesurée du star-système.

Ce qui manque encore en Occitanie, c'est la présence d'un tissu plus fourni de clubs amateurs dans les différentes disciplines, même si certaines sont plus confidentielles que d'autres. Ce handicap est comblé progressivement, le rythme des investissements dans les infrastructures et celui de la mise à disposition de personnels formés, salariés ou bénévoles, tend à être soutenu dans la mesure des ressources financières mobilisables.

L'Occitanie a aussi pour avantage le profil de son territoire qui propose de vastes espaces naturels, des stations de montagne et des stations balnéaires. De la randonnée à la plongée, en passant par l'escalade, l'attrait de la région est assuré auprès des adeptes de l'exercice physique. Cette diversité a également permis d'apporter une réponse au handicap créé par l'évolution climatique qui a porté un sérieux coup aux sports d'hiver qui ont évolué dans leur conception et dans leur pratique. Ainsi la montagne est restée belle.

Enseignement/Recherche

Enseignement et recherche ouverts sur les enjeux en territoire : des établissements d'enseignement mieux répartis en territoire et des activités de recherche impliquées dans les territoires.

L'éducation et la formation, l'enseignement en général, la formation tout au long de la vie, intimement associés à la production de connaissances et de savoirs, sont au cœur de la réussite. Il ne peut y avoir de développement humain et de progrès économique, social ou sociétal sans accorder à ce domaine une priorité fondamentale. Compte tenu de l'évolution accélérée des technologies, phénomène illustré par la place prépondérante prise par le numérique et l'intelligence artificielle, les

disciplines scientifiques et techniques (mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, sciences sociales...) sont au cœur du système éducatif. Mais cette orientation n'a pu donner sa pleine mesure qu'en y associant à part entière des matières regroupées autrefois sous le terme « Humanités » (la langue française, la philosophie, le latin, le grec, les langues vivantes) et aussi les sciences humaines (l'histoire, la géographie, la sociologie, la psychologie, l'anthropologie...) ainsi que l'éducation physique et le sport qui augmentent les capacités physiques et mentales des élèves et leur permettent de mieux appréhender la vie collective.

Les principes pédagogiques ont été renouvelés. Ils sont fondés sur le développement de l'intérêt des élèves, sur leurs capacités de réflexion et d'analyse de manière autonome, ainsi que sur leur utilisation sélective et appropriée du déluge des données rendues disponibles par les outils informatiques, avec l'aide de formateurs eux-mêmes préparés à cet environnement pédagogique. La formation initiale a pour objectifs la plus grande réussite possible d'un maximum d'élèves pour éviter le décrochage, tout en maintenant une exigence de niveau. La lutte contre le déterminisme social et territorial s'est avérée efficace et la mixité scolaire existe maintenant dans tous les établissements (école ; collège ; lycée ; enseignement supérieur) par la prise en compte de l'Indice de position sociale (IPS).

L'efficacité de cette politique innovante se mesure à travers la progression des indicateurs de réussite académique. Elle s'est accompagnée d'un suivi plus individualisé des élèves et d'un accompagnement pédagogique pour s'assurer de l'acquisition des connaissances nécessaires à chaque niveau d'étude et des capacités de raisonnement, de logique, de maîtrise de la langue, de l'orthographe... Dans le cadre d'une politique scolaire inclusive les établissements disposent de moyens renforcés pour accompagner les élèves qui relèvent de troubles de comportement médicalement diagnostiqués. Ils font apparaître une diminution sensible des retards au niveau de l'accès au baccalauréat et aux études supérieures. Il en résulte une diminution notable du taux de « décrocheurs » de quinze à dix-sept ans, c'est-à-dire de jeunes sortis sans diplômes du système scolaire. L'enseignement ainsi restructuré, se déroule dans des établissements correctement adaptés aux besoins tant par leur architecture que leur équipement et répartis dans tous les territoires

Cette évolution a permis une meilleure conjugaison de l'esprit de coopération et de l'esprit de mise en commun, le désir et la faculté d'apprendre nécessitant effort, discipline, sécurité, émulation et curiosité... A noter que s'il a été possible de sortir du cycle infernal de la régression scolaire globale et de la sélectivité au profit quasi-exclusif des plus favorisés socialement et socialement, c'est grâce à la conjonction de plusieurs facteurs, dont la mise en œuvre d'une réforme de fond, à l'accompagnement scolaire et éducatif hors de l'école (famille, associations, collectivités territoriales, services de santé...) mais aussi de la forte amélioration de la formation des enseignants via une interdisciplinarité et coopérations approfondies qui ont débouché sur une notable progression du niveau de culture générale.

La progression de la réussite de l'enseignement primaire et secondaire a pu être répercutée favorablement sur l'enseignement supérieur réformé selon les mêmes principes. Tout d'abord, une première année a été conçue afin de permettre aux étudiants : d'une part de faire un bilan sur les savoirs nécessaires pour entreprendre des études longues, afin de combler sans délai les carences constatées ; d'autre part d'engager une réflexion sur les ouvertures professionnelles possibles dans le domaine des formations choisies. Ainsi le taux des diplômés de l'enseignement supérieur en France retrouve un rang honorable au niveau européen.

Au-delà, il s'avère que l'accès aux grandes écoles via le cursus universitaire a été amélioré et rationalisé, avec pour avantage de « casser » certaines castes qui pratiquaient l'autoreproduction.

Cela a permis aussi de réduire des préjugés intellectuels souvent néfastes à l'appréhension de la complexité des problèmes.

Dans l'enseignement supérieur court et plus souvent professionnalisant (BTS, IUT...), l'augmentation des effectifs et une collaboration plus intense et plus étroite avec les entreprises (stages) ont contribué à réduire les écarts en termes de besoins et d'adaptation des qualifications professionnelles. Cette évolution est complémentaire de celle de l'apprentissage dont l'efficacité est reconnue grâce à une meilleure conjugaison des enseignements théoriques et pratiques et qui n'est plus du tout considéré comme une voie de garage.

Dans le secteur des études de santé, des changements profonds sont intervenus. Le passage du PACES au PASS (Parcours accès santé spécifique) et la création de la licence accès santé (LAS) ont élargi l'accès à la deuxième année de médecine. En cas d'échec les étudiants ont pu bifurquer vers d'autres cursus universitaires (biologie, mathématiques, STAPS...), tout en conservant la possibilité de se représenter une seconde fois au concours de médecine.

Les avancées réalisées dans l'organisation de l'enseignement supérieur sont en adéquation avec l'évolution rapide du contenu d'un grand nombre de métiers et sont en corrélation avec le développement important du principe de la formation tout au long de la vie qui va bien au-delà de ce que l'on nommait auparavant la formation continue. Les formations universitaires ont retrouvé une dimension à hauteur des exigences du système économique et des enjeux sociétaux. Il y a ainsi, d'une certaine façon, plus d'entrepreneurs, de leaders et d'innovateurs.

En Occitanie...

Durant des décennies, pour ne pas dire des siècles, l'Occitanie affichait des résultats scolaires et universitaires remarquables, bien supérieurs à ceux de la plupart des autres régions. Ce positionnement enviable et envié avait été mis à mal par la dégradation progressive de la scolarité et les difficultés de l'université, comme pouvait en témoigner un taux de décrocheurs devenu inquiétant, car l'un des plus élevés au plan national. Seules les métropoles de Montpellier et de Toulouse échappaient partiellement à cette régression désormais enrayée.

La prise de conscience de ces difficultés et l'effort de rééquilibrage scolaire et universitaire mené sur le territoire régional ont porté leurs fruits. La multiplication des implantations de niveau universitaire dans les villes moyennes a produit un effet d'entraînement sur l'ensemble du cursus éducatif, avec pour résultat : une réduction des fractures territoriales couplée à une remise en route efficace de l'ascenseur social. Cette politique régionale, en cohérence avec les politiques nationales, a conduit à un accroissement du potentiel de formation supérieure et à une augmentation du nombre d'étudiants, français et étrangers. De plus, des formules de coopérations entre ces établissements et les entreprises ont favorisé certaines formes novatrices de développement économique.

Après de plus ou moins longues périodes de tergiversation et d'oppositions, les universités d'Occitanie, Montpellier et Toulouse, sont parvenues à se fédérer, résultat de la bonne synergie et du dynamisme des équipes d'enseignement et de recherche. Cette fédéralisation, qui n'obère pas l'autonomie et les initiatives des entités constitutives, a apporté cohérence et image renforcée,

permettant à l'enseignement supérieur d'Occitanie de rejoindre le groupe des universités d'excellence, avec les avantages qui y sont associés.

Une recherche ouverte et impliquée

Alors que la région OCCITANIE continue d'afficher un bon taux de dépenses pour la recherche et le développement (en 2017 : 3,5 % du PIB - dont 2,1 % de dépenses privées, bien supérieur à la moyenne nationale de 2,2 %), les barrières idéologiques et corporatistes du dispositif universitaire ont été abolies en renforçant le continuum de la recherche dite fondamentale, en passant par la recherche appliquée dont les temps de gestation sont éminemment différents, jusqu'à l'innovation-transfert, incluant la recherche-action et l'innovation sociale, favorisant ainsi le lien avec l'ensemble des dispositifs de formation.

Les thématiques de recherche fondamentale, arbitrées par l'Etat garant de l'objectivité scientifique, au travers d'apports mêlés de fonds publics et de contributions financières de l'économie privée, bénéficient d'une réelle autonomie de gestion et d'une large latitude scientifique. Les thématiques de recherche appliquée, plus en lien de proximité avec la création de valeur économique s'inscrivent dans des démarches contractualisées d'obligation de résultat à terme, dont les procédures d'évaluation garantissent l'autonomie scientifique, le respect de la propriété intellectuelle et la juste répartition des fruits de la création de valeur économique.

Ainsi, de fortes actions d'encouragement à l'innovation, à sa valorisation et au transfert de technologies propices à la croissance économique, elle-même facteur d'investissement dans la recherche scientifique, ont créé un cercle vertueux de dynamisation et d'harmonisation entre recherche fondamentale et recherche appliquée. Le développement d'une science ouverte permet de penser les innovations avec et pour la société, notamment dans les domaines de l'environnement et de la santé.

Dans ce cadre, l'appui marqué de la Région Occitanie et des intercommunalités aux infrastructures pour des recherches finalisées ouvertes aux acteurs du territoire et le soutien coordonné aux dispositifs pour la dynamique des projets partenariaux (pôles de compétitivité, agences d'innovation et organismes de transfert...) avec l'État et les entreprises, chacun dans son propre registre d'intervention, ont porté leurs fruits.

La promotion des dispositifs d'accompagnement financier des activités de recherche ont permis l'adaptation des dotations sur le moyen terme permettant une exploration approfondie des questions complexes. Ainsi, l'intégration des outils financiers le plus en amont possible des projets tournés vers l'innovation et le transfert, favorise-t-elle avec succès le développement simultané d'une formation dédiée des équipes scientifiques appelées à assurer les phases de transfert jusqu'à la création de valeur économique de l'entreprise de portage.

La volonté renforcée de la région Occitanie, appuyée sur dispositif fédéré de formation supérieure sur l'ensemble du territoire, permet d'agir en faveur de ses champs d'excellence, qu'ils soient académiques (IA, Quantique...) ou basés sur la multidisciplinarité en lien avec les enjeux sociétaux en territoire, et contribue significativement à la promotion d'une recherche impliquée dans les grands défis scientifiques contemporains (transitions agro-alimentaires, santé globale et biotechnologies, environnement et climat, ...).

Cette dynamique régionale promeut l'émergence d'initiatives motrices à la structuration de l'enseignement et de la recherche en faveur d'une meilleure reconnaissance internationale, source d'attractivité pour le territoire régional.

Ce niveau d'excellence universitaire vient conforter les pôles de recherche en Occitanie. La région disposant depuis longtemps de l'implantation des grands organismes nationaux de recherche (CNRS, CEA, INRAE, INSERM, CIRAD, IRD, CNES) a permis de développer leur présence en accompagnant le positionnement des infrastructures de recherche au meilleur rang et a renforcé l'émergence de pôles d'excellence spécialisés dans l'eau, l'environnement, l'informatique, la santé, le numérique et les automatismes ; elle occupe ainsi une place de premier plan dans le domaine de la recherche, la classant deuxième pôle de matière grise en France, après Paris et l'Île de France. La science, en Occitanie, est confortée par la présence de laboratoires et de bureaux d'études dépendant de l'industrie, dans l'aéronautique bien sûr, mais aussi dans le secteur de la santé globale, des biotechnologies, et des nouvelles énergies.

Cette force globale est favorable au développement des industries de pointe dont elle garantit l'incubation puis l'implantation en Occitanie. La dynamique régionale a permis de réussir l'équilibre entre une production de connaissances de rang international favorisant l'attractivité des chercheurs et une production de savoirs en réponse aux questions sociales et économiques du territoire. Ce potentiel est également valorisé par la prise en compte de l'interaction entre les disciplines, les sciences sociales étant maintenant intégrées aux autres domaines de recherche.

Le signal de cette union-association universitaire avait déjà été donné par deux initiatives labellisées :

- Le projet MUSE (Montpellier université site d'excellence) qui mobilise une vingtaine d'institutions autour de l'objectif de soigner, nourrir et protéger. Ce projet s'inscrit au côté de celui de « Med Valley », conçu au croisement des filières d'excellence santé, agro et environnement. Sa réussite a été assurée par la collaboration avec un tissu conséquent de startups et de PME et la participation de grands groupes.
- Le projet Toulouse Initiative for Research Impact on Society (TIRIS) qui vise à valoriser pleinement l'écosystème de formation et de recherche du site toulousain pour l'émergence d'une Grande Université de Recherche de renommée internationale. Il est construit autour de trois enjeux de société grâce au déploiement renforcé d'une recherche interdisciplinaire : la vie en bonne santé et le bien-être, les changements globaux et leurs impacts sur les sociétés et l'accélération des transitions durables. »

Relations internationales

Au niveau géopolitique, le monde de 2050 ressemble peu à celui du début du 21^{ème} siècle et encore moins à celui de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Depuis longtemps, l'hégémonie des Occidentaux sur le monde touche à son terme et l'ancienne mondialisation où tout le monde était gagnant a changé de nature malgré la rivalité des blocs commerciaux pour l'accès aux ressources et aux marchés.

Le régime chinois, bien qu'en déficit démographique et tenant d'une férule autocratique, est en passe de tenir son pari : l'Empire du Milieu s'est fortement rapproché du niveau des États-Unis dont le profil a aussi sensiblement changé du fait des évolutions démographiques, civilisationnelles et géopolitiques. En sorte qu'un nouvel équilibre s'est établi entre les grandes puissances, USA, Chine, Union Européenne, Russie, Inde, et les Pays non-alignés... constituant un système multipolaire reposant sur un équilibre instable entre puissances aux intérêts contradictoires.

Après avoir subi une offensive guerrière déterminée par le pouvoir russe (Géorgie, Donbass, Crimée et Ukraine ...) contre le modèle européen construit sur la paix, la liberté de choisir son destin, la

coopération et la sécurité mutuelle, l'Union Européenne, qui se situe au cœur de ce système multipolaire, est remise en perspective.

Elle a récupéré de l'efficacité en réduisant la lourdeur de sa machine bureaucratique ; elle a opté pour des orientations économiques et financières plus réalistes, tenant compte des capacités des pays membres de l'Euro et de la nécessité de faire face à la concurrence mondiale. Avec son leadership franco-allemand, elle est devenue une puissance militaire, l'autorisant à peser dans un climat géopolitique complexe. L'Union Européenne ayant réalisé son autonomie militaire et recouvré sa souveraineté sanitaire, énergétique et agroalimentaire a noué des partenariats avec ses grands voisins, la Russie à l'Est redevenue une grande puissance comptant dans le concert des Nations après avoir rompu avec l'ère impérialiste et autocratique de son régime, la Turquie au Proche-Orient débarrassée de l'obscurantisme islamiste, et les pays du Maghreb auxquels elle est historiquement liée. La France, pour sa part, tient une place de premier plan en Europe et prégnante dans le monde, notamment avec sa façade maritime, deuxième au monde, ainsi qu'aux plans économique et culturel.

L'Union européenne est parvenue à trouver un compromis entre fédéralisme et confédéralisme, respectant l'existence des États-Nations fortement ancrée dans les esprits, ce qui a permis d'organiser une bonne cohabitation entre ses membres les plus anciens et quelques nouveaux venus, en provenance notamment des Balkans. Ce nouvel équilibre subtil, du fait des divers niveaux d'intégration des pays qui la composent, a formé une Union Européenne capable de peser face à l'Amérique du Nord d'un côté et à la Russie et à l'Asie de l'autre.

Cette évolution a contribué à limiter très sensiblement les tensions dues à des enjeux territoriaux, économiques ou culturels. Le risque terroriste qui s'appuyait essentiellement sur des idéologies religieuses a été sérieusement réduit et contenu.

Les doctrines libérales qui avaient entraîné une mondialisation quelque peu brutale, ont évolué vers des modes d'échange des biens mieux régulés et des relations humaines plus apaisées. Cela a favorisé l'adaptation à une nouvelle donne fondée notamment sur deux grandes actions : l'intégration de la formidable puissance apportée par les outils numériques et la lutte contre les nuisances environnementales afin de préserver la planète.

Le nouveau paysage géopolitique a amené le retour d'un multilatéralisme s'appuyant sur le renouveau des grandes institutions internationales (ONU, OCDE, BIT, OMS, FMI, Banque Mondiale, BERD...). De plus en plus de pays ont pris conscience de la nécessité de faire prendre corps à une concertation et à un dialogue permanents traitant les grands enjeux planétaires. Malgré un contexte difficile : dérèglement climatique, gestion des ressources énergétiques, pandémies et épizooties, instabilité financière, terrorisme... L'organisation du monde progresse.

La réduction globale des inégalités et les actions en faveur de la préservation de l'environnement ont redonné du dynamisme à d'anciens pays riches d'Amérique latine qui retrouvent peu à peu un niveau économique et humain à hauteur de leurs fortes potentialités. Il s'agit notamment des plus grands États de cet espace : le Brésil, le Mexique, l'Argentine et de pays andins. Le décollage économique de grands pays d'Afrique (Nigéria, Congo, Éthiopie...) ou le redécollage pour l'Afrique du Sud, par exemple, a influé sur la stabilisation de ce continent, nonobstant les luttes d'influence de la Chine et de la Russie en son sein. L'amélioration des conditions de vie des populations africaines, malgré une forte poussée démographique, a amené une réduction de l'immigration et une coopération plus équitable avec les pays les plus avancés d'Europe et d'Asie. Le renforcement de l'interdépendance économique réduit le risque d'engagement des grandes puissances dans un conflit armé.

Les systèmes autoritaires auront échoué à s'opposer à la force croissante des démocraties occidentales et indo-asiatiques alliées, à rebours des systèmes ouverts et démocratiques qui se seront montrés plus à même de favoriser la recherche et l'innovation technologique catalysant un boom économique favorable à l'apaisement des conflits internes et externes.

En Occitanie ...

Ayant réussi la fusion de ses anciennes composantes territoriales et populationnelles, la nouvelle Région a acquis un poids et un dynamisme qui lui permettent de faire jeu égal avec ses régions voisines françaises et ibériques. Et l'Euro-région a enfin progressé dans la recherche d'une coopération efficace entre ses trois composantes Occitanie, Catalogne et Baléares. Toutefois, l'Euro-région dont les volontés et les engagements des composantes sont à géométrie variable est une base de coopération à élargir à l'Arc méditerranéen.

Sa position charnière au sein de l'Europe du Sud confère à l'Occitanie une position stratégique qu'elle exploite au mieux en se situant dans l'axe Nord-Sud appelé à se refonder à l'occasion du Sommet Afrique-France tenu à Montpellier en octobre 2021, faisant de cette ville, avec la tenue en mars 2022 de la conférence des ministres des affaires étrangères des pays de l'Union Européenne, la métropole emblématique des conférences internationales, des échanges et des coopérations.

Point de passage majeur vers la péninsule ibérique, l'Occitanie contribue également à l'intensification des flux vers le Maghreb. C'est l'une des raisons pour lesquelles le projet de traversée centrale des Pyrénées via un tunnel ouvert au ferroutage est en cours d'aboutissement. Ce projet trouve une pertinence renforcée par la réalisation, tardive mais concrète, des nouvelles lignes TGV qui complètent le réseau national et inscrivent l'Occitanie dans le réseau des grandes liaisons européennes : vers Paris, le nord de la France et le Bénélux via Bordeaux, Limoges ou Lyon ; vers l'Allemagne et la Suisse via la vallée du Rhône ; vers l'Italie via Marseille et Nice ; vers Barcelone et Madrid via Perpignan. Les lignes aériennes sont réorientées vers les trajets de longue distance ou intercontinentaux, avec en premier lieu des services renforcés en direction de l'Afrique du Nord.

Les ports de la région (Sète, Port-Vendres, Port-la-Nouvelle) sont très actifs en matière de fret et conservent selon les saisons un trafic touristique conséquent, mais avec une jauge qui évite les excès autrefois constatés dans certaines métropoles portuaires. Quant aux ports de plaisance, avec en tête La Grande Motte et Port-Camargue, ils connaissent une dynamique croissance d'activité touristique et de loisirs nautiques ouverte à l'international.

Forte de la qualité de ses communications, l'Occitanie renforce son attractivité économique et touristique. L'industrie est toujours dominée par l'aéronautique et le spatial, avec la poursuite du développement d'Airbus grâce à ses innovations et au rebond du trafic aérien revu, rationalisé et redynamisé en fonction des enseignements tirés de la crise du début des années vingt. Si Toulouse a vu son image de capitale européenne, et peut-être même mondiale, de l'aéronautique plus que confirmée, elle est devenue également l'épicentre d'un secteur spatial, à travers les applications civiles et militaires de celui-ci. L'activité liée à l'espace est de plus en plus un maillon stratégique du système d'information et de défense, ce qui se vérifie avec l'implantation réussie de l'état-major de l'armée de l'espace à Toulouse, pièce maîtresse de la stratégie de défense et de souveraineté européenne.

La forte progression de la visibilité européenne et internationale de Montpellier, instaurée par la dynamique « Medvallée », adosse avec force le développement économique et la croissance des entreprises, plus largement la création de valeur, à la synergie des trois grandes filières santé, agroalimentaire et environnement qui font le succès de son université thématique de recherche.

Le poids international de l'Occitanie s'est affirmé grâce à l'importance de ses pôles de matière grise, présents à Montpellier et à Toulouse, constituant un dynamique de pôle inter-métropolitain, deuxième potentiel de recherche scientifique en France après Paris et l'Île de France. La région est ainsi placée au cœur du lien recherche fondamentale/recherche appliquée ou innovation/réalisation. Cette notoriété mondiale ne se limite pas à l'aéronautique et au spatial. Elle vaut aussi pour d'autres secteurs, comme la santé, l'informatique, la robotique, l'intelligence artificielle, ou encore l'écologie scientifique, l'agroalimentaire et l'environnement.

La volonté d'ouverture régionale favorise les échanges entre les pôles d'excellence qui ont émergé entre les universités de la région et des universités étrangères prestigieuses. Le développement de ces pôles d'excellence à vocation internationale, voire mondiale, notamment dans les domaines de l'économie, de l'agro-alimentaire, de la santé, des transports du futur, du numérique et de la robotique s'illustre au plan mondial. Ainsi, les domaines à valoriser pour renforcer les filières d'avenir porteuses de coopération et de croissance, qui renforceront notre indépendance dans des secteurs stratégiques sont-ils pour l'essentiel : la biologie-santé, l'agro-agri écologie, l'énergie, l'aéronautique et le spatial, le digital et l'intelligence artificielle.

Quant au développement d'un tourisme international, il connaît un nouvel élan qui s'est forgé sur l'image attractive de la région, la diversité d'une offre touristique corrélée à un environnement préservé et la mise en valeur d'un patrimoine naturel et historique exceptionnel notamment avec ses nombreux sites labellisés UNESCO et Grands sites d'Occitanie ; démarche qui a permis en particulier la revalorisation des zones rurales, principalement dans l'arrière-pays méditerranéen. Sur ce dernier point, les collectivités territoriales ont effectué un gros effort, cependant limité du fait des coûts. Le tourisme d'affaires avec l'organisation de grands événements, culturels et sportifs notamment, est l'un des atouts de ce renouveau. L'attrait de sa gastronomie grâce à ses produits leaders contribue également à son rayonnement.

« Nouvelles Convergences » : des chemins de ruptures

Est-il possible de concilier une politique de croissance sur des bases libérales favorables aux investisseurs et dans un même temps réorienter les investissements dans des domaines qui préservent mieux les équilibres de l'écosystème ? Est-ce une synthèse possible ?

En d'autres termes le problème idéologique et politique peut se formuler ainsi : est-il acceptable de mettre en œuvre une transition technique qui occulterait les enjeux sociétaux et culturels de fond (changement du cadre de référence) ?

Il me semble que la fonction majeure de la configuration « nouvelles convergences » est de proposer des bifurcations, des changements de cadre de référence et non de simples adaptations. Plus profondément diminuer les savoirs et les processus qui se sont développés sur des bases de désordre (entropiques) et se réappropriier les savoirs et les processus producteur d'ordre plus « (néguentropiques).

En d'autres termes encore s'appuyer sur une philosophie politique qui s'attacherait à rétablir les liens ente nature et culture, car la nature ne peut être soumise aux impératifs de la modernité technique à base trop souvent de désordre (entropique).

L'homme se vit comme ayant de moins en moins de prise sur la technologie moderne devenue de plus en plus autonome. Il apparait d'autant plus nécessaire de réduire sa subordination aux moyens dont il s'est doté pour maîtriser la nature.

Réconcilier l'humain avec le monde végétal et animal. Penser l'homme qui se trouve au confluent de la société et de la nature. La société est dans et par la nature. Il n'y a que des états de nature différents selon les moments et des civilisations toujours transitoires.

La technique n'est pas neutre, il faut inverser les processus qui conduisent à asservir le monde du travail. Diminuer les techniques « verrous » qui bloquent les relations et les collaborations et développer les techniques « carrefours » qui permettent des rencontres et des coopérations. Dans nos sociétés un produit accessible à tous est vite dépassé par un produit « dit » meilleur accessible aux privilégiés, d'où la création d'écarts sociaux et de pauvreté.

En outre, les progrès techniques permettent de libérer du temps pour l'homme mais ne posent pas la question de l'usage de ce temps libre.

Donc s'écarter de la logique des systèmes économiques dominants : principe d'illimitation, culte du rendement, monopole de la croissance comme indicateur, productivisme, acceptation des déséquilibres territoriaux et des inégalités sociales, et comme ressort fondamental d'action, le profit.

Ce déplacement intellectuel revient à une promotion nécessaire d'une pensée de la complexité afin d'échapper aux logiques binaires simplifiées ou aux formes multiples de réductionnisme.

Réfléchir sur « Convergences », ce n'est pas calculer c'est bifurquer, changer de cadre, la révolution numérique de l'intelligence artificielle en est un élément constitutif.

La logique dite disjonctive (séparation et isolement) des éléments et des processus) est trop souvent aux commandes dans la politique et l'économie, ce qui entraîne des erreurs de diagnostic et de prévision.

Ainsi « Convergences » c'est envisager et promouvoir :

- Un humanisme régénéré par une nouvelle alliance entre nature et culture et une association de termes apparemment contradictoires et pensés ensemble ;
- Une coopération se substituant à une mondialisation non régulée, et orientée vers l'autonomie vivrière, sanitaire, une lutte contre la désertification des territoires...
- Une croissance durable réorientée sur les besoins essentiels et tournant le dos à une économie du jetable et de l'illusoire
- Un développement vers le bien-être, la santé, les solidarités.

Il est aussi nécessaire d'étudier les enjeux et les effets des mutations techniques les plus pointues sur le fonctionnement de notre civilisation qui a fondé sa croissance sur des forces « entropiques » (désorganisation des formes d'énergie).

Par la néguentropie l'humanité peut déjouer certaines forces de dissipation et de désorganisation des énergies en lui opposant une capacité organisationnelle.

Aujourd'hui s'opposent les « collapsologues » et les « anticatastrophistes ». Est-ce possible de sortir de cette opposition radicale ?

C'est la thèse de Jean-Pierre Dupuy (physicien, philosophe) qui préconise un « catastrophisme éclairé » qui viserait à modifier en profondeur nos comportements. Il préconise en fait de combiner les deux démarches en annonçant un avenir lourd d'un potentiel catastrophique qui aurait valeur de force de dissuasion pour l'éviter et s'emploierait à préserver un horizon d'espérance.

FICHES COMPLÉMENTAIRES

Ces fiches inspirées du travail en priorité pour l'élaboration du scénario « Tendanciel » ont nourri la réflexion menée sur le scénario « Nouvelles Convergences ». Elles contiennent des données et évoquent des pistes sur des propositions d'action.

AMÉNAGEMENT /INFRASTRUCTURES

TENDANCIEL

Aires urbaines

- Les aires d'attraction des villes en Occitanie regroupent 5,4 millions d'habitants, soit 92 % de la population régionale. Les quatre plus grandes en captent la moitié. Au sein des aires, les pôles concentrent trois emplois sur cinq, générant des déplacements domicile-travail avec leurs couronnes. La croissance démographique reste dynamique dans les plus grandes aires, mais s'essouffle dans les autres territoires. (INSEE Flash Occitanie/Octobre 2020).
- La région compte 4 aires de plus de 200 000 habitants, 18 aires de 50 000 à 200 000 habitants. 1 387 communes d'Occitanie (1 sur 3) échappent à l'attraction des pôles. Elles couvrent 37 % de la superficie régionale, mais ne regroupent que 8 % de la population, un peu moins que la moyenne de province.
- Les 75 communes-centres des aires urbaines accueillent la moitié des emplois de la région. Toulouse et Montpellier offrent 150 emplois pour 100 actifs résidents. Le ratio varie en Occitanie selon une fourchette allant de 86 emplois pour 100 actifs résidents à Pont-Saint-Esprit dans le Gard à 310 emplois pour 100 actifs résidents à Biars-sur-Cère dans le Lot. (INSEE).
- La croissance démographique est notable partout, forte dans les grandes aires, moindre dans les plus petites. La croissance se situe principalement dans le périurbain. Elle résulte des migrations de population.
- Les jeunes et les cadres sont attirés par les grands pôles et les plus grandes aires urbaines. Les familles avec enfants privilégient les couronnes. Les retraités sont plus nombreux dans les petites aires et hors de l'attraction des villes. Ils constituent également une part importante de la population dans les secteurs urbanisés du littoral méditerranéen.

Effets Des Confinements

- Les confinements de 2020 ont produit des effets dont on ne peut mesurer encore la durabilité. Pour beaucoup le bruit des villes et la promiscuité sont devenus insupportables. Selon certains chercheurs (dont Luc Mazuel, géographe), nombre de « millennials » cherchent à mettre entre parenthèses leur vie digitale et sociale pour se retrouver dans un environnement naturel fait de grands espaces et de silence. Les burons de l'Aubrac ou les cimes pyrénéennes constituent un rêve pour beaucoup d'entre eux. L'agence de développement du tourisme de Lozère estime ce type d'aspiration durable, phénomène qui ne pourra être vérifié que dans la durée.

Immobilier

- La crise sanitaire et les confinements ont tendance à modifier la demande. Les professionnels de l'immobilier constatent que les acheteurs potentiels sont à la recherche d'un logement qui n'est plus seulement un lieu de vie, mais qui doit aussi être un endroit où l'on peut exercer sa profession et vivre en famille. Le logement doit offrir des espaces de vie aux fonctions et usages différenciés.

Métropoles

- Selon la Cour des Comptes, la mise en place des 21 métropoles (hors Grand Paris) est « peu convaincante ». L'institution estime que « le nouveau statut juridique n'a pas encore eu un réel effet structurant ». Selon elle, le transfert de compétences a paradoxalement renforcé le rôle central des communes.
- Une étude de Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach pour la Fondation Jean Jaurès a montré que Bordeaux était beaucoup plus « boboïsée » que Toulouse, ce qui se traduit au niveau des boutiques, des commerces d'alimentation, des cafés, des restaurants, du nombre des galeries d'art (l'étude détaille ces points). Conséquence : les pratiques culturelles, les modes de vie n'évoluent pas parallèlement, les prix de l'immobilier s'envolent à Bordeaux...
- L'entrée dans une phase de stagnation, voire une fragilisation, des métropoles est peut-être davantage qu'une hypothèse. Les récentes élections municipales sont sans doute à cet égard un révélateur. Lyon qui n'a pas encore digéré sa transformation en département, Bordeaux qui est allée trop vite, Marseille qui continue à « étonner » par son invraisemblable classe politique, Nantes de plus en plus touchée par l'insécurité abordent une période difficile. Quant à Toulouse le règne de la stagnation constaté au niveau de la gouvernance se perpétue. Il reste Montpellier qui peut se révéler être l'exception qui confirme la règle...

Petites Villes

- 225 communes d'Occitanie vont bénéficier d'aides de l'État dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». Ce programme soutient les localités de moins de 20 000 habitants qui ont des projets d'habitat, de rénovation énergétique, de services et de commerces destinés à renforcer leur centralité. Il vient en complément de « Cœur de ville ».

Mobilité

- La Loi d'orientation des mobilités (LOM) a pour objet de donner un nouveau cadre aux déplacements. Elle est applicable partout, mais sa mise en œuvre est (trop) complexe. Elle amène à supprimer les « zones blanches » de la mobilité, c'est-à-dire celles qui ne sont pas couvertes par une autorité organisatrice. Elle accorde de nouvelles compétences aux collectivités territoriales pour la mise en place de nouveaux services, tels que l'auto-partage, le covoiturage, le transport à la demande... La LOM inclut en théorie un programme d'investissement dans les infrastructures : 13,4 milliards € pour la période 2020/2022 ; 14,3 milliards € pour 2023/2027.
- Les sociétés publiques locales de mobilité ont pour objet de créer les conditions de mise en place de structures aptes à combler les vides, en associant, par exemple, des collectivités dans l'organisation de nouveaux services que n'offrent ni les réseaux urbains, ni les réseaux départementaux, ni les réseaux régionaux. Les sociétés publiques locales peuvent associer plusieurs types de transport et plusieurs formes de mobilité.

- Le plan de relance, conçu en conséquence de la crise sanitaire, inclut plusieurs volets. Il prévoit notamment : un investissement total de l'État, abondé par les collectivités locales, d'un montant de 5 milliards € en faveur des infrastructures de transport ; un soutien au ferroviaire (intercity, trains de nuit, fret) de 4,7 milliards € de l'État. On note également un montant de 550 millions € pour les infrastructures en général, montant incluant le domaine maritime.
- L'Occitanie est concernée par plusieurs grands projets de transport dont : la LGV Bordeaux/Toulouse (2027 et au-delà) ; la LGV Montpellier / Perpignan (2032 et au-delà) ; modernisation de la ligne POLT (Paris/Orléans/Limoges/Toulouse) ; la liaison autoroutière concédée Toulouse/Castres (dans les années 2020) ; la jonction autoroutière nord/ouest de Toulouse de Saint-Jory à Saint-Simon (dans les années 2020 ?) ; la poursuite de l'aménagement de la RN 88 en Aveyron, Lozère et Haute-Loire ; l'achèvement de la liaison à deux fois deux voies entre Toulouse et Auch (section L'Isle Jourdain/Gimont horizon 2028) ; la troisième ligne de métro de Toulouse et le prolongement de la ligne B à Labège (fin des années 2020) ; la cinquième ligne de tramway de Montpellier ...
- Le réseau ferroviaire s'est dégradé progressivement au cours des dernières décennies, malgré l'effort des Régions qui ont eu parmi leurs premières compétences les transports (LOTI 1982). Sur la majorité des lignes, y compris à grande vitesse, les temps de trajets sont allongés. Les petites lignes sont, par exemple, dix fois moins utilisées que les lignes à grande vitesse. Les lignes dites petites représentent 32 % du réseau en kilomètres, 9% de la circulation des trains et 2 % du trafic voyageurs. Les grandes lignes représentent 27 % du réseau en kilomètres et 80 % de la circulation des trains.
- Un décret vient d'être publié par le Ministère de la Transition écologique, permettant de transférer aux Régions la gestion des petites lignes ferroviaires, ce qui clarifie le cadre de l'ouverture à la concurrence de ces liaisons.

ÉCONOMIE

TENDANCIEL

La difficulté à prévoir la durée et l'étendue des effets de la pandémie « COVID19 » sur les différents secteurs d'activité de la Région, obligera à réinterroger périodiquement les données économiques et donc l'approche prospective pour l'Occitanie.

Caractères majeurs de l'économie en Occitanie

Dans une région dont les indicateurs macroéconomiques sont proches des statistiques nationales (l'évolution du taux annuel du PIB régional en valeur est voisine de l'évolution nationale, proche de 2,5 % entre 2010 et 2015), le poids économique des deux métropoles de Montpellier et Toulouse qualifiées de *locomotives* accentue les tendances à la concentration spatiale (*La Dépêche du Midi - 30 décembre 2020*).

L'importance des services

Les deux caractéristiques essentielles de l'économie de la Région Occitanie demeurent :

- Une économie dominée par les services (77 % du PIB) avec une faible activité industrielle et une forte polarisation de l'activité dans les deux métropoles régionales.
- La répartition de l'emploi (80 % dans le secteur tertiaire dont 36 % dans l'administration publique) précise encore davantage la spécialisation de la Région Occitanie.

L'Industrie

Après le décrochage quasi généralisé de l'industrie en France entre 1995 et 2017, décrochage dont ont été en partie épargnées les régions les moins industrialisées (au sens d'industries traditionnelles) comme l'Occitanie, une mobilisation des politiques publiques a fait face à la désindustrialisation par diverses actions dont l'opération Territoires d'Avenir (2019) ou les attendus de la Loi Pacte 2020). L'Occitanie est la Région française où l'industrie crée de l'emploi et où le nombre d'entreprises industrielles se maintient. Le choix de la Région de privilégier la constitution de dix-huit filières renforce la compétitivité des entreprises et la faible attractivité des métiers de l'industrie s'estompe.

Jusqu'en 2020, période où commence à se manifester les effets de la crise sanitaire, l'Occitanie compte 37 000 entreprises industrielles et 123 000 entreprises artisanales auxquelles s'ajoutent plusieurs dizaines de milliers d'entreprises indépendantes du commerce et du secteur libéral. En majorité des PME voir des TPE.

Au 4^e rang national en 2018 le nombre de salariés est de 91 250 et le secteur industriel aurait dû recruter 110 000 personnes d'ici 2025.

Les investissements industriels ont augmenté de 4 % en 2017 et les besoins en mains d'œuvre ont augmenté de plus de 50 % en 2017 (contre 15 % au niveau national).

En Occitanie, les entreprises de 20 à 49 personnes représentent 22,7 % du tissu économique contre 16 % au niveau national.

Toulouse concentre 30 % des emplois productifs et 50 % des établissements du secteur marchand.

L'industrie est présente sur une partie importante du territoire de l'Occitanie, mais dans des proportions et des secteurs très différents et Les grands bassins sont situés dans la métropole toulousaine, dans celle de Montpellier et dans le Gard qui concentre 40 % des entreprises de l'Occitanie-Est.

D'autres bassins d'emplois sont notables : l'énergie et la métallurgie dans la vallée du Rhône et dans le secteur d'Alès ; la sous-traitance aéronautique, l'équipement automobile, la métallurgie dans la « Mecanic-Vallée » de Brive à Figeac et Rodez ; la pharmacie à Castres ; la chimie à Bousens dans la vallée de la Garonne ; l'électronique automobile à Bousens également et à Foix... D'autres pôles industriels sont parvenus à se maintenir, comme par exemple : le textile (bordure cévenole, Castres/Mazamet, Lavelanet, haute vallée de l'Aude (?); l'acier (Saint-Chély d'Apcher); la métallurgie (Pamiers)...

La pandémie a renversé, ou au moins ralenti ces activités industrielles. Dans certains secteurs, comme l'aéronautique, les entreprises sous-traitantes souffrent tout particulièrement.

La région Occitanie a moins d'emplois productifs que la moyenne française mais les start-upy sont nombreuses.

L'aéronautique :

Ce secteur représente 100 000 emplois essentiellement dans la partie ouest de la région.

Il a connu une croissance soutenue depuis 1950 .En 2019, 4,5 milliards de passagers ont embarqué sur l'une des 1 300 compagnies aériennes en service dans le monde et on prévoit que ce nombre pourrait atteindre 8 milliards en 2035. Depuis 1965, le nombre de passagers a doublé tous les 15 ans.

L'avion est devenu un moyen de transport très sûr. Ainsi, en 2017, il a même atteint un record avec «seulement» 5 accidents mortels recensés dans le monde, faisant au total 50 victimes.

Le développement de la classe moyenne dans la plupart des régions du monde soutient largement cette croissance. Il en résulte des écarts régionaux considérables, avec une croissance du trafic passagers d'environ 3 % par an en Europe et aux USA contre près de 10 % en Asie et au Moyen-Orient.. Cette forte demande a favorisé l'émergence de nouveaux acteurs, dont les compagnies aériennes dites «à bas coûts» qui ont considérablement pesé sur les prix et sur l'économie du secteur.

La flotte mondiale en service comprend, au début 2019, 21 870 avions de plus de 100 places, avec un âge moyen de près de 15 ans. Il convient de noter l'émergence d'un constructeur chinois, COMAC, qui développe avec le C-919 un concurrent direct des Airbus A320 Neo et Boeing B737-Max, avions les plus performants et les plus demandés par le marché.

Depuis 1950, le transport aérien mondial a connu une croissance exponentielle tirée par le développement de la classe moyenne associé à la croissance des échanges commerciaux, touristiques et migratoires. Cette croissance a favorisé l'entrée de nouveaux acteurs, dont les compagnies dites « à bas coûts ».

Du point de vue environnemental, la situation est paradoxale. Le transport aérien est souvent présenté comme l'un des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre de la planète alors qu'il ne représente qu'environ 2 à 3 % des émissions de CO2 et que ses émissions augmentent deux fois et demie moins vite que le trafic. Il est important de souligner la complexité de la mesure. Il est très difficile, voire impossible, de mesurer l'empreinte carbone de chaque moyen de transport, c'est-à-dire sa contribution aux émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son cycle de vie, depuis

sa fabrication, y compris celle de la production des infrastructures et de l'énergie nécessaires à son utilisation, jusqu'à sa destruction. La consommation des avions produits a baissé de 1,5 à 2 % par an au cours des 15 dernières années. Les appareils de dernière génération tels que les Airbus A320 Neo et les Boeing B737-Max consomment ainsi pour un vol standard et avec un taux de remplissage moyen en passagers de l'ordre de 1,5 à 2 litres aux 100 km par passager, soit mieux qu'un véhicule automobile hybride.

Cette baisse des consommations a été obtenue principalement en raison du poids important (25% en moyenne) du coût du carburant dans les coûts d'exploitation des opérateurs. Il en est résulté une lutte permanente pour l'efficacité énergétique qui est une des caractéristiques majeures de cette industrie. Elle s'est traduite notamment par :

- Des motorisations plus performantes ;
- Des matériaux plus ;
- Des profils aérodynamiques encore plus optimisés avec le développement de logiciels de simulation et de conception plus performants ;
- L'optimisation des trajectoires et de la navigation grâce aux progrès réalisés par les calculateurs de gestion du vol.

Quels effets immédiats de la crise ??

La plupart des États ont décidé la fermeture temporaire totale ou partielle des frontières et de nombreux aéroports. Le trafic international s'est quasiment interrompu, accusant une réduction de plus de 90 %, et le trafic domestique s'est fortement ralenti pour atteindre une réduction de plus de 60 % au plus fort de la crise.

Plusieurs études très sérieuses montrent pourtant la haute sécurité sanitaire de la plupart des avions dont le système de recyclage et filtration de l'air dans les cabines réduit considérablement les risques de contamination grâce à des filtres comparables à des masques de type FFP2, Pour compléter ce dispositif, les professionnels du secteur demandent fortement le déploiement de tests antigéniques dans les aéroports.

Frappées violemment, les compagnies aériennes sont les premières victimes de la crise et doivent prendre des mesures sévères pour assurer leur survie : arrêt de la plupart des vols, fermetures de bases et suppressions massives de postes. 6 000 avions sont cloués au sol dont au moins 2 000 ne voleront plus.

Les demandes d'annulations et de reports de livraisons affluent vers les constructeurs. D'intenses négociations ainsi que des aides étatiques aux clients permettent de les convertir presque toutes en reports. Elles se traduisent rapidement par des baisses d'environ 40 % des cadences de production d'avions. Les vols internationaux étant les plus affectés, les avions gros porteurs longs courriers sont les plus durement touchés. En grande difficulté, voire sinistrée, malgré les aides gouvernementales, toute la chaîne de fournisseurs de la filière aéronautique est contrainte à prendre des mesures d'adaptation plus ou moins sévères, variant en fonction de la dépendance aux différents programmes d'avions commerciaux.

Dans le même temps, un discours « anti-avion », lancé par quelques environnementalistes « ultras », est repris largement par certains médias et atteint une partie importante de l'opinion. Il s'agit d'un discours simpliste, généralement peu ou mal documenté. Les États apportent des soutiens financiers importants pour limiter la « casse » sociale et aider à la préparation de l'avenir. C'est particulièrement le cas du Plan de Relance de l'aéronautique engagé par le gouvernement français le 9 juin 2020.

Agriculture et l'agroalimentaire

Le premier secteur économique de l'Occitanie = 160 000 emplois – 22 milliards € de CA.

S'il est toujours présenté comme le premier secteur économique de l'occitane (160 000 emplois) peut-être faudrait-il dissocier l'agriculture (65 000 exploitations) de l'agroalimentaire. La confusion des 2 secteurs cache la réalité de la situation agricole tant sur le plan économique que démographique (faibles revenus, disparition continue des exploitations agricoles et pyramide des âges très défavorables).

Une des première région Bio de France).

Deuxième région agricole de France avec 65 000 exploitations = 16 % des exploitations françaises

Première Région viticole (34% des surfaces française).

Cette filière demeure en Occitanie une filière essentielle : première région viticole mondiale en vins d'appellation, en grandes difficultés dues à la crise sanitaire et aux réglementations tarifaires internationales, première région ovine française, deuxième région française productrice de fruits et de légumes, elle est un employeur important de la région et ses établissements maillent l'espace régional et en particulier les espaces ruraux.

La filière est confrontée a des enjeux comme le vieillissement des chefs d'entreprises, le manque d'attractivité des métiers et des formations en particulier pour les jeunes, à l'intensification de la concurrence à toutes les échelles territoriales, à l'accélération des mutations économiques, aux nouvelles contraintes règlementaires, sanitaires et aux évolutions sociétales (environnementales, numérique) qui ont un impact sur les demandes des consommateurs (qualité, bio, proximité). L'agriculture bio, de proximité et sous forme de circuits courts a sensiblement progressé ces dernières années. Cette progression a été accélérée par la crise sanitaire.

Le changement climatique est évidemment une composante majeure des transitions à effectuer dans les filières agroalimentaires dont tout particulièrement le secteur viticole.

Thermalisme Tourisme

L'Occitanie représente 33% de l'activité thermique française. Entre 2009 et 2018, 7 années consécutives ont connu une augmentation de la fréquentation de 2,5 % par an. La première place en France est l'Etang de Thau.

Le Tourisme représentait 180 000 emplois et 12,7 % du PIB régional.

Mais ce secteur apparait comme trop saisonnier et trop axé sur le littoral. Les Occupations hôtelières sont insuffisantes (rapport de la cours des comptes de 2018).

Les politiques touristiques devraient être plus actives notamment sur la façade maritime sur les hauts lieux patrimoniaux et spots urbains pour attirer les classes supérieures internationales.

Une multitude d'acteurs institutionnels qui se partagent la compétence tourisme .On compte 130 offices de tourisme de statuts hétérogènes qui valorisent avec difficultés l'offre touristique de la région, avec un hébergement vieillissant, des infrastructures qui ne maillent pas assez le territoire.

Une concurrence active des prix de la Costa Brava pour les clientèles moyennes de gamme.
Une promotion « Sud de France » mais surtout pour les produits alimentaires.

Ces secteurs sont fortement touchés par la pandémie et beaucoup d'entreprises auront du mal à s'en remettre.

L'Occitanie et ses 34 domaines skiables sont également durement touchés par la pandémie, mais également par le réchauffement climatique. L'industrie touristique de montagne doit se réinventer devant la hausse des températures, tout comme le tourisme côtier (recul du trait de côte).

L'Économie sociale et solidaire

Elle est composée de structures qui se présentent sous différentes formes. Pour l'Occitanie : 150 515 associations, 14 000 coopératives, 10 722 mutuelles, 6 173 scop, 3 379 fondations
À partir de ces structures ont été créés 17 800 entreprises pour 214 000 salariés.

Elles ont une particularité qui consiste à être des entreprises dotées d'une gouvernance démocratique et dont les bénéficiaires (excédents) sont majoritairement consacrés au projet qu'elles développent.

Même si l'ensemble de l'ESS est impacté par la crise sanitaire, trois secteurs le sont prioritairement :

- Le tourisme social associatif,
- Les arts et la culture,
- Le sport et les loisirs.

Tous les départements de la région ne sont pas soumis aux mêmes difficultés. La baisse d'effectifs est plus sévère dans les Hautes Pyrénées, le Gers, le Lot, le Gard, et le Tarn soit des départements ruraux à l'exception du Gard.

Sources : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS d'après Acoess-Urssaf /

NOUVELLES CONVERGENCES

Agriculture et l'agroalimentaire :

La diversité des productions conduit à une promotion commune du secteur agroalimentaire et du secteur agricole., cela d'autant plus que les enjeux internationaux sont forts: concurrence des pays méditerranéens, notamment de l'Espagne.

Protection des terrains en vue d'une utilisation agricole, terrains qui étaient voués dans le scénario tendanciel à l'urbanisation. (voir *memento de la statistique agricole d'Occitanie, derniers chiffres 2018-2020-Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt - Préfet de la Région Occitanie*).

La question de l'eau est abordée sous ses multiples dimensions : la création d'infrastructures de transfert d'eau tout en préservant les réserves en eau, constitution de réserves pendant « la saison des pluies » pour faire face ensuite à la saison sèche, économies, recyclages, plants moins consommateurs d'eau, etc...

Le changement climatique implique d'envisager une restructuration des cultures, des zones d'élevage et l'ouverture à de nouvelles orientations agricoles.

Après des décennies de mutation du secteur agro-alimentaire en direction de productions de qualité et le plus souvent labellisées, respectueuses de cahiers des charges stricts, la région tire profit de sa diversité en matière agricole, puisqu'elle est à la fois spécialisée dans les grandes cultures dans sa

partie Ouest, dans les fruits et légumes au long des cours d'eau importants et sur les territoires dont l'accès à l'eau est sécurisé et dans la plaine du Roussillon, dans l'élevage en particulier dans les zones de montagne et dans la viticulture dans toute sa partie Est. Elle affirme ainsi, par exemple, sa position de première région viticole européenne, et sans doute mondiale. Elle aura aussi la capacité à être un acteur majeur en faveur de l'autonomie protéique nationale en accord avec les enjeux de santé humaine et environnementaux grâce au développement de nouvelles filières (légumineuses).

L'agro-alimentaire a vu sa prospérité renforcée par le développement intense des productions de qualité et des circuits courts, de nouvelles pratiques incluant les bénéfices du numérique entraînant une meilleure prise de conscience des enjeux environnementaux et sociaux-économiques (maintien de la biodiversité cultivée, préservation des paysages, écologisation et diversification des pratiques agricoles).

Tourisme

Le potentiel touristique considérable est organisé dans l'ensemble de ses composantes : aménagement et accessibilité de lieux dispersés et promotion internationale. Coordination des interventions à but de promotion touristiques.

Une Interrogation est menée sur l'efficacité dans la durée et l'impact réel des missions de promotion à l'étranger.

En revanche on peut observer l'effet positif de la diffusion de séries TV par exemple, pour renforcer l'attractivité touristique.

L'Occitanie a des marges de progression et s'installe dans le top des destinations européennes (soleil, sable, et la mer ne suffisent plus).

Donc un potentiel touristique immense, divers, mais jusqu' alors trop dispersé. D'où la mise en œuvre d'une politique volontariste plus efficace et coordonnée au plan de la Région.

Un nouveau marketing est lancé pour attirer des catégories plus larges de populations: touristes plus exigeants en matière d'hôtellerie et d'activités culturelles.

L'accent est aussi mis sur les infrastructures et les accès.

Pour autant, l'offre touristique doit intégrer les multiples plans et ne plus se segmenter entre les zones littorales, de piémont ou de montagne.

L'offre d'hébergement touristique s'appuie sur la requalification et la rénovation de l'habitat sous exploité des territoires plutôt que sur des constructions nouvelles.

En raison de l'enneigement de plus en plus aléatoire, les activités de montagne se réinventent et se dissocient des seuls sports d'hiver, en créant des réseaux avec d'autres sites.

La navigation de plaisance (18 ports existent) prend appui sur l'innovation et la modernisation des équipements.

Les responsables continuent à protéger le littoral et non à réduire le contenu de la loi du littoral de 1986.

Le but : adapter la loi littorale au changement climatique.

Amplification de la politique des grands sites sur l'ensemble de la région.

Sous ci permanent de conserver la qualité des paysages et leur diversité, avec un souci de l'habitat en conformité avec les paysages, à l'inverse du laisser-aller qui a sévit durant des années.

L'on assiste de manière indéniable à une forte mutation du tourisme qui évolue d'un acte de consommation relativement passif vers des pratiques qui permettent au visiteur de vivre une « **expérience** » **immersif, transformatrice, prônant le bien-être, la santé** « jusqu'à une certaine ré-harmonisation avec soi, les autres et la planète ».

Industrie

D'ici 2050 des investissements dans les nouvelles activités, y compris la recherche, l'innovation et le transfert et valorisation sont déjà amorcées : pharmacie, techniques liées aux secteurs de la santé, aux transports du futurs (IA, avions du futurs, matériels ferroviaires du futur nouveaux matériaux, économie circulaire, ...)

Cette politique est impérative afin d'éviter la dépendance liée à la monoactivité aéronautique.

La production et la valorisation « d'hydrogène vert »

Contexte Occitanie : « La Région Occitanie développe son plan « hydrogène vert » (mai 2021) visant un leadership au niveau national et Européen avec une vision intégrée du développement de la filière de la production, à la distribution, aux usages ».

En France, à l'horizon 2050, l'hydrogène décarboné pourrait représenter 20% de la demande d'énergie et réduire les émissions annuelles de CO₂ de 55 millions de tonnes.

Cela permettrait de créer une industrie à part entière qui représenterait en 2030 un CA de 8,5 Mds € pour 40 000 emplois qui pourrait générer 1Mds € d'investissement.

- Création de 2 usines de production
- 55 stations de distribution,
- 10 électrolyseurs,
- La mise en service de 3 250 véhicules hydrogène.

L'anticipation du développement de la filière Hydrogène dans le Tarn dès 2010

Recherche :

- Hydrogène renouvelable, enjeu majeur pour un mix énergétique vertueux- Centre de recherche rapsodee (UMR CNRS 5302).

- Ange NZIHOU- professeur - docteur en génie des procédés, récompenser aux États-Unis pour l'ensemble de ses travaux par le Prix présidentiel pour la chimie durable, rarement décerné à une personnalité non américaine.

- Audition dans le cadre de la saisine du Conseil Économique Social et Environnemental CESE sur "Le financement des investissements nécessaires pour l'avenir : enjeux et déclinaisons".

Économie/industrie :

- La SEM EVEER'HYPÔLE basée sur le complexe autodrome/aérodrome d'Albi intervient sur
- La chaîne de valeur de l'Hydrogène énergie et des système de transport propre,
- Le support d'essais , préparation, de certification ; bus, camions, flottes de véhicules),
- Une activité de centre d'essais et un écosystème électromobilité unique en Europe,
- Une station Hydrogène,
- Le premier bus à Hydrogène Businova made in france visant la mobilité durable,
- Une premières flotte (la Poste)électrique avec pile à Hydrogène.

Aéronautique

Une question est posée par les constructeurs :

Faisons-nous réellement face à un tournant historique, un renversement brutal de tendance pour ce secteur d'activité jusqu'alors en forte croissance? Le transport aérien est-il en mesure de répondre aux exigences légitimes de la lutte contre le réchauffement climatique ?

Pour apporter des éléments de réponse, il convient de comprendre les leviers de développement et la robustesse de ce secteur et de mieux apprécier la réalité des défis environnementaux auxquels il est confronté, ainsi que sa capacité à innover pour mettre en œuvre des réponses appropriées.

Les constructeurs accélèrent la mise en service de leurs avions de dernières générations (A321XLR, A350-1000, A330Neo, B777X et B737Max). Ils continuaient aussi à étudier des solutions en rupture technologique (architecture « open rotor », avion hybride, propulsion à hydrogène, drones urbains, petits appareils totalement électriques, ...) visant des mises en service à l'horizon 2040, voire 2050.

Mais la croissance retrouvée du transport aérien s'infléchit aussi au profit de moyens de communication alternatifs, mais pas nécessairement moins polluants, tels que le train ou internet. Il convient ainsi de noter que les émissions de gaz à effet de serre dues à internet sont en 2021 près du double de celles du transport aérien et qu'elles devraient encore doubler d'ici 2025 pour atteindre près de 10 % des émissions totales de la planète.

Il est donc très probable qu'après une période de « convalescence » d'environ trois à quatre ans, la croissance du trafic aérien reprenne, mais à un rythme moins soutenu que prévu précédemment. Il paraît plus réaliste de tabler sur une croissance mondiale du trafic d'environ 3 % par an au lieu de 3,8 %. En conséquence, la flotte en service n'atteindrait pas 47 000 avions en 2037, mais, après un retour à un niveau proche de celui de 2019 en 2024, elle devrait plutôt se situer à environ 38 000 avions en 2040. Cette évolution nécessiterait néanmoins la production d'environ 32 000 avions d'ici 2040, dont près de la moitié pour assurer le remplacement des avions les plus âgés, soit une moyenne annuelle d'environ 1 700 avions à partir de 2024, à comparer au record de 1 606 livraisons atteint en 2018. Ces livraisons seraient à « partager » entre les trois constructeurs (Airbus, Boeing et COMAC). Il est très probable que la part de marché des avions moyens porteurs, plus efficaces sur le plan énergétique et au rayon d'action en augmentation, continue à s'accroître jusqu'à dépasser 75 % de la flotte en service en 2030. Cette dynamique devrait nettement profiter à Airbus dont la famille A320 domine le marché.

Un des effets bénéfiques de la crise devrait être le besoin d'anticiper le remplacement des avions les plus âgés et les plus polluants. Leur remplacement par des avions actuels permettrait de baisser très significativement les émissions de CO₂, d'au moins 30 %, tout en soutenant l'activité de la filière aéronautique. À ce titre, des incitations financières des États seraient tout-à-fait appropriées.

Des études d'avions encore plus performants et visant la neutralité en carbone en 2035 ont été engagées par Airbus et fortement encouragées par les gouvernements européens. L'atteinte de cet objectif à cet horizon temporel semble d'autant plus ambitieuse qu'elle suppose des ruptures technologiques qui ne dépendent pas toutes directement de l'industrie aéronautique, comme, par exemple, la production d'hydrogène « vert ». C'est pourquoi, autant pour des raisons environnementales qu'industrielles et économiques, il semble judicieux de prévoir le développement de plateformes d'avions « intermédiaires » pouvant apporter à l'horizon 2027-2030 une amélioration supplémentaire de l'ordre de 30% par rapport aux avions actuels. À cet effet, au moins pour des vols courts à moyens courriers, des avions turbo-propulseurs à hélices mériteraient d'être considérés.

Enfin, forte de son ambition politique, de son savoir-faire croissant et de la dimension de son marché domestique, non entravée par des discours « anti-avion », la Chine devient le troisième grand acteur

de l'industrie aéronautique. Son constructeur, COMAC, fait encore largement appel aux fournisseurs occidentaux, mais il progresse rapidement et il prendra probablement une part significative du marché au cours des 20 prochaines années.

L'épidémie de Coronavirus a frappé violemment les acteurs du transport aérien et de l'industrie aéronautique, faisant de nombreuses victimes malgré les soutiens étatiques. Mais, même s'il lui faudra plusieurs années pour retrouver son niveau d'activité d'avant la crise, cette industrie connaîtra à nouveau une croissance élevée. Moins forte que précédemment envisagée, cette croissance reposera encore sur la poursuite du développement des pays émergents et sur le remplacement des avions anciens par ceux, plus performants, des nouvelles générations actuelles et de celles restant à inventer. La compétition va encore s'amplifier avec la montée en puissance de la Chine et les défis technologiques.

Bien que très durement affectés par la crise sanitaire mondiale et injustement attaqués sur le front de la lutte contre le réchauffement climatique, le transport aérien et l'industrie aéronautique ont encore un bel avenir à construire.

Il leur faudra cependant quelques années pour retrouver leur niveau d'activité d'avant la crise et la croissance à venir sera moins rapide que précédemment envisagée et fondée sur un modèle de développement dans lequel la dimension environnementale sera encore plus importante, d'autant plus que l'urgence climatique deviendra pressante.

Au-delà, elle travaille maintenant pour atteindre un objectif très ambitieux d'avions neutres en carbone à l'horizon 2035. Tout en soutenant la nécessité de poursuivre et renforcer ces travaux, il paraîtrait opportun de considérer des solutions « intermédiaires » qui pourraient se rapprocher de cet objectif en 2027-2030.

En Occitanie, la profonde et violente restructuration enclenchée par la crise sanitaire a eu pour conséquence de conforter des orientations engagées de longue date par l'industrie aéronautique et bien sûr Airbus. La production d'avions à propulsion « propre et économe » a été accélérée, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux transports, comme le taxi volant qui paraissait à l'origine être une utopie. Airbus et son réseau de sous-traitants mieux répartis sur le territoire ont retrouvé une charge de travail satisfaisante et donc de la croissance. Airbus est aussi l'un des grands bénéficiaires de l'expansion continue du secteur spatial, que ce soit pour la conquête de l'espace, les télécommunications, l'observation, le militaire... Le choix de Toulouse comme siège de l'état-major de l'armée de l'espace a conforté la métropole (et par extension la région) comme cœur de l'industrie spatiale.

L'Économie sociale et solidaire comme une autre d'organisation du travail

Le monde à venir fait apparaître un contexte social qui tend vers un individualisme engendré, par exemple, par de nouvelles méthodes de communication ou encore de nouvelles pratiques professionnelles. De plus dans un contexte néolibéral accentué le risque est de laisser au bord du chemin une classe sociale éloignée de l'emploi et de la vie sociale.

Sans prétendre remplacer le système qui se dessine, l'ESS peut être un élément régulateur en démontrant que d'autres méthodes existent.

L'ESS par son modèle de gestion et la considération qu'elle porte à la personne sera un vecteur de la mise en valeur de chacun pour favoriser le vivre ensemble.

L'évolution de l'aménagement du territoire est constante, de la métropole à la ville moyenne jusqu'aux petites villes et aux zones rurales, ce qui peut engendrer des différenciations sociales. L'ESS en se développant sur l'ensemble des territoires peut être un élément d'équilibre

La révolution numérique

La révolution numérique, l'IA, entraîne une transformation générale des processus de production, de transport, d'habitation, de santé et de consommation et s'incarne dans le développement de nouveaux secteurs d'activités tels que les NBIC (Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique, Sciences cognitives, « Data Centers »). Cette révolution numérique favorise en outre l'émergence ou la transformation de TPE-PME aux productions très spécialisées haut de gamme et détentrices de savoir-faire spécifiques.

L'évolution des techniques et de l'organisation du travail est accompagnée d'une réforme profonde du code du travail garantissant plus de sécurité.

La montée en compétence des utilisateurs du digital, par apprentissage et formation en entreprise, comme dans l'espace public et privé, permet une meilleure intégration des nouvelles possibilités qu'ouvrent l'IA et le numérique.

La nouvelle société réussie à établir une « coopération » plutôt qu'une concurrence entre les hommes et l'IA, dans le respect des contraintes environnementales. De plus un système d'ordinateurs intégré peut maximiser les avantages de la connectivité sans perdre forcément ceux de l'individualité. Par exemple le remplacement des conducteurs humains par de l'IA (ordinateurs intégrés dans un système) réduit non seulement le nombre d'accidents mais rend plus organisées et fluides les mobilités.

La crainte des pertes d'emplois en raison de l'utilisation exponentielle de l'IA est contournée par la redistribution des richesses créées dans un système de revenus de base à des activités humaines élargies et riches de sens, notamment dans le champ des services universels: aide sociale et sanitaire, missions civiles, éducation etc. Par ailleurs on peut penser que la robotique favorise un ralentissement de la migration des emplois vers les pays à bas coût de main-d'œuvre. L'augmentation de la fréquence des crises sanitaires internationales peut aussi favoriser le retour d'entreprises expatriées afin de retrouver une certaine indépendance économique.

Dans le domaine de la santé, les capteurs biométriques de plus en plus sophistiqués permettent une surveillance individuelle très avancée. Néanmoins pour les humains envahis de technicité, la question qui devient majeure est de conserver la maîtrise de leur vie et plus précisément de leurs activités. En ce sens un nouveau signal à observer dans le temps : Makers-spaces, FabLab, signaux qui pourraient signifier que le mouvement n'est plus ou n'est plus exclusivement à la production de masse.

Cette révolution de l'IA, avec un usage responsable, favorise la gestion raisonnée de l'énergie et des données, le développement et les progrès des énergies renouvelables et de techniques aux effets environnementaux contrôlés. Elle contribue à une meilleure gestion des consommations d'énergie dans les territoires, les entreprises, les habitations, une rationalisation de la gestion des infrastructures: autoroutes, rails, ports maritimes. La pédagogie dès le plus jeune âge et la formation des acteurs permettent de favoriser un usage raisonné et raisonnable du digital sur les sujets à valeur ajoutée, afin d'éviter que la généralisation du big data ne conduise à une augmentation dans les mêmes proportions de la consommation d'énergie avec ses risques induits sur l'augmentation de température sur terre.

Dans le cadre d'une révolution de l'agriculture en cours, le développement de l'automatisation et de l'informatisation permet des avancées techniques, organisationnelles, financières, notamment dans des exploitations tournées vers les circuits courts, et l'agriculture biologique (culture paysanne ou plus extensivement une néo-agriculture).

Le numérique peut aider enfin à de nouvelles formes de liens comme le développement de l'économie de partage ou collaborative et l'économie circulaire.

Ce que l'on pourrait qualifier de révolution intellectuelle en économie s'impose: à savoir le développement de modèles intégrant dans les calculs économiques les coûts écologiques, en particulier par exemple les coûts pour l'environnement du transport des matières premières et de produits semi finis ou finis et relatifs à la consommation d'énergie dont les énergies fossiles, de minéraux, d'eau.

L'endettement considérable de l'État, donc indirectement des français, notamment des nouvelles générations, suite à la crise sanitaire, va se prolonger sur plusieurs décennies. Le facteur positif est que le loyer de l'argent devrait d'après les spécialistes rester faible ou nul. Ainsi le scénario « Convergences » pour être lancé et mis en œuvre sur plusieurs années, pourrait s'appuyer sur une situation financière supportable. C'est un atout non négligeable. En outre dans cette configuration les décideurs doivent tenter de mobiliser une partie des épargnes individuelles considérables à des fins d'investissements préparant le futur (formations, recherches etc.).

De nouveaux modèles socio-économiques sont mis en place : services de base universels adaptés à la société, élargissement de la gamme des activités humaines, développement des services universels de base gratuits: dans le domaine des transports de l'enseignement, la santé, logement...

À ce moment la perte d'emplois au bénéfice des algorithmes pourrait être source d'un certain bénéfice social, à la condition que la maîtrise de leur vie pour chaque individu ne pourrait être que lié au choix d'une activité utile à la collectivité. L'opposition actifs, inactifs serait peut-être de plus en plus dépassée.

Ces phénomènes laisseraient présager que le mouvement ne serait plus à la production de masse.

DÉMOGRAPHIE

TENDANCIEL

1 - La dynamique démographique enclenchée à partir de 1975 et qualifiée d'étalement urbain se poursuit : les villes ne sont plus des unités urbaines isolées mais sont entourées de halo de croissance constitués par leurs banlieues en croissance rapide et par des espaces périurbains de plus en plus vastes eux aussi en croissance. Cette évolution contraint à définir de nouveaux périmètres de délimitation des espaces urbains comme, les aires urbaines de l'INSEE, mais elle impacte également les politiques publiques avec la création des métropoles.

2 - Le ralentissement de l'accroissement démographique de la France se poursuit en lien avec la baisse du nombre de naissances, liée à celle de la fécondité, mais aussi, et essentiellement, aux décès résultant de l'allongement de la durée de vie et du vieillissement de la population qui s'accélère. La part des personnes âgées de plus de 65 ans ne cesse de croître, passant de 20,5 % en 2020 à 28,7 % en 2070, avec une augmentation particulièrement élevée pour les personnes de 75 ans ou plus.

3 - L'attractivité de région Occitanie ne faiblit pas.

La région dont la population dépasse le chiffre de 6 millions d'habitants gagne plus de 40 000 habitants par an soit l'équivalent de la population de nombreuses villes dites « moyennes » de l'Occitanie : tous les ans un Albi de plus, un Sète de plus, ...Ce dynamisme se maintient à un niveau élevé malgré un léger tassement(4,2 % entre 2011 et 2016) dû au ralentissement du solde migratoire et d'un solde naturel en recul avec une légère diminution du taux de fécondité et une augmentation de la mortalité en rapport avec le vieillissement de la population.

4 - Une démographie sous l'emprise de la métropolisation.

L'attractivité résidentielle de l'Occitanie qui associe l'attrait des littoraux commun à l'ensemble de la façade maritime du Pays à l'attraction des villes se traduit par un important volume d'entrées et donc par un renouvellement de la population d'une ampleur exceptionnelle mais également par une intense mobilité résidentielle à l'intérieur des aires urbaines.

5 - Trois habitants sur quatre d'Occitanie vivent dans une aire urbaine, 80 % de la population se concentre dans la plaine de Garonne et le couloir littoral. La poursuite de l'actuelle attractivité et de sa traduction spatiale dans une intensification des processus métropolitains se matérialise dans la densification des centres de ville (5 000 habitants au km² à Montpellier, 4 000 à Toulouse, 1 000 à Albi et Nîmes), par une artificialisation accrue du littoral et des espaces ruraux et par une exacerbation des coûts fonciers générateurs des disparités spatiales et des poches de pauvreté.

SOCIÉTAL

TENDANCIEL

En Occitanie

D'un point de vue sociétal la région Occitanie n'échappe pas aux processus en tendance de la société française et plus largement à certains processus caractérisant le monde et le monde occidental tout particulièrement, processus de plus amplifiés par la pandémie (COVID-19).

- **La cohésion de la société française et de la société occitane (capacité à faire société) semble régresser** fortement ces dernières années et même dans les dernières décennies par l'effet de plusieurs processus ;
- **La dispersion de la vie quotidienne et sa fragilisation** aux plans professionnelle, scolaire, universitaire et familiale. (En Occitanie le taux de divorces est supérieur aux autres régions ; les explications qui sont probablement multiples) ;
- **L'Individuation des modes de vie** et le développement de replis communautaires sous certaines formes. La « Judiciarisation » des rapports sociaux témoigne aussi d'une tension des rapports interpersonnels ;
- **Le monde du travail** qui affronte de nouvelles normes d'organisation productrices de malaises chez nombre d'employés ;
- **La persistance**, voire l'accroissement d'un chômage conjoncturel, très amplifié par la crise sanitaire, et même structurel, chômage avoisinant aujourd'hui les 10 %. Difficultés pour les jeunes y compris les jeunes diplômés de trouver un premier emploi. L'Est de l'Occitanie est plus atteint que l'Ouest. La partie pyrénéenne est l'une des plus touchées.

À noter toutefois qu'avant la crise sanitaire, l'Occitanie occupait la troisième place des régions qui recrutaient le plus de cadres, elle suivait l'Île de France en termes de créations d'emplois, notamment d'emplois de cadres (Toulouse et Montpellier présentaient des taux supérieurs à 2,8 % par an). La crise sanitaire a gommé sérieusement ces chiffres mais les deux métropoles connaissent néanmoins des taux de chômage sensiblement inférieurs aux moyennes nationales. Une partie du chômage d'avant crise s'expliquerait aussi par le fait que les métropoles n'offraient de postes qu'à l'un des conjoints.

Par rapport à d'autres pays d'Europe, la France compte relativement moins de travailleurs à bas salaires (l'existence d'un SMIC serait l'explication principale), mais leurs conditions de travail sont particulièrement difficiles. D'ailleurs la productivité des entreprises françaises est l'une des plus élevées.

À niveau de qualification égale par rapport aux années antérieures les jeunes trouvent plus difficilement des emplois. Ceci crée de grandes incertitudes et un mal être et une inquiétude dans la jeunesse.

L'ascension sociale est en panne. Les bifurcations possibles, les possibilités d'ascension sociale se réduisent avec la séquelle des problèmes qui risquent de surgir au plan des frustrations individuelles et au plan de la dynamique de la société. On aboutit en quelque sorte à une société bloquée. Néanmoins en matière d'ascension sociale, il semblerait que les jeunes manifesteraient moins d'exigences que dans les générations précédentes.

La santé : dans les dernières décennies la croissance des dépenses de santé a été supérieure d'un point à celles des revenus. Par extrapolation dans l'Europe des 15: en 2005 elles représentaient 7,7 % du PIB (pour 11,2 % en France en 2019), en 2050 elles pourraient représenter 12,8 % du PIB. Mais si le progrès technique médical devait être deux fois supérieur à ce qu'il est aujourd'hui, ce pourcentage pourrait atteindre 19,7 % en 2050. Pour la France entre 14 et 21 %. Donc les français devraient consacrer une part plus importante de leurs richesses aux dépenses de santé. Ce surcroît des dépenses sera plus ou moins soutenable en fonction de la pente de croissance et des choix politiques. La crise sanitaire en 2020-2021 a suscité une inflation majeure et imprévue de ces dépenses.

Une partie du choix sur le niveau et la qualité des soins de santé peut se faire grâce aux mutuelles. Ainsi on peut aboutir assez vite à deux types de population :

- Une population qui accédera grâce à son niveau de couverture complémentaire à des conditions de soins très satisfaisantes ;
- Une population qui faute de moyens ne pourra bénéficier que d'une couverture de soins basiques et connaîtra des conditions sanitaires médiocres.

Une tendance à l'instauration d'un système à deux vitesses dans les dépenses de santé et la dégradation de la prise en charge de la demande de soins.

Une inquiétude sur la pérennité des investissements capitalistes dans les établissements privés de ce secteur.

L'augmentation de nouvelles pathologies en milieu urbain (pollution, stress ...).

L'intensification des déserts médicaux avec une concentration des spécialistes et des équipements sur les métropoles et les villes d'une certaine importance.

En Occitanie la densité médicale est supérieure aux autres régions, mais on observe aussi un vieillissement du corps médical et un déficit en particulier dans les domaines de la chirurgie, de l'anesthésie, la gynécologie, l'ophtalmologie et simultanément une surmédicalisation de la frange littorale.

On note une sous dotation des structures d'hébergement pour personnes âgées.

Suite à la crise sanitaire et aux crises économiques qui s'ensuivent et notamment les confinements, les médecins neurologiques et psychiatriques observent déjà des troubles et des pathologies de plus en plus fréquents dans ces champs disciplinaires.

Solidarité, cohésion nationale, lien entre les générations

Au premier semestre 2020, un sondage (commandité par la SMLH) a été réalisé par le cabinet d'études ODOXA auprès d'un panel représentatif de Français sur la cohésion nationale, la solidarité et le lien entre générations:

- L'engagement associatif et la solidarité sont des préoccupations fortes, mais l'abstention sans précédent aux municipales de juin témoigne d'un désintérêt factuel pour la politique ;
- La crise sanitaire a conforté la générosité des français ;
- La confiance va d'abord à la famille (86 %) ;
- La moitié des français (49 %) affirment que la cohésion nationale est aujourd'hui très fragilisée ;
- Les français sont trois fois plus nombreux (75 %) à affirmer que les relations entre les générations ont tendance à s'affaiblir plutôt qu'à se renforcer ;

- Une majorité (73 %) affirment être très attachés au modèle social et à la république.
(voir résumé du sondage dans le numéro 241 de la revue *la Cohorte*, décembre 2020)

Les modifications de la structure sociale

Problème: les classes moyennes semblent s'être très sensiblement affaiblies dans les dernières décennies. Certains sociologues vont même jusqu'à écrire qu'elles sont en voie de disparition. En Occitanie comme sur l'ensemble du territoire national elles portent moins le développement économique et à fortiori le maintien, le développement des industries. D'où la disparition de secteurs d'activités entiers dans les villes petites et moyennes notamment. Les grandes entreprises quant à elles fonctionnent financièrement en partie par des porteurs d'actions et des prêts bancaires et dans certains cas quelques aides directes ou indirectes des collectivités et de l'État.

La pauvreté semble s'étendre sur l'ensemble du territoire national, mais la Région Occitanie est vice-championne de France de la pauvreté. En 2012 17 % des ménages vivaient sous le seuil de pauvreté. Ce taux est élevé dans toute la région, mais un peu moins à Toulouse et Montpellier. La crise actuelle ne peut qu'aggraver le phénomène.

La répartition de la richesse : la société française est marquée comme d'ailleurs l'ensemble de la planète par le développement d'une minorité des riches de plus en plus riches et une masse de pauvres de plus en plus importante.

Les différences sont fortes au sein de la région ex Languedoc-Roussillon ; elle est l'une des plus inégalitaires de France après la Corse. C'est la 8^{ème} région sur les 25 pour le nombre des contributeurs ISF, et c'est en même temps la 3^{ème} région la plus pauvre de France.

À Toulouse et en ex Midi-Pyrénées l'ISF est très concentrée sur la métropole (Blagnac, Tournefeuille, Toulouse centre). Mais simultanément 3 600 personnes vivent dans la rue et ce phénomène devrait sensiblement croître avec la crise économique et sociale provoquée par la crise sanitaire.

Néanmoins pour être lucide il faut noter que si ces villes se sont enrichies, c'est aussi qu'elles se sont montrées actives.

Une autre source de tensions qui mine la société dans son unité, l'existence de certaines minorités religieuses très actives et qui pour certaines ne reconnaissent pas, plus ou moins explicitement, les valeurs et les normes de la république française dont nombreuses sont celles inscrites dans la Constitution. Certains analystes parlent d'une fracture mondiale entre États laïques et États fondés sur une religion et/ou un multiculturalisme.

Les conflits d'usage dans tous les territoires suite à l'arrivée de nouvelles populations et de nouveaux équipements sont à noter, des conflits d'intérêts et d'usage concernant l'eau également.

On constate l'affaiblissement des corps intermédiaires, par exemple les syndicats et par contre multiplication des associations. Les associations augmentent encore, toutefois leurs difficultés de fonctionnement s'accroissent du fait parfois de la diminution des adhérents, ou encore de l'accompagnement économique des collectivités territoriales ou de l'État, en diminution. Ces corps intermédiaires sont aussi en difficulté.

Celles-ci soit assument des fonctions en lieu et place de l'État et des collectivités, soit assument des fonctions d'intermédiation entre les populations et les décideurs ?

L'augmentation des fractures économiques, sociales et culturelles, sont sources potentielles de délinquance et d'actes de violence et de violences intrafamiliales. L'ex Languedoc-Roussillon dans l'ensemble est plus touché que l'ex Midi-Pyrénées. Néanmoins, la Haute-Garonne se situe à la 2^{ème} place nationale pour les vols avec effraction dans les logements.

On note les phénomènes de violence, notamment dans les zones de concentration urbaine. Bien sûr le phénomène est national, mais en Occitanie, la Haute-Garonne, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales manifestent des taux supérieurs à la moyenne nationale, alors qu'à l'inverse la Lozère, le Gers, le Gard, le Tarn, l'Aveyron, le Lot sont sensiblement moins touchés.

A été observé durant de nombreuses années une stagnation, voire une régression des violences physiques interpersonnelles. Néanmoins, suite notamment à l'accentuation des phénomènes de ségrégation, des formes de violence collectives, d'origines religieuses, idéologiques, multi-culturalistes ont tendance à se développer.

La culture rurale traditionnelle qui tendait à spécifier certains comportements: sociabilité, solidarité familiale, modes de consommation, accessibilité...
s'affaiblit quant elle ne disparaît pas.

Quel est le niveau d'attractivité de la région Occitanie par rapport aux autres régions ?

En ce qui concerne :

- Le cadre de vie et l'emploi Toulouse occupait avant la crise pandémique la 5^{ème} place derrière Bordeaux, Nantes, Lyon et Rennes ;
- L'attractivité démographique : avantages quantitatifs pour Toulouse, mais les villes de l'ouest atlantique progressent dans tous les domaines ;
- L'ambiance pour étudier : Lyon, Grenoble, Toulouse, Montpellier, sont les villes citées juste avant les villes de l'ouest atlantique ;
- L'indice de développement humain : il est bon dans les villes les plus importantes de la région, mais faible pour la chaîne des Pyrénées et l'arrière-pays méditerranéen. L'Occitanie est à la 6^{ème} place derrière la Bretagne, les Hauts de France et la Nouvelle Aquitaine.

*Sources n°1 INSEE : nombreuses informations sur tous les aspects de la région Occitanie (Internet)
Dossier complet région Occitanie (76) Paris le 22-09-2020 Criminalité ,Délinquance Paris le 27-20-2002.*

NOUVELLES CONVERGENCES

Réduction de certains processus observés dans le scénario tendanciel : inégalités sociales, régression de l'individualisme, mise en œuvre de processus pour faire société. Capacité de communication humainement maîtrisée.

L'Espérance de vie est en élévation sensible. Elle est permise par un développement majeur des équipements hospitaliers et des maisons de santé sur l'ensemble du territoire. Une forte réorganisation des études médicales et des conditions d'installation des médecins permet au fil des années d'obtenir une couverture médicale du territoire plus rationnelle. Cet ensemble d'éléments favorise un accès plus égalitaire aux services de la santé à la fois sur le plan territorial et sur le plan social. Des réformes unifient le système de santé et l'assurance maladie universelle, en restructurant le dispositif hospitalier. Dans le cadre d'une nouvelle décentralisation les conseils régionaux héritent de la gestion du financement de l'investissement hospitalier.

Plus ou moins progressivement on assiste à une réduction des écarts de niveau de vie entre les zones urbaines et les zones rurales. Vont dans ce sens des politiques très volontaristes de la part de l'État et des collectivités locales en matière de logement dans une forte perspective environnementale, notamment pour les classes défavorisées et moyennes.

La perception anxiogène de leur avenir par les jeunes est en régression et participe à une vision plus optimiste de leur part et de la part des plus anciens. Des signes : la diminution du taux de suicide, notamment le suicide qu'E Durkheim qualifiait d'anomique, mais aussi la diminution de l'insécurité, de la consommation de drogues et d'alcool, de l'obésité.

La dépendance financière des jeunes vis-à-vis des parents a diminué suite à la diminution du chômage, aux aides diverses (bourses, revenus minima...) mis en place par l'État et les collectivités et un système des premiers emplois réservés.

L'ensemble de ces conditions menant à une société plus apaisée permet:

- De retrouver un dynamisme collectif au plan économique, mais aussi dans les autres domaines constitutifs de la société ;
- De réduire les zones de conflits et de tensions ;
- De réduire les tendances communautaristes qui étaient favorisées par l'absence d'une politique d'intégration à la fois sur le plan spatial et culturel ;
- De mener une politique d'urbanisation plus équilibrée. Le récit métropolitain longtemps justifié et développé par les classes dominantes fait l'objet d'une critique de fond au profit d'un récit plus ouvert sur les diversités territoriales ;
- De retrouver un sentiment d'appartenance à une même société par la reconstitution d'un modèle social et culturel français novateur et tenant compte des spécificités régionales.
- Cette ambiance socio culturelle plus positive va dans le sens de la reconstitution d'une classe moyenne plus entreprenante au plan économique et culturel, notamment dans les villes petites et moyennes des territoires périphériques.

En Occitanie

Aménagement du territoire et urbanisation

Les équilibres sociétaux sont liés à une politique d'urbanisation plus équilibrée. Le récit tout métropolitain, longtemps justifié et développé par les classes dominantes et les technocraties, fait l'objet d'une critique de fond au profit d'un récit plus ouvert sur les diversités territoriales. Cette réorientation permet de réduire les écarts sociaux et territoriaux qui étaient sources de tensions en particulier dans les métropoles. (Quartiers « hors République »).

Des efforts en matière d'urbanisme (urbanisme vert) et « régénération » sont réalisés dans l'ensemble des villes des territoires notamment par la revitalisation de certains quartiers et centres anciens.

La reconquête des certaines formes d'industries ne s'effectue que par des politiques très volontaristes d'Aménagement du territoire de la part de l'État et des collectivités territoriales, avec si possible la mobilisation des épargnes privées.

La réduction des écarts sociaux et des écarts spatiaux

Plus ou moins progressivement on assiste à un tassement des écarts de niveau de vie entre les zones urbaines et les zones rurales. Vont dans ce sens des politiques très volontaristes de la part de l'État

et des collectivités locales en matière de logement dans une forte perspective environnementale, notamment pour les classes défavorisées et moyennes.

La santé

L'espérance de vie est en élévation sensible. Elle est permise par un développement majeur des équipements hospitaliers et des structures de santé sur l'ensemble du territoire. Une forte réorganisation des études médicales et des conditions de travail et d'installation des médecins permet au fil des années d'obtenir une couverture médicale du territoire mieux répartie, tant des généralistes que des spécialistes.

La constitution de communautés professionnelles territoriales de santé favorise l'exercice coordonné de tous les professionnels au profit de la population. Ces CPTS, au-delà de l'activité habituelle de soins, développement des actions de santé publique fondées sur un projet territorial de santé, prévention et dépistage, éducation thérapeutique deviennent possibles. La coopération des professionnels permet de pratiquer le partage de certains actes en totale sécurité pour les patients (développement des pratiques avancées pour des infirmiers, les pharmaciens, les assistants médicaux).

Cet ensemble d'éléments favorise un accès plus égalitaire aux services de soins à la fois sur le plan territorial et sur le plan social. Des réformes unifient le système en particulier l'assurance maladie universelle, en restructurant le dispositif hospitalier. Dans le cadre d'une nouvelle décentralisation les conseils régionaux héritent de la gestion de l'investissement dans le système hospitalier.

Une interrogation toutefois : on peut préférer d'autres modes de consommation : loisirs, voyages, sports, éducation, environnement, plutôt que de financer d'autres techniques médicales. D'autant plus que ces activités peuvent jouer un rôle non négligeable dans la prévention, surtout l'activité physique recommandée.

L'amélioration de la santé publique s'inscrit dans le cadre conceptuel d'une seule santé (ou One Health apparenté à la santé globale) basé sur le constat de l'interdépendance entre santé animale, santé végétale, santé de l'environnement et santé humaine. Elle passe par le renforcement de la prévention des principales menaces favorisant l'émergence et la dissémination d'agents pathogènes et notamment par une régulation de l'usage des sols, des conditions d'élevage, des régimes alimentaires, du commerce international, des activités industrielles, des innovations technologiques.

Des modes d'organisations du travail plus adaptés à une plus grande présence des couples dans le foyer familial et dans la vie collective, notamment par la contraction des temps de transports domicile -travail, l'aménagement des horaires dans les entreprises, la préservation du dimanche, le télétravail etc. .

Des efforts des collectivités sur des équipements collectifs (crèches par exemple, études surveillées...) pour compenser les absences ou les conditions familiales défavorables.

Réduction des diverses formes de délinquance par des politiques sociales ,sportives, culturelles appropriées. On organise dans les quartiers quasi abandonnés dans les scénario tendanciel et a fortiori dans le scénario sombre des formes d'université s type universités populaires surtout à destination des jeunes les conduisant à des pratiques de discussions très ouvertes sur les problèmes de nos sociétés : politiques, scientifiques ,techniques, culturels, linguistiques, illétrisme etc..

La maîtrise de la société « numérisée »

Un système d'ordinateurs intégrés cherche à maximiser les avantages de la connectivité sans perdre ceux de l'individualité. La communication sous ses multiples formes fait l'objet d'une éducation

spécifique notamment chez les jeunes générations. Certaines hypothèses sur la génération Z laisserait entendre que cette génération manifesterait sensiblement moins d'addiction aux techniques de communications électroniques sous leurs diverses formes.

Sécurité, Violences

Plutôt que de développer des réactions violentes et répressives, les problèmes de sécurité sont pensés dans leur généalogie.

Réduire par un contrôle plus strict et persévérant les zones de conflits et de tensions, notamment par un développement progressif et adapté d'une politique culturelle.

Réduire les tendances communautaristes qui étaient favorisées par l'absence d'une politique d'intégration à la fois sur le plan spatial et culturel. Au plan religieux et même idéologique, favoriser la laïcité et ainsi permettre les dialogues plutôt que développer les blocages et les replis sectaires.

Faire société présuppose une perception de l'avenir positive notamment de la part des jeunes

Dans le scénario « Nouvelles Convergences », la perception anxiogène de leur avenir par les jeunes est en régression et participe à une vision du futur plus optimiste de leur part et de la part des plus anciens. Des signes positifs: la diminution du taux de suicide, notamment le suicide qu'E Durkheim qualifiait d'anomique (pertes des normes), mais aussi la diminution de l'insécurité, de la consommation de drogues licites et illicites, de l'obésité.

La dépendance financière des jeunes vis-à-vis des parents a diminué suite à la régression du chômage, aux aides diverses (bourses, revenus minima,..) mises en place par l'État et les collectivités et des emplois qui leur seraient réservés.

Dans ce scénario est intégrée **l'évolution** culturelle, psychologique, économique des jeunes qui seront en position de « décideurs » dans les prochaines décennies.

Peut-être en s'inspirant des analyses lancées en Occident sur les couches d'âge XY et aujourd'hui Z qui semblent commencer à manifester une évolution dans les champs précités par rapport à la génération Y. La génération Z serait caractérisée par des relations différentes de celles de la génération Y notamment avec les parents, par les expériences vécues (épidémies), les événements historiques, des visions du monde semblables, des modes pensée communs, des rapports aux nouvelles technologies novateurs etc.

Ces considérations sont importantes pour imaginer un nouveau modèle qui sera ou bien rejeté ou bien plus ou moins porté par cette nouvelle génération.

L'ensemble de ces conditions aboutit à une société plus apaisée en situation de retrouver un dynamisme collectif dans les divers domaines constitutifs d'un véritable système social et au-delà de permettre le retour d'un sentiment d'appartenance à un même ensemble sociétal par la reconstitution d'un modèle social et culturel national novateur et tenant compte des spécificités régionales.

CULTURE

Huit filières



Ce Tableau s'est inspiré de celui d'INEUM/FORUM d'Avignon, 2010:
Quelles stratégies pour l'emploi et le développement des territoires, p.10.

TENDANCIEL

C'est dire l'étendue du champ culturel, toutes choses n'étant pas égales par ailleurs.

Une politique culturelle, sur un territoire comme l'Occitanie, c'est bien évidemment accompagner les différentes filières, répondre à leurs attentes, aider les jeunes/nouveaux talents, mais aussi déterminer des priorités, qui peuvent varier d'un territoire à l'autre et créer un puissant écosystème où se croisent et se répondent des préoccupations artistiques, sociales (sociétales) et économiques.

La culture, c'est l'osmose entre des créateurs et un public/des publics. Mais les rôles n'y sont pas assignés, ni éternellement figés, pour peu que l'éducation y prépare, les occasions y aident, les lieux s'y prêtent.

En 2018, après consultation de 2 700 acteurs du monde de la culture, la Région Occitanie a engagé son plan « Culture et patrimoine ». Un plan en quatre axes stratégiques, quinze objectifs opérationnels et quatre-vingt-dix actions.

Axes stratégiques

1. Renforcer l'égalité d'accès à la culture et maintenir un aménagement culturel, équilibré de la Région ;
2. Financer et encourager la création produite en Occitanie et accompagner l'innovation ;
3. Fortifier l'économie de la culture et du patrimoine ;

4. Accroître la visibilité et le rayonnement à l'international de la région Occitanie Pyrénées - Méditerranée.

Constat :

- Pas assez d'artistes et d'évènements ou de sites de renommée internationale (comme Soulages ou David Ayala) pour porter la région à l'international et en faire un atout touristique-économique ;
- Tous les départements ne disposent pas d'une scène nationale, d'où des difficultés d'accès au théâtre, à la danse...
- Des structures fragiles avec une masse salariale trop importante par rapport aux recettes propres ;
- L'est de l'Occitanie soutient les filières d'excellence, l'ouest s'est plus tournée vers les demandes des territoires. Cette différenciation ne se réduit pas ;
- Trop forte concentration des fictions sur le littoral méditerranéen, le reste du territoire est peu ou pas concerné ;
- Trop d'interlocuteurs (état, région, département, collectivités locales...) interviennent sur le patrimoine (complexité), ce qui nuit également à la promotion, surtout à l'international ;
- Peu ou plus de locuteurs des langues régionales, des lieux d'expression et de création peu nombreux... manque de professionnalisme des compagnies encore en activité ;
- L'innovation, notamment par le numérique se heurte à un cloisonnement des activités, à des difficultés de financement, et un système de formation très insuffisant. La fracture numérique (équipements) n'est toujours pas réduite ;
- L'éducation à la culture reste très largement insuffisante notamment dans le secondaire.

NOUVELLES CONVERGENCES

L'héritage de deux anciennes régions

Tout en prenant en compte les spécificités territoriales et l'héritage des ex régions, l'Occitanie a mis en place une politique culturelle qui avance sur deux jambes et qui concerne l'ensemble du territoire régional: promouvoir partout des filières d'excellence et veiller à la diffusion d'une offre culturelle, en tout lieu et pour tous les publics.

Le réseau de scènes nationales s'est étoffé, une par département, même chose pour les salles de concert. Une politique ambitieuse de programmation permet de développer les recettes de billetterie. Pour autant le travail en direction des écoles, des quartiers, dans le cadre de conventions de partenariats est développé. Il permet aux plus jeunes, comme aux aînés de s'approprier les expressions culturelles (danse, théâtre, stand-up, musique, chant...).

Des ateliers de création (y compris en langues régionales) voient le jour un peu partout sur le territoire de l'Occitanie, encadrés par les professionnels concernés. Des rencontres, départementales, voire régionales, créent une salutaire émulation.

Des festivals nombreux, du type « Montpellier Danse » ou « JIM » (Jazz in Marciac) font de la région un point de convergence en toute saison. Ils assoient sa notoriété et favorisent l'arrivée de publics nationaux et internationaux.

Les musées rénovés et modernisés disposent d'outils numériques spécifiques, développés en région, qui leur permettent de créer des réseaux et d'offrir au grand public un accès dématérialisé, complet et ludique à leurs œuvres (sur le modèle de Google art par exemple).

Ce vaste programme force à la rencontre entre deux filières qui ont beaucoup à apprendre l'une de l'autre, permettant surtout l'éclosion et le développement des potentiels existants autour du

numérique. Un véritable écosystème se développe ainsi, de la formation au marketing, en passant bien sûr par la conception, ce qui permet l'émergence d'un savoir-faire reconnu nationalement voire internationalement.

Plus généralement, les spectacles et autres manifestations culturelles, développent par le biais du numérique, de nouvelles présentations qui permettent d'élargir considérablement leurs publics.

La filière audiovisuelle s'appuie sur une formation professionnelle renforcée, repensée territorialement autour de pôles spécialisés (dessins animés, documentaire...) et travaille en lien étroit avec le numérique. Elle est structurée (regroupement des sociétés de production) et dispose d'un fond de soutien largement abondé qui intervient en particulier dans les domaines des fictions et séries. Des appels à projets, autour de sites régionaux notables (pas seulement les Grands sites) sollicitent les scénaristes et les diffuseurs, afin de donner aux différents territoires régionaux, une visibilité perceptible sur tous les écrans. La télévision publique (France3) est étroitement associée à la diffusion des documentaires.

La sensibilisation, l'éducation à la culture ne sont plus la part du pauvre dans nos systèmes de formation, repensés en profondeur grâce aux outils numériques. L'histoire et les langues régionales, face à la globalisation et à la standardisation des cultures et des savoirs, retrouvent leur place dans notre imaginaire collectif.

SPORT

TENDANCIEL

L'Occitanie est une région située autour de territoires distincts allant de la Méditerranée aux Pyrénées et jusqu'au Massif Central ce qui est particulièrement favorable à la pratique sportive dans toute sa diversité.

Associés à cette diversité naturelle les équipements sportifs, nombreux, courent toutefois après la démographie. Ils tiennent néanmoins compte à la fois de la répartition géographique et du temps nécessaire pour y accéder.

Le Conseil régional accompagne la construction et l'entretien de ces équipements.

Pratique sportive en Occitanie :

- 65 % des habitants ont pratiqué une activité sportive au cours des 12 derniers mois.
- 14 % de pratiquants (contre 11 % au plan national) concernant les sports collectifs.
- L'activité sportive se manifeste particulièrement chez les jeunes dont 93 % des 15- 24 ans ont exercé une activité sportive au cours des 12 derniers mois, contre 86 % au plan national.

Motivation des sportifs :

- 47 % la santé,
- 35 % La détente,
- 30 % le plaisir.

Licenciés :

- En 2018 la région Occitanie comptait 1 379 152 licenciés
- 54 % issus des fédérations unisport olympique
- 16 % issus des fédérations unisport non olympiques
- 30 % multisports
- La région Occitanie recense 9,8 % des sportifs de haut niveau français.

L'emploi et la formation dans le sport :

En Occitanie 27 120 personnes exercent un métier dans le domaine du sport ou de l'animation. Cela représente 1,2 % de la population occupant un emploi.

Ces métiers sont souvent exercés par des jeunes, 4 professionnels sur dix sont des éducateurs sportifs.

Ainsi avec 27 120 professionnels du sport et de l'animation, la Région Occitanie se classe en 3^{ème} position en France métropolitaine.

L'évolution dans ces emplois est significative. +37 % dans l'ensemble des métiers du sport et de l'animation entre 2006 et 2016 (Insee recensement 2006 ; 2016).

La formation de ces professionnels se répartit de la façon suivante :

- 44 % de brevets de professionnels,
- 39 % STAPS,
- 11 % Diplôme d'État JEPS.

Sport et Santé :

Le Plan Régional Sport, santé, bien être en Occitanie de 2019 à 2024 présente six grands objectifs qui démontrent l'utilité du sport :

- Prévenir l'obésité et la sédentarité chez les enfants et les jeunes ;
- Valoriser l'activité physique comme facteur de santé et de bien être en milieu professionnel ;
- Favoriser la pratique d'activité physique comme facteur d'insertion sociale ;
- Améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap ;
- Promouvoir l'activité physique comme thérapeutique non médicamenteuse ;
- Lutter contre la dépendance et la perte d'autonomie.

Les associations scolaires USEP, comme l'ensemble du mouvement associatif, souffrent d'une modification du militantisme associatif, davantage tourné vers les objectifs à temps court, ou encore vers un individualisme engendré par notre temps.

Ainsi elles manquent, à la fois d'adhérents, mais aussi de moyens matériels.

Nous savons que la création d'associations d'école et leur fonctionnement relèvent particulièrement de l'investissement des professeurs des écoles mais aussi de l'intérêt des parents.

Sans une prise en compte plus importante du fait associatif dans le parcours de formation des professeurs des écoles et sans un renforcement de la formation des bénévoles, le nombre d'associations va poursuivre la baisse amorcée.

Le manque de structures associatives scolaires pourrait diminuer l'impact pourtant nécessaire du sport à l'école sur la santé, la réussite scolaire et la cohésion sociale.

NOUVELLES CONVERGENCES

Aménagement des territoires

Un aménagement du territoire pour être « efficace » doit comprendre les structures nécessaires pour permettre les équilibres territoriaux.

L'État et les Collectivités territoriales conscients de l'appétence de la population, en particulier des jeunes, pour les pratiques sportives, attribuent les moyens nécessaires à la construction et l'entretien des équipements sportifs dans l'ensemble des territoires.

Le sport professionnel, en particulier le rugby, attire en Occitanie un public nombreux et favorise ainsi la connaissance de la région. Le nécessaire accompagnement économique de ces clubs est proportionné de telle sorte qu'ils puissent être une vitrine de la région, sans que pour autant ce financement se réalise au détriment des clubs amateurs.

Les territoires les plus éloignés des grands équipements, souvent métropolitains, bénéficient d'un accompagnement particulier.

Le Sociétal

Par une pratique du sport facilitée et une meilleure connaissance des enjeux, les publics, et en particulier les jeunes, retrouvent une estime de soi et une confiance qui favorisent l'insertion sociale.

La participation à des actions collectives ouvertes à des citoyens de diverses origines, permet de diminuer l'effet des communautarismes.

L'amélioration des conditions des pratiques sportives doit faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.

La poursuite d'un plan régional de santé est à considérer comme un élément majeur de la politique régionale.

Formation-Emploi

L'importance du sport en Occitanie est une source d'emploi supplémentaire, ce qui est utile au moment où la diversification professionnelle, notamment pour les métiers orientés vers l'accompagnement des personnes, se justifie.

La formation des personnes qui se destinent à un métier dans le domaine du sport est décentralisée sur l'ensemble du territoire.

Une formation pour les bénévoles est prévue tant dans le secteur des activités sportives que dans la conduite d'une « structure d'entreprise » sportive (ressources humaines, gestion, projet associatif).

Le sport joue un rôle déterminant dans la vie en collectivité et fait sens au « vivre ensemble ».

Les projets associatifs s'intéressent au comportement des pratiquants et des publics pour éviter que ne se développent autour du sport des stratégies communautaristes.

Pour faciliter la complémentarité entre sport scolaire et club ou association sportive, les équipements sportifs territoriaux et scolaires sont utilisés par les uns et les autres en fonction des possibilités.

Les professeurs d'éducation physique établissent des projets communs avec les animateurs des clubs et associations dans le respect des règles de l'Éducation Nationale.

*Note : Sources : INJEP Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
INSEE recensement population 2016*

SPORT ET ECOLE

Les enjeux du sport scolaire, trois enjeux sont repris par le sport scolaire :

- La santé,
- La réussite éducative,
- La cohésion sociale.

Aujourd'hui, en France, un enfant sur deux n'a d'autre pratique physique et sportive que celle proposée à l'école. En quarante ans les collégiens ont perdu un quart de leur capacité physique. Le sport scolaire est donc au cœur des enjeux de santé.

La pratique sportive régulière contribue également à l'épanouissement de l'enfant et par conséquent à sa réussite scolaire.

La préparation et la réalisation de rencontres sportives dès la maternelle sont des moments forts de cohésion sociale.

Deux fédérations sportives participent au développement de l'éducation physique et du sport à l'école. Elles sont investies d'une mission de service public à finalité éducative et sociale, définie dans des conventions qui les lient à l'État.

1) L'USEP Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

Officiellement reconnue comme fédération sportive scolaire des écoles publiques de l'enseignement du premier degré par la loi du 16 juillet 1984 relative au développement des activités physiques et sportives.

Elle compte :

- 713 952 licenciés enfants,
- 41 311 licenciés animateurs (professeurs des écoles et parents),
- 8 219 associations d'école,
- 104 comités départementaux en métropole et outremer.

Ces valeurs font de l'USEP la 4^{ème} fédération sportive de France
(Source USEP)

2) L'UNSS Union Nationale Sport Scolaire (pour les collèges et les lycées)

La loi Avice de juillet 1984 ouvre de nouvelles perspectives éducatives au sport scolaire qui désormais se tourne davantage vers des finalités scolaires. Cette loi définit des objectifs de mission de service public, Sportifs, Éducatifs, Culturels.

L'UNSS compte en 2017 :

- 1 146 988 licenciés,
- 42 % de filles dans 9 500 associations.

Elle est la troisième instance sportive en nombre d'adhérents (statistiques UNSS)

Les deux fédérations, dans le cadre des trois enjeux qu'elles se sont fixés (santé, réussite scolaire, cohésion sociale) agissent particulièrement pour :

- La pratique sportive mixte,
- Le sport dans les Quartiers prioritaires,
- L'inclusion sportive des élèves en situation de handicap.

La formation des professeurs des écoles, adaptée aux conséquences évaluées de nos jours dans le cadre de classement de notre système éducatif, tient compte du fait associatif. Les étudiants destinés au professorat d'école pratiquent des stages appropriés leur permettant d'être de futurs porteurs de projets sportifs.

La formation des bénévoles permet aux parents de participer aux projets. Les employeurs peuvent organiser des emplois du temps qui facilitent cette formation.

La construction de nouvelles écoles prévoit des équipements (salles ; terrains) permettant la pratique sportive.

Concernant l'UNSS, la relation avec les clubs est facilitée avec une garantie éducative en premier lieu.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE MIEUX REPARTIS SUR LE TERRITOIRE.

TENDANCIEL

Effort de correction des hiérarchies entre des lycées et aussi entre les universités

Pour l'enseignement en général de l'école primaire au baccalauréat le niveau n'a cessé de se détériorer. Les classements actuels au plan européen sont de plus en plus inquiétants pour le système français. L'illettrisme est grandissant.

Conjonction de plusieurs facteurs selon de nombreux enseignants qui ont bien souvent du mal à être entendus :

Trois facteurs :

- Progression de l'ignorance,
- Le renoncement à des réformes de fond,
- Le niveau de plus en plus médiocre de la formation des enseignants qui touche à une interdisciplinarité superficielle et n'ont pas le niveau approfondi dans leur discipline d'origine.

Un professeur doit montrer ce que sa propre discipline emprunte à d'autres disciplines, ce qui est très différent de l'interdisciplinarité.

Donner plus de place aux savoirs fondamentaux : lecture, calcul (c'est au niveau du CP que les choses se jouent).

Manque de clarté des fonctions des enseignants. Quels sont-ils ? des fonctionnaires de l'État qui devraient transmettre les savoirs qui émancipent les individus. Il n'est plus question de revenir aux « hussards » de la République dont les enseignements étaient certes efficaces pour les matières de base mais aussi entachés de certaines formes d'endoctrinement.

Le rejet du cours pendant de nombreuses années remplacé par une autonomie de découverte des savoirs par les élèves eux-mêmes à produit un désastre. Le cours est plus un émancipateur que les illusives réflexions individuelles autonomes.

Les tablettes généralisées, à l'utilisation non guidée ont produit plus de conséquences négatives que positives elles doivent être un instrument d'accès à certaines complémentaires des cours et non un instrument unique de la pédagogie. La distribution des tablettes une démagogie coûteuse. Le numérique est un élément qui pourrait être positif et devient une catastrophe. Les réseaux développant surtout des opinions variables dans leur solidité et non des savoirs.

L'école ne transmet pas un récit national reconstruit à travers des perceptions modernes. Ce récit nourri d'une histoire et d'une culture peut seul permettre la construction d'une identité nationale, notamment pour les enfants d'immigrés, évitant l'éclatement de la société française déjà entamée. L'autorité d'autrefois ne peut être rétablie, elle doit découler de la personnalité de l'enseignant et surtout d'une maîtrise approfondie de sa matière. L'enseignant n'est pas un animateur.

L'Occitanie n'échappe évidemment pas à des mouvements de fond qui affectent tout le système éducatif français (voir tendanciel général).

Absence d'organisation fédérale à l'échelle de la région. Des avancées à Montpellier et sur Toulouse plus faibles.

Organisation de la recherche à une échelle régionale pas suffisante, notamment dans les domaines des labos publics et privés : pharmacie, biologie, environnement ,alors qu'il existe des équipes avancées dans ces domaines.

« Quelques évolutions du tendancier :

- Revalorisation insuffisante des métiers de la recherche (doctorat peu pris en compte sur le marché du travail, même si des passerelles ont été mises en place.)

NOUVELLES CONVERGENCES

Dans la construction de cette nouvelle société, la politique en matière d'éducation et de formation générale (réhabilitation des « humanités »), scientifique et technique devient une priorité sociétale structurante. Les principes et objectifs pédagogiques ont été fondamentalement renouvelés : développer l'intérêt des élèves, leurs capacités de réflexion et d'analyse de manière autonome et aussi guidées par les formateurs, l'utilisation sélective et intelligente des données fournies par les centres de ressources informatiques accessibles par chacun.

Le souci de la pédagogie en formation initiale est d'obtenir la plus grande réussite possible de tous les élèves. Entre les élèves, l'esprit de coopération doit l'emporter sur l'esprit de concurrence (préparation à une vie en société).

L'efficacité de cette politique innovante se mesure par la progression des indicateurs de réussite académique, la diminution sensible des retards marqués et durables en terme d'accès au baccalauréat et aux études supérieures, la diminution sensible des taux de « décrocheurs » de 15 à 17 ans (jeunes sortis prématurément du système éducatif sans diplôme de niveau V ou plus).

Ces taux de « décrocheurs » qui préalablement étaient plus élevés en Occitanie par rapport à la moyenne nationale, sont maintenant inférieurs à cette moyenne.

Toujours en Occitanie, les taux d'élèves aux acquis fragiles et insuffisants au moment de l'évaluation au CM2 après avoir rejoint la moyenne nationale, deviennent inférieurs à cette moyenne.

Par ailleurs, les indicateurs de réussite académique sont de moins en moins inégaux selon les départements.

Les études secondaires se terminent par un « baccalauréat » composé d'une partie « examen » de fin d'année et d'une autre « contrôle continu ». Ce diplôme ne constitue plus un premier diplôme d'enseignement supérieur comme autrefois, mais un certificat de fin d'études secondaires retrouvant une certaine valeur sur le marché du travail ou permettant de candidater à une université.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le scénario « Nouvelles Convergences » est caractérisé sur la durée par un ensemble d'avancées positives :

- Une première année permet aux nouveaux étudiants de faire un bilan sur les savoirs nécessaires à entamer des études longues et les carences qu'ils auront à combler au cours de cette première année. Cette première année doit permettre aussi une première réflexion sur les ouvertures professionnelles des formations choisies ;
- Le taux des diplômés de l'enseignement supérieur européenne retrouve au plan national un rang honorable. Le recrutement des enseignants et leur formation particulièrement pour les professeurs des écoles a été modifié avec des exigences scientifiques plus élevés.

Les passages entre les cursus universitaires et les grandes écoles se sont organisés et amplifiés, avec l'avantage de « casser » certaines castes pratiquant l'auto reproduction et des fermetures intellectuelles trop souvent néfastes à l'appréhension de la complexité des problèmes.

La mise en œuvre d'une Fédéralisation des universités, qui a été particulièrement laborieuse en Occitanie, présente ainsi une image d'organisation et de cohérence plus grande au plan national et international.

L'Université de Toulouse rejoint le groupe d'«Universités d'excellence» qu'elle avait perdu après le retrait de l>IDEX par le jury international constatant la désunion des universités toulousaines ...

Le projet Med Valley vise à faire de la métropole de Montpellier un pôle de classe européenne en matière de santé, d'environnement, d'alimentation et de bien-être. Il s'inscrit au croisement des trois filières d'excellence Santé, Agro et Environnement qui présentent au nord de Montpellier une polarité qui concentre des grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche, des startups, des PME et des grands groupes.

Avec le projet MUSE (Montpellier Université Site d'Excellence) l'Université développe les objectifs de «soigner, nourrir, protéger» et mobilise déjà une vingtaine d'institutions vers une ambition commune: faire émerger à Montpellier une université thématique de recherche intensive, internationalement reconnue pour son impact dans les domaines liés à la santé, l'environnement et l'agronomie.

Pourquoi Montpellier Med Valley? On constate un territoire historiquement tourné vers la médecine et la recherche, un écosystème riche et dynamique avec des synergies à l'oeuvre entre les acteurs des trois filières d'excellence, des grands groupes et un tissu dense de TPE-PME, une offre de services et des infrastructures technologiques et immobilières pour faciliter le développement des acteurs de la santé. L'ambition est de construire un pôle de classe européenne autour de ces trois filières et, à leur croisement sur l'axe «santé globale», comprendre également le bien-être et le bien-vivre au sens des activités économiques, sociales et politiques y contribuant.

Les objectifs principaux de la démarche visent à fédérer les acteurs et à créer une dynamique collective et partagée pour :

- Créer des synergies entre les acteurs et favoriser la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité «santé, environnement, alimentation, bien-être» en lien avec les nouvelles technologies et le numérique ;
- Stimuler le développement économique des acteurs et la croissance des entreprises favorisant la création d'emplois à haute valeur ajoutée ;
- Rééquilibrer l'implantation des entreprises au Nord de la métropole et développer des infrastructures économiques performantes ;
- Donner une visibilité européenne et internationale à la Métropole Montpellier Méditerranée (3M) en mettant en valeur son potentiel en matière d'innovation, de recherche, de soins et le dynamisme de son écosystème ;
- Attirer des entreprises, des investisseurs et des talents (étudiants, chercheurs, entrepreneurs...);
- Favoriser l'engagement sociétal des entreprises ;
- Associer les citoyens autour de la prévention, de l'éducation en santé et du bien-vivre pour construire une «métropole santé» exemplaire.

Pour sa mise en œuvre, Med Valley se veut être un projet collectif basé sur la co-innovation. Il manifeste la volonté de la Métropole Montpellier de mettre en harmonie le potentiel de son

économie, le dynamisme de l'Université, des organismes de recherche, des établissements de soins et des entreprises avec son territoire.

Dans l'enseignement supérieur court et plus directement professionnalisant : BTS, IUT, l'augmentation des effectifs et une collaboration plus intense et étroite avec les entreprises (cours, stages...) ont réduit les écarts en termes de besoins et d'adaptation des qualifications professionnelles.

Un objectif: former moins de gestionnaires mais davantage de leader, d'inventeurs de nouveaux modèles.

Globalement le système économique a trouvé plus facilement des formés correspondant à ses exigences et surtout capables d'adaptation aux évolutions techniques et organisationnelles et même capables de changer de métiers.

La réforme des études de santé est un élément important pour meilleure réussite des étudiants s'inscrivant dans ces études.

Le passage du PACES au PASS (Parcours Accès Santé Spécifique) et les LAS (Licence Accès Santé) permet d'élargir le mode d'accès en seconde année de médecine. En cas d'échec une première fois au concours de médecine ils peuvent intégrer d'autres cursus universitaires pour une licence de biologie, de mathématiques, de STAPS ou autres tout en en pouvant repasser une nouvelle fois le concours (une dernière fois!) La réforme prévoit que 60 % des places en deuxième année seront accessibles aux étudiants issus du PASS.

Cette réforme devrait réduire la perte de deux années d'études observées dans le système précédent.

Compte tenu de l'évolution rapide du contenu d'un grand nombre de métiers, de la nécessaire mise à jour des connaissances et des compétences, et de l'émergence de nouveaux métiers donner à la « formation tout au long de la vie », à l'Université ou dans les Écoles, une place et une importance correspondant aux enjeux. »

En Occitanie ...

En Occitanie ce taux qui était en 2020 inférieur à la moyenne de la France métropolitaine, à l'exception des métropoles Montpellier et Toulouse, rejoint la moyenne nationale elle-même en progression sur le long terme.

De plus la multiplication des opérations d'implantation de sites universitaires dans les villes moyennes, outre les effets de démocratisation dans l'accès à l'enseignement supérieur, participe à la réduction des fractures territoriales et augmente les possibilités d'ascension sociale.

Une volonté exprimée depuis plusieurs années de recomposition et de développement de la carte des sites universitaires se traduit par des opérations concrètes :

- Implantation dans des villes moyennes de formations supérieures (bac +3 jusqu'au Master) ;
- Le fort potentiel de formations supérieures et de recherches s'accroît ;
- Accroissement du nombre d'étudiants français et étrangers qui conforte la place de la Région dans la hiérarchie universitaire et sa qualité de puissant pôle de recherche. Certains laboratoires publics ou privés atteignent d'ailleurs un niveau d'excellence internationale.

Sur le fond, il est difficile d'envisager la dispersion des laboratoires de recherche sur le territoire pour des raisons économiques et structurelles. En revanche, le développement de la recherche-action est

une orientation favorable pour rapprocher chercheurs avec formateurs, collégiens et plus largement citoyens.

Les recherches collaboratives et participatives multi-acteurs encore appelée « recherche -action » se développeront, pour une co-production des savoirs et une meilleure appropriation des innovations. Ces démarches renforceront le dialogue nécessaire entre recherche et société et permettront un meilleur ancrage dans les préoccupations des territoires, la technologie et l'IA pourront le faciliter.

Les passages entre les cursus universitaires et les grandes écoles se sont organisés et amplifiés, avec l'avantage de « casser certaines castes » pratiquant l'auto reproduction et des fermetures intellectuelles trop souvent néfastes à l'appréhension de la complexité des problèmes.

La mise en œuvre d'une Fédéralisation des universités, qui a été particulièrement laborieuse en Occitanie, présente ainsi une image d'organisation et de cohérence plus grande au plan national et international.

Dans l'enseignement supérieur court et plus directement professionnalisant : BTS, IUT, l'augmentation des effectifs et une collaboration plus intense et étroite avec les entreprises (cours, stages...) ont réduit les écarts en termes de besoins et d'adaptation des qualifications professionnelles.

Globalement le système économique a trouvé plus facilement des formés correspondant à ses exigences et surtout capables d'adaptation aux évolutions techniques et organisationnelles.

Nécessité de fusionner les 5 universités à Montpellier et nécessité d'intégrer les sciences sociales dans les centres de recherches et d'y intégrer sur ce plan-là les universités.

Traiter le problème de la qualité des publications.

Villes où il fait bon étudier : Lyon, Grenoble, Toulouse, Montpellier (voir fiche sociétal).

GOVERNANCE ET RELATIONS INTERNATIONALES

TENDANCIEL

En Occitanie ...

L'Occitanie participe aussi avec la Nouvelle Aquitaine aux interfaces France, Europe du nord, Espagne.

Un paradoxe : la position de Toulouse la plus centrale, la plus courte vers l'Espagne est la moins valorisée. Les projets, comme la traversée centrale des Pyrénées, étant considérés pour l'instant comme irréalistes.

L'Eurorégion existe depuis 2004, mais sans l'Aragon depuis 2009.

L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée existe depuis 2004. Par définition une Eurorégion est un espace géographique commun à plusieurs États membres, constituant un territoire multiculturel qui partage une histoire commune. En l'occurrence, c'est un projet de coopération politique entre une région française, l'Occitanie et trois communautés autonomes espagnoles la Catalogne, les Iles Baléares et l'Andorre. Elle s'appuie depuis 2009 sur le GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale), structure juridique disposant de la capacité d'agir, ce qui lui permet de gérer des projets de coopération européens et de lancer des appels aux projets communs. Située entre mer et montagne, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée réunit quatre territoires, afin de porter une seule voix auprès des institutions internationales.

L'objectif est de créer un pôle de développement durable basé sur l'innovation et l'intégration sociale et économique du territoire, en incitant à une complémentarité des pôles aux niveaux technologique, scientifique et culturel. Devenir un territoire de projets à l'échelle européenne et contribuer par la progression de la compétitivité à la construction d'une Europe unie sont ses objectifs.

NOUVELLES CONVERGENCES

Durant plusieurs décennies les situations et les causes d'instabilité dans le monde sont apparues à la fois nombreuses et diverses (Moyen-Orient, Extrême orient, Europe orientale, Afrique etc..), que ces causes soient territoriales, économiques ou doublées par des raisons religieuses etc.

Les doctrines libérales ont favorisé dans une période relativement récente (fin du XXe, début du XXIe) la multiplication des possibilités d'échange de biens et d'informations à travers le monde. Ces pratiques ont montré plus ou moins vite les tensions qu'elles pouvaient entraîner non seulement au plan international entre les grandes puissances concurrentes sur ces marchés mondiaux (USA, Chine, Europe) mais aussi au plan interne pour de nombreux pays (désindustrialisation, chômage), sans oublier les nuisances environnementales.

D'autre part les modifications climatiques ont entraîné des catastrophes humaines dans certaines régions (Asie, Afrique notamment), suivies de mouvements migratoires difficiles à contrôler. En faveur de la sécurité alimentaire, la gouvernance mondiale se recompose vers une simplification et se renforce pour plus d'efficacité (sécuriser les échanges mondiaux et éviter la volatilité excessive des prix des denrées de base). L'échelle internationale mondiale, donc européenne sera un lieu nécessaire de solidarités (alimentaires, sanitaires, environnementales et intellectuelles).

Progrès significatifs des gouvernances interétatiques au plan mondial

L'évolution mondiale ces dernières années a privilégié les relations bilatérales entre les états notamment sur le plan économique au détriment de relations multi latérales plus soucieuses de mettre en oeuvre des politiques inter étatiques communes dans des domaines spécifiques. Mais, dans la perspective d'une configuration "Nouvelles Convergences", on peut retenir l'hypothèse que, sans parler de gouvernement mondial, certains États et/ou fédérations d'États parviennent à mieux imposer l'idée de la nécessité d'une « gouvernance » mondiale, cela dans le cadre de l'ONU et des institutions connexes. Cette nouvelle organisation est plus efficace dans des domaines clefs pour l'équilibre et l'avenir de la planète, notamment dans les domaines de l'environnement durable et de la résolution ou l'évitement de conflits liés à des intérêts économiques, ethniques, religieux etc. Elle permet progressivement la mise en forme de politiques mondiales et leurs applications.

En outre, le système mondial est devenu beaucoup plus multipolaire, ce qui peut endiguer, ou tout au moins freiner, la volonté hégémonique de certaines puissances : USA, Chine, Russie, Turquie...

Dans le monde une tendance de fond se fait jour avec l'augmentation du nombre de démocraties , surtout du fait d'un moins grand nombre de dictatures, mais révèle un stade intermédiaire à géométrie variable que les nouvelles «démocraties».

Deux hypothèses concernant la Chine :

- Soit, elle se démocratise progressivement mais connaît de vives tensions sociales qui freinent sa croissance et lui font perdre la place de première puissance économique mondiale.
- Soit, le parti communiste, moyennant quelques concessions « démocratiques » maintient sa férule sur la société chinoise, ce qui permet au pays de tenir la dragée haute aux pays capitalistes et démocratiques.

Fermée à l'intérieur, la Chine est ouverte sur l'extérieur par la croissance continue de ses échanges internationaux au sein de l'OMC. Elle mène une politique extérieure conquérante en développant ses interventions économiques (aides plus ou moins intéressées) dans différents continents, notamment en Afrique. Les « Nouvelles Routes de la soie » se révèlent un instrument particulièrement efficace d'appropriations foncières, économiques et de domination politique.

Une partie de l'Amérique Latine (Brésil, Argentine, Mexique) s'affirme comme une force économique de première importance. Convertie à la défense de l'environnement (forêt amazonienne) ces pays développent leurs échanges commerciaux dans le cadre d'un Mercosur qui ne pose plus problème à l'Europe. L'Afrique, capable désormais d'assurer dans de bonnes conditions, sa sécurité alimentaire, connaît un développement économique important, s'appuyant sur la réussite de quelques pays (Afrique du Sud, Rwanda, Congo, Nigeria...) qui réduit considérablement l'émigration vers l'Europe qui, avec la Chine, est un de ses principaux partenaires économiques. La Russie a retrouvé son rang de grande puissance, grâce à une amélioration sensible de ses relations avec l'Europe mais aussi de ses performances économiques, ce qui la décomplexé face au géant chinois.

Le multilatéralisme est la règle dans les relations internationales. De plus en plus de pays ont conscience que les problèmes géopolitiques, comme la défense du climat et de la biodiversité imposent des approches collectives et concertées dans les instances internationales. Les fondamentalismes religieux perdent une partie de leur audience, conséquence d'une élévation quasi générale des niveaux de vie dans les pays naguère en difficulté, conséquence aussi d'une évolution des esprits quant à la capacité de ces extrémismes à répondre aux besoins des populations.

La signature le 15 novembre 2020 de l'Accord de libre échange «RCEP » (*Regional Comprehensive Economic Partnership*) par 15 pays (Chine, Japon, Corée du Sud, Cambodge, Indonésie, Brunei, Laos,

Malaisie, Birmanie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam, Australie et Nouvelle-Zélande) consacre le basculement du centre du monde encore plus vers l'Asie. Ces 15 pays représentent un tiers de la population et un tiers du PIB mondial.

Après des années de repli et de crainte du retour d'un protectionnisme, cet accord historique est un pas de géant vers le multilatéralisme et le libre-échange, même si pour l'heure l'Inde a refusé d'y participer. Selon les prévisionnistes, ce devrait générer 200 milliards de dollars de PIB supplémentaire mondial chaque année. Toutefois, la pesanteur de l'antagonisme politico-commercial entre les USA et la Chine marque durablement les relations internationales.

Grâce en partie à la mise en œuvre de véritables politiques de développement, le fondamentalisme religieux a sensiblement réduit son influence et sa progression.

L'Europe vers une organisation démocratique

L'Union européenne, en affirmant l'application du principe de subsidiarité, s'est enfin organisée sur la base d'un compromis intelligent entre confédéralisme (maintien de certains pouvoirs régaliens et compétences aux états membres), et fédéralisme (compétences attribuées pour partie aux institutions européennes). Les institutions ont gagné en démocratie: responsables élus et contrôlés par les peuples. En outre l'Europe réussit à établir des relations constructives avec la Russie qui face à la Chine, recherche des appuis à l'ouest.

L'Europe = 7 % population mondiale, 22 % du PIB, 50 % des dépenses sociales.

Une intensification des programmes de coopération décentralisée publique et privée (économique, scientifique et culturel) notamment dans le bassin méditerranéen et en Afrique subsaharienne, améliore le développement de pays en surcharge démographique, en freinant fortement les mouvements migratoires vers les pays du Nord, ou en Amérique latine vers les EU. La France joue un rôle tout particulier en Afrique, avec toutefois son désengagement militaire compensé par les armées des États africains.

Le Développement des programmes de coopération est progressivement porté par l'Europe qui perçoit mieux ses avantages en termes de sécurité.

La France est une puissance mondiale moyenne. (3 à 4 % du PIB mondial) .Elle peut compter néanmoins sur le plan international en faisant entendre une voix indépendante des USA, de la Russie et de la Chine et un message au nom des États qui ne peuvent s'exprimer.

En Occitanie ...

L'audience internationale de la Région s'accroît grâce au secteur aérospatial et ses évolutions techniques plus adaptées aux questions environnementales, mais aussi la robotique, l'informatique. Cette audience internationale est renforcée par la constitution d'un pôle inter-métropolitain Toulouse-Montpellier dans le secteur de la santé, de la pharmacie et de la cosmétique.

Au plan européen, Toulouse et Montpellier en favorisant et créant des événements de dimension européenne ou internationale progressent dans la hiérarchie des Eurocités.

Les universités de la région renforcent leurs relations Internationales (Européennes avec Erasmus, mais aussi avec des pôles universitaires d'Afrique et d'Asie).

Se développent les pôles d'excellence de formation et de recherche spécialisés à vocation internationale, notamment dans le domaine de l'économie, de l'agriculture et l'agroalimentaire, de la santé, des transports du futur...

Après une période assez léthargique, la Formation Ouverte et à Distance (FOAD) connaît un nouvel envol, de même que les MOOCS (Massive Open Online Course), Formation en Ligne Ouverte à Tous (FLOT) en direction d'autres pays notamment de l'espace francophone.

À partir de Toulouse et Montpellier s'ouvrent de nouvelles liaisons Internationales (Affaires, Tourisme). Les liaisons ferroviaires à GV ayant pris le pas sur les liaisons aériennes internes à l'Hexagone.

Des liaisons maritimes, fret et tourisme passagers, ont réussi à trouver de nouveaux créneaux avec les pays de la Méditerranée occidentale, notamment pour des raisons environnementales.

Des liaisons terrestres se renforcent avec d'une part la péninsule ibérique, notamment la Catalogne, et d'autre part l'axe rhodanien qui ouvre la région Occitanie vers la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. L'Euro région après bien des déceptions a enfin progressé dans la recherche d'une coopération efficace entre ses composantes (Occitanie, Catalogne, Andorre et Iles Baléares).

Éléments stratégiques

La crise sanitaire actuelle suivie d'une crise économique et probablement sociale grave peut être considérée comme une « opportunité » pour se poser des questions de base sur les principes qui ont guidé la gestion et le développement de nos sociétés dans les décennies passées. Toutefois une des questions majeures est de savoir si les « décideurs » à différents niveaux sont en capacité intellectuelle et organisationnelle de concevoir des modèles d'action allant dans le sens de cette rupture plus ou moins progressive et de résister aux groupes trouvant leurs intérêts dans les anciens modèles de référence. En outre, il serait utile pour ne pas dire indispensable que des débats concernant « le nouveau modèle » se déroulent sur une longueur de temps appréciable dans les systèmes éducatifs (l'apport de « jeunes esprits » est indispensable puisque ce modèle va concerner leur vie future) et aussi dans les médias et les systèmes politiques.

À notre point de vue des actions positives et effectives dans le cadre d'un seul ou de quelques processus majeurs ne peuvent suffire à déclencher la mise en œuvre réelle d'un nouveau modèle de développement économique, sociétal et environnemental. Seul le jeu complexe des interactions sur une assez longue période de temps peut avoir des effets d'entraînement suffisants pour aboutir à une société conforme aux divers principes et objectifs clefs du scénario « Nouvelles Convergences », principes et objectifs qui seraient en toute hypothèse acceptés par une large majorité des membres de cette société. À cette fin des comportements stratégiques et tactiques ad hoc seront indispensables au moins de la part de décideurs considérés comme majeurs dans le système.

Positionner l'espace «Occitanie» sur la carte européenne de la Méditerranée et favoriser une nouvelle dynamique d'intégration européenne et de coopération avec le bassin Méditerranéen est un objectif pour une région qui est à la croisée des grands axes : Méditerranée / Océan Atlantique, Méditerranéen / Vallée du Rhône / Barcelone.

Autres nécessités : développer le trafic des ports de l'Est (Sète, Port la Nouvelle) avec l'opportunité de l'accroissement des croisières touristiques en les coordonnant entre les différentes régions du sud: Paca, Occitanie, Catalogne espagnole.

Le défi sera de situer la côte occitane entre Marseille et Barcelone en développant les complémentarités, plutôt que les concurrence, tout en favorisant les relations économiques, culturelles et politiques de l'Occitanie avec la Catalogne espagnole, notamment par le biais du pays catalan français; ce qui amènera à accroître les dimensions fonctionnelles de l'Eurorégion dans les décennies qui viennent.

L'audience internationale de Toulouse s'accroît grâce au secteur aérospatial et ses évolutions techniques plus adaptées aux questions environnementales, mais aussi la robotique, l'informatique. Cette audience internationale est renforcée par la constitution d'un pôle inter-métropolitain Toulouse-Montpellier dans le secteur de la santé, de la pharmacie et de la cosmétique.

Au plan européen, Toulouse et Montpellier en favorisant et créant des événements de dimension européenne ou internationale progressent dans la hiérarchie des Eurocités.

Les universités de la région renforcent leurs relations Internationales (Européennes avec Erasmus malgré la défection britannique du fait du Brexit, mais aussi avec des pôles universitaires d'Afrique et d'Asie).

Se développent des pôles d'excellence spécialisés à vocation Internationale notamment dans le domaine de l'économie, de l'agroalimentaire et de la santé, des transports du futur...

Après une période de léthargie, la Formation Ouverte et à Distance (FOAD) connaît un nouvel envol, de même que les MOOCS (cours de masse en ligne et ouvert) en direction d'autres pays notamment de l'espace francophone.

À partir de Toulouse et de Montpellier s'ouvrent de nouvelles liaisons Internationales (Affaires, Tourisme). Les liaisons ferroviaires à grande vitesse ayant pris le pas sur les liaisons aériennes internes à l'Hexagone.

Des liaisons maritimes, fret et tourisme passagers, ont réussi à retrouver de nouveaux créneaux avec les pays de la Méditerranée occidentale, notamment pour des raisons environnementales et de facilités de gestion apportées par une meilleure conciliation des temps libres.

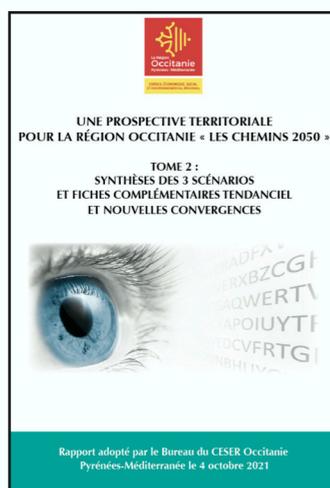
Des liaisons terrestres se renforcent avec d'une part la péninsule ibérique, notamment la Catalogne, et d'autre part l'axe rhodanien qui ouvre la région Occitanie vers la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. L'Euro région, après bien des déceptions, a enfin progressé dans la recherche d'une coopération efficace entre ses quatre composantes.

L'Eurorégion Occitanie/Catalogne/Baléares en chiffres :

- *Superficie : 109 830 km²*
- *Population : 15,2 Millions hab.*
- *Emplois : 5,7 millions*
- *Étudiants : plus de 400 000*
- *PIB : 356,1 Milliards d'€ (14% du PIB de l'Union Européenne)*

GLOSSAIRE

BIT	Bureau international du travail
BTS	Brevet de technicien supérieur
CFE	Centre de formalités des entreprises
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COMUE	Communauté d'universités et établissements
COVID	Corona virus
CO2	Dioxyde de carbone
CFA	Centre de formation des apprentis
CSA	Confederate States of America
CPTS	Communautés professionnelles territoriales de santé
DMA	Digital Markets act
DSA	Digital Service act
EPCI	Établissement publics de coopération intercommunale
GAFAM	Google, Apple, Facebook et Amazon
GAFAM	Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft
GES	Gaz à effet de serre
FMI	Fonds monétaire international
FOAD	Formation ouverte et à distance
GV	Grande vitesse
IA	Intelligence artificielle
IHME	The Institute for Health Metrics and Evaluation
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IUT	Institut universitaire de technologie
MOOCS	Massive Open Online Course
NBIC	Les nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PABX	Private Automatic Branch EXchange
PIB	Produit intérieur brut
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUIH	Plan local d'urbanisme intercommunal
PME	Petite et moyenne entreprise
REUTE	Réutilisation des eaux usées traitées
SCOTs	Schéma cohérence territorial
SRADDET	Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires
TIPP	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
TPE	Très petite entreprise
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
USA	United States Of America



Le rapport est téléchargeable sur le site du CESER

CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Siège

18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier

201 av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr



www.ceser-occitanie.fr

Créditphoto ©Alva Steury

**Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**